

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**L'APPROPRIATION SOCIALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION PAR DES ACTEURS RURAUX ET URBAINS :
LE CAS DU SÉNÉGAL**

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Comme exigence partielle

du programme de Maîtrise en développement régional

PAR

EL HADJI MAKY IDY SALL

Février 2009

Résumé

Notre projet de recherche met davantage en exergue les approches sociale et culturelle du développement régional et du développement territorial. En effet, il s'agit de voir dans quelle mesure l'apport des technologies de l'information et de la communication (TIC) peut être déterminant pour les activités quotidiennes des populations. L'étude cherche aussi à montrer l'usage des TIC dans les actions menées par les associations et ONG engagées dans la quête d'un mieux-être et dans l'épanouissement de leurs membres au niveau régional et local.

Le projet de recherche entend établir les disparités régionales ou territoriales concernant l'accès aux TIC et leur appropriation des TIC par les acteurs engagés dans le développement des régions. Notre étude va faire une comparaison entre les territoires urbains et ruraux pour voir la nature des TIC qui y sont utilisées par les acteurs ciblés (organisation de défense des droits de l'Homme en milieu urbain et organisation paysanne en milieu rural).

Nous avons également passé en revue les disparités sectorielles, surtout en milieu rural, entre agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, concernant l'usage des TIC et l'accès à ces TIC. À travers notre étude, nous essayons de déterminer sur le terrain comment à l'intérieur de deux cadres territoriaux différents (rural et urbain), les acteurs s'approprient ces outils et surtout les mettent au service de leurs activités pour un meilleur développement régional et territorial du Sénégal.

Dans cette perspective, étant donné la rareté des écrits sur cet aspect, nous avons adopté une approche exploratoire. L'étude se propose de mesurer la perception qu'ont nos acteurs de ces nouveaux outils de communication. Ces TIC ont, en effet, été conçues et développées dans un autre cadre, aux réalités et aux besoins différents, et suivant des préoccupations qui ne prenaient pas en compte au départ les enjeux et les priorités des populations ciblées par cette étude.

Pour répondre à ces questions, des entrevues ont été organisées avec les différents acteurs présents sur le terrain. Les données recueillies montrent que ces acteurs essaient d'intégrer ces outils dans leurs activités.

Mots-clés : acteur, appropriation sociale, développement, mouvements sociaux, associations paysannes, technologies de l'information et de la communication

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire fut un exercice quotidien stimulant qui n'aurait pu se concrétiser sans l'apport déterminant de plusieurs personnes. Je tiens à remercier particulièrement mon directeur de recherche, Pr Serge Côté, qui a su me prodiguer les conseils essentiels et utiles durant toutes les étapes nécessaires à la confection du document. Sa disponibilité aura été manifeste tout au long de ce projet.

Je remercie également Pr Oumar Sankharé de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) qui a accepté en dernière minute de m'encadrer à Dakar après la disparition brutale de son collègue et promotionnaire, Pr Omar Diagne, prématurément arraché à notre affection.

À un niveau plus personnel, je remercie ma conjointe pour son apport déterminant ainsi que pour sa patience, ses suggestions et son oreille attentive. Je tiens aussi à remercier particulièrement ma famille, ma belle-famille et mes amis pour m'avoir encouragé à persévérer dans les moments difficiles.

Je tiens finalement à remercier le responsable à l'Uqar du Programme de bourses pour court séjour à l'étranger pour l'appui financier déterminant pour notre travail de terrain.

Je dédie ce travail à la
mémoire du Professeur Omar Diagne
brutalement arraché à notre affection.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES CARTES.....	x
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	xi
Introduction.....	1
CHAPITRE 1	
CADRE THÉORIQUE, PROBLÉMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE.....	7
1.1 Les nouveaux mouvements sociaux.....	7
1.1.1 Du mouvement ouvrier aux nouveaux mouvements sociaux.....	7
1.1.2 Le mouvement altermondialiste, une planétarisation des revendications.....	10
1.1.3 Des mouvements tournés vers l’usage de l’Internet et des médias alternatifs.....	12
1.2 Les mouvements sociaux au Sud, cas du Sénégal.....	16
1.2.1 Des mouvements qui suivent le train de l’histoire.....	16
1.2.2 De nouveaux acteurs tournés vers le développement et les questions civiques....	18
1.2.3 L’apport du mouvement altermondialiste et des TIC.....	20
1.2.4 Vers une conjonction des TIC et des actions des mouvements sociaux.....	21
1.3 Les technologies de l’information et de la communication au Sénégal.....	22
1.3.1 Historique des TIC.....	22
1.3.2 Développement inégalitaire à travers le monde.....	25
1.3.3 Le Sénégal dans l’ère de l’information.....	29
1.4 Technologie, développement et territoire.....	45
1.4.1 Le développement, un concept polysémique.....	45
1.4.2 La technologie au service du développement, illusion ou réalité?.....	50

1.4.3	Des régions encore sous tutelle malgré la décentralisation.....	51
1.5	L'appropriation sociale des TIC.....	54
1.5.1	Quand l'oralité épouse la technologie occidentale.....	54
1.5.2	Utilisation intelligente des technologies importées.....	56
1.5.3	Les différentes phases de l'appropriation sociale des outils technologiques.....	57
1.5.4	Des outils de plus en plus intégrés dans les activités des populations.....	63
1.6	Les TIC, nouvelle voie de développement ?.....	65
1.7	Question de recherche.....	67
1.8	Conclusion.....	67

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	69	
2.1	Approbation du Comité d'éthique.....	69
2.2	Démarche.....	70
2.3	Modes d'entrevue.....	71
2.3.1	Les entrevues semi-dirigées.....	72
2.3.2	Les entrevues en ligne.....	74
2.4	Échantillonnage.....	75
2.5	Difficultés rencontrées.....	75
2.6	Conclusion.....	76

CHAPITRE 3

PRÉSENTATION DU TERRAIN DE RECHERCHE ET DES ACTEURS

ÉTUDIÉS.....	77	
3.1	Présentation du terrain de recherche.....	78
3.1.1	Données physiques sur le Sénégal.....	78
3.1.2	Données démographiques.....	80
3.1.3	Données politiques et institutionnelles.....	80

3.2	Présentation des régions ciblées par l'étude.....	81
3.2.1	La région de Dakar.....	82
3.2.2	La région de Kaffrine.....	83
3.2.3	La région de Louga.....	83
3.2.4	La région de Saint-Louis.....	84
3.2.5	La région de Thiès.....	85
3.2.6	La région de Ziguinchor.....	86
3.3	Présentation des acteurs.....	87
3.3.1	Le CNCR.....	88
3.3.2	Le Forum civil.....	90
3.3.3	La RADDHO.....	92
3.4	Conclusion.....	95
CHAPITRE 4		
RÉSULTATS DE RECHERCHE ET INTERPRÉTATION.....		96
4.1	Usage des TIC en milieu rural.....	96
4.1.1	Usage économique des TIC.....	97
4.1.2	Usage social des TIC.....	111
4.1.3	Le cas de la radio communautaire, Awagna FM de Bignona.....	118
4.1.4	Une appropriation difficile mais effective.....	123
4.2	Usage des TIC en milieu urbain.....	127
4.2.1	Réorganisation du travail.....	128
4.2.2	Les TIC, instruments d'alerte et de veille.....	132
4.2.3	Les élections sous l'œil des TIC.....	133
4.2.4	Les TIC au service de la transparence et des droits humains.....	139
4.2.5	Limites des TIC en milieu urbain.....	142

4.2.6	Les TIC au cœur des schémas d'intervention des ONG.....	145
4.3	Conclusion.....	147
5	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	150
5.1	Pour un usage concerté des TIC.....	151
5.2	Quelques pistes de réflexion.....	154
	BIBLIOGRAPHIE.....	155
	ANNEXES.....	160
	Annexe A : Schéma d'entrevue avec les ONG en milieu urbain.....	160
	Annexe B : Schéma d'entrevue avec les ONG en milieu rural.....	164
	Annexe C : Schéma d'entrevue avec les partenaires privés et publics.....	167

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Comparaison des pourcentages de pénétration de la téléphonie fixe et mobile en Afrique.....	37
-----------	---	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Évolution des parcs de lignes fixes et mobiles, abonnés de la SONATEL 2000-2003.....	36
Figure 2	Propriétaire de pirogues qui essaie de joindre ses employés en mer.....	98
Figure 3	Travaux pour l'extension de la couverture téléphonique à Guêt-Ndar...	105
Figure 4	Le téléphone portable fait désormais partie du décor du monde rural....	113
Figure 5	Les paysans à la conquête du micro.....	118
Figure 6	Awagna FM, une radio au cœur des activités paysannes.....	119
Figure 7	Le CMC de Bignona, une passerelle vers la société de l'information.....	121

LISTE DES CARTES

Carte 1	Couverture téléphonique avec l'opérateur SONATEL.....	34
Carte 2	Couverture téléphonique avec l'opérateur SENTEL.....	34
Carte 3	Le Sénégal et ses principales villes.....	78

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADSL	Asymmetric Digital Subscriber Line
AMI	Accord multilatéral sur l'investissement
AOF	Afrique occidentale française
ARPA	Advanced research projects agency
ARTP	Agence de régulation des télécommunications et des postes
ASEPEX	Agence publique sénégalaise de promotion des exportations
ASER	Agence sénégalaise d'électrification rurale
ATTAC	Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
BDS	Bloc démocratique sénégalais
BREDA	Bureau régional pour l'éducation en Afrique (Bureau de l'UNESCO à Dakar)
BTS	Base Transceiver Station
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFA	franc de la Communauté financière d'Afrique
CGT	Confédération générale des travailleurs
CMC	Centre multimédia communautaire
CONGAD	Conseil des ONG d'appui au développement
CNCR	Conseil national de concertation des ruraux
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
DSRP	Document stratégique de réduction de la pauvreté
GPS	Global positioning system
GSM	Global System for Mobile Communications

HTML	Hyper text markup language
HTTP	Hyper text transfer protocol
ICANN	Internet corporation for assigned names and numbers
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODEL	Organisation départementale des élections
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
OSIRIS	Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal
RADDHO	Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme
RIO	Réseau intertropical d'ordinateurs
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
SONATEL	Société nationale de télécommunications
SMS	Short message service
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNRISD	Institut de recherche des Nations unies pour le développement social
WEF	Forum économique mondial

Introduction

La faillite de l'État en Afrique et les politiques d'ajustement structurel instaurées au début des années 1980 par les instances financières internationales ont conduit à une redistribution des rôles et à l'affirmation de nouveaux acteurs dans les différents processus de développement économique du continent.

Cette situation économique et politique touche la plupart des États africains, fondés le plus souvent selon la logique impérialiste et non sur les réalités socioculturelles endogènes des territoires conquis. Les effets de la mondialisation des échanges enclenchée depuis plusieurs années sont également perceptibles dans le vécu quotidien des populations. Devant le recul de l'État ou son impuissance de plus en plus grandissante face aux lobbies des multinationales, le cadre national, régional ou même local apparaît désuet et insuffisant pour expliquer les nombreuses mutations constatées dans le champ social.

La fixation des prix des matières premières dans les marchés boursiers occidentaux, loin des réalités paysannes africaines et des contraintes liées aux différents facteurs de production, montre que certains enjeux dépassent l'espace local. La détérioration des termes de l'échange a abouti à un déséquilibre créé entre la valeur des produits d'importation et celle des produits d'exportation. Elle a provoqué l'appauvrissement des populations et plongé beaucoup de pays dans le cycle de l'endettement.

Depuis quelques années émergent de grands ensembles économiques et politiques comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Union Européenne, l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) ou encore l'Union économique et

monétaire ouest africaine (UEMOA). Ces mutations politico-économiques dépouillent encore plus l'État de la plupart de ses attributions d'ordre socio-économique.

Ces grands espaces sont régulés par le marché et ses mécanismes en l'absence d'une autorité politique désignée capable d'apporter, dans les pays du Sud principalement, les réajustements nécessaires au profit des populations. Cette situation qui n'épargne aucune partie du monde a contribué à la multiplication d'organisations et d'associations prônant des mesures pour un meilleur épanouissement des populations défavorisées ou marginalisées.

Pour mieux faire face et véhiculer leurs idéaux contre un système financier et économique tentaculaire, ces organisations s'appuient sur des relais comme les médias classiques ou les technologies de l'information et de la communication (TIC). Des outils de communication qui semblent avoir permis l'érection d'un nouveau cadre d'expression et de partage des savoirs.

La plupart de ces acteurs appelés communément nouveaux mouvements sociaux « défendent la liberté et la responsabilité de chaque individu, seul ou collectivement, contre la logique impersonnelle du profit et de la concurrence et aussi contre un ordre établi qui décide de ce qui est normal ou anormal, permis ou interdit¹ ». Ils tentent de trouver de nouvelles alternatives citoyennes face à un interlocuteur diffus et planétaire. Ce vaste mouvement d'émancipation qui dépasse le cadre des frontières nationales remonte vers la fin du 19^e siècle².

¹ TOURAINE, Alain. *Un nouveau paradigme, pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2005, p. 250.

² LEMPEN, Blaise. *La démocratie sans frontières*, Lausanne, l'Age d'Homme, 2003.

Pouvant se comprendre comme étant l'ensemble des associations des pays, des ONG, des mouvements écologistes ou encore des organisations de défense des droits de l'Homme, bref d'une bonne partie de la société civile, les mouvements sociaux semblent avoir trouvé une nouvelle voie de rassemblement dans l'espace social avec les TIC.

Depuis leur vulgarisation au début des années 1990, l'Internet et les autres TIC ont « accru l'efficacité et l'étendue des communications individuelles et collectives et permis à certains d'échapper aux contraintes des principaux médias³. »

Comme sonnait l'alarme, Jürgen Habermas appelait à plus de vigilance de la part de ces nombreuses organisations et mouvements associatifs en écrivant :

Il ne faut pas attendre que les élites gouvernantes opèrent un changement de perspectives qui consiste à passer des relations internationales à la mise en place d'une politique intérieure à l'échelle de la planète ; il faut plutôt que les populations elles-mêmes, dans leur propre intérêt bien compris, encouragent ce changement⁴.

Habermas qui disqualifie presque les autorités politiques dans la mise en œuvre de ce changement, soutient que cette dynamique qui dépasse le cadre étatique à l'image des mouvements altermondialistes ne pourra être menée qu'à partir des acteurs déployés au niveau des territoires intérieurs. Il fait référence aux populations regroupées au sein d'organisations défendant leurs propres intérêts. Habermas indique :

³ CHOMSKY, Noam et Edward S. HERMAN. *La fabrique de l'opinion publique*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2003 [1988], p. 15.

⁴ HABERMAS, Jürgen. *Après l'État-nation*, Paris, Fayard, 2000, p.37.

Une réforme préalable des orientations axiologiques de la population est nécessaire. C'est pourquoi les premiers destinataires d'un tel projet ne sont pas les gouvernements, mais les mouvements sociaux et les organisations non gouvernementales, autrement dit les membres actifs d'une société civile qui ignore les frontières nationales⁵.

Dans le champ de la contestation sociale, nous pouvons relever l'exemple de populations qui se mobilisent contre la privation de leurs droits : celles du Chiapas au Mexique en 1995, les paysans boliviens en 2000 ou les producteurs de coton en Afrique en 2003. Ces communautés, opposées à la libéralisation à outrance et aux règles de l'OMC, ont réussi, grâce à l'Internet, à attirer l'attention de l'opinion internationale sur l'obtention de mesures plus équitables leur permettant de sauvegarder leurs ressources.

L'utilisation des TIC semble avoir donné aux mouvements sociaux des outils pour se fédérer et mieux coordonner leurs activités. L'outil principal que constitue l'Internet correspond parfaitement à leur structure horizontale. « Si une pétition mettait deux semaines entre Londres et Boston en 1850, elle est actuellement transmise simultanément dans le monde entier⁶. » Anecdote, cet exemple illustre toute la portée qu'offrent les TIC aux mouvements sociaux.

L'Internet utilisé pour sonner la riposte au discours dominant véhiculé par les grands médias, joue désormais un rôle essentiel dans la circulation et le partage de l'information. Cette mobilisation à travers l'Internet est faite à tous les niveaux de la société et n'est pas seulement l'apanage des élites.

⁵ J. HABERMAS. *Après* [...], p. 39.

⁶ B. LEMPEN. *La démocratie* [...], p. 8.

Ce canal a servi d'une part, de relais aux associations paysannes de l'Afrique de l'Ouest pour harmoniser leur position et parler d'une seule voix lors de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2005, à Hong Kong. Elles ont dénoncé les subventions des pays occidentaux qui faussent les règles du commerce international déjà imposées aux pays africains. D'autre part, les TIC sont en train de prendre une place de choix comme outil de travail des paysans à côté des instruments traditionnels comme la houe et le daba. Le constat principal de notre travail est que les TIC sont en train de modifier les conditions de travail des acteurs sociaux en milieu urbain et rural.

Pour la mise en contexte de notre travail de recherche, nous procéderons à une revue des écrits scientifiques en mettant l'accent sur les corrélations existant entre les mouvements sociaux et les TIC d'une part, et d'autre part, le processus d'appropriation de ces outils technologiques. Une présentation des différents acteurs et régions sera également faite pour mieux situer les enjeux qui s'offrent aux zones ciblées.

L'absence de littérature traitant exclusivement de cas se référant au Sénégal ne nous a pas permis de partir d'un modèle local d'appropriation sociale pour appuyer notre étude exploratoire et qualitative. Cette option se justifie aussi par la complexité des relations qui entourent nos acteurs sur le terrain surtout en milieu rural où le poids de la collectivité pèse davantage sur les populations et redéfinit tous les rapports.

Notre objectif est double. Nous essayons de montrer l'existence d'un processus d'appropriation sociale des TIC par les mouvements sociaux dans deux cadres territoriaux différents. D'une part, il s'agit de relever comment en milieu urbain, à travers des actions de veille, de sensibilisation ou de dénonciation, les ONG et associations œuvrent grâce aux TIC pour une meilleure gouvernance des deniers publics et pour la

sauvegarde des libertés individuelles. En milieu rural d'autre part, deux volets sont mis en évidence essentiellement avec l'intégration de nouveaux outils pour accroître le rendement des paysans et le renforcement du lien social.

CHAPITRE 1

CADRE THÉORIQUE, PROBLÉMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE

Dans cette partie, nous allons passer en revue les différents concepts clés de notre travail de recherche, en l'occurrence, les nouveaux mouvements sociaux, les technologies de l'information et de la communication, le développement ainsi que l'appropriation sociale.

Une revue de littérature consacrée à ces différents concepts sera effectuée ainsi qu'une tentative de mise en situation par rapport à notre terrain de recherche. Il s'agit donc de rendre opérationnels ces concepts qui ont été théorisés dans un autre contexte et suivant des réalités différentes.

Nous étudierons les nouveaux mouvements sociaux qui se rapprochent plus de la typologie de nos acteurs ruraux et urbains. L'accent sera ensuite mis sur l'évolution des technologies de l'information et de la communication ainsi que leur percée à travers le Sénégal. Il s'agira ensuite de réfléchir autour du concept de l'appropriation pour définir les critères devant permettre aux populations d'intégrer pleinement les outils technologiques dans leurs activités quotidiennes.

1.1 Les nouveaux mouvements sociaux

1.1.1 Du mouvement ouvrier aux nouveaux mouvements sociaux

Une quantité importante de recherche s'est développée, à partir des années 1960, autour des nouveaux mouvements sociaux en Europe avec l'avènement de l'ère post-industrielle. Après le déclin du mouvement de la lutte ouvrière qui a été au centre des activités et des revendications sociales et politiques au cours du 19^e et au début du 20^e

siècles, le champ social a connu l'arrivée de nouveaux acteurs. Ces derniers n'ont plus comme finalité le changement des régimes. Ils dénoncent davantage les abus des classes dirigeantes, la marginalisation de certaines catégories de la population (femmes, jeunes, homosexuels, entre autres) ou la situation déplorable qui affecte des réalités comme l'écologie, la mort ou encore la culture. Alain Touraine indique :

Les mouvements sociaux ne se placent pas au niveau des organisations, même s'ils se manifestent dans des organisations, mais ils sont des projets conflictuels par lesquels l'acteur intervient dans une situation pour en changer l'orientation, pour la transformer. Le mouvement ouvrier par exemple est soumis à une domination dans l'entreprise mais il serait dérisoire s'il ne faisait qu'opposer d'autres rapports de production à ceux qu'il subit ; il doit d'abord revendiquer, lutter, négocier⁷.

Touraine définit les mouvements sociaux comme étant des « conduites socialement conflictuelles mais aussi culturellement orientées et non pas comme la manifestation des contradictions objectives d'un système de domination⁸. »

Relevant que le mouvement social ne reste pas seulement une « affirmation » ou encore une « intention », Alain Touraine estime que ce mouvement tourne autour de trois composantes : une identité, des intérêts et préoccupations particuliers à défendre contre un même adversaire ainsi qu'une vision commune. « Le mouvement social est représenté comme la combinaison d'un principe d'identité, d'un principe d'opposition et d'un principe de totalité⁹ », selon Touraine.

L'évolution dans la finalité qui entoure la lutte des mouvements sociaux est importante à souligner. En effet, si la lutte ouvrière qui a rythmé toute l'histoire

⁷ TOURAINE, Alain. *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978, p. 280.

⁸ A. TOURAINE. *La voix* [...], p. 107.

⁹ A. TOURAINE. *La voix* [...], p.109.

sociopolitique des derniers siècles œuvrait pour l'avènement au pouvoir du prolétariat, les nouveaux mouvements sociaux se battent pour la reconnaissance de leurs droits surtout culturels et pour la défense de leurs intérêts.

La théorie actionnaliste de Touraine qui s'est intéressé à la société post-industrielle¹⁰, essaie de recadrer la sociologie autour des nouveaux mouvements sociaux reconnus comme des conduites collectives conflictuelles. L'analyse tourainienne a privilégié des objets comme la culture et de l'historicité.

Dans cette approche, il convient de noter que cette sociologie de l'acteur n'est pas une exclusivité des pays développés. Aussi, l'apparition de ces nouveaux mouvements sociaux ou des conflits sociaux ne dépend pas de l'organisation économique d'un pays mais plutôt des engagements des différents acteurs à lutter pour un nouvel ordre.

Ainsi, l'une des grandes particularités des nouveaux mouvements sociaux reste le foisonnement de leurs préoccupations, au regard des objectifs recherchés (par exemple les objectifs du mouvement écologique ne seront pas les mêmes que ceux du mouvement des femmes).

Des revendications spécifiques entourent ces différents mouvements sociaux. Ils s'agitent tous cependant dans une même société et font face parfois à des adversaires qui peuvent être l'État, le patronat, les dirigeants d'institutions, les instances financières internationales et certaines structures supranationales.

¹⁰ TOURAINE, Alain. 1984. *Le retour de l'acteur*. Paris, Fayard, 1984, 349 p.

1.1.2 Le mouvement altermondialiste, une planétarisation des revendications

« Le conflit central de notre société, est selon mon analyse, celui que mène un Sujet en lutte, d'un côté contre le triomphe du marché et des techniques et, de l'autre, contre des pouvoirs communautaires autoritaires¹¹ », ajoute Alain Touraine.

Aussi, l'une des spécificités de la société post-industrielle demeure-t-elle cette prolifération de mouvements sociaux luttant ensemble ou isolément pour l'avènement d'un « nouveau type de droits, les droits culturels. Ces demandes sont nouvelles et ne se retrouvent ni dans la société industrielle ni dans les sociétés pré-industrielles¹². »

Une vision partagée par Alberto Melucci : « dans l'histoire du mouvement ouvrier on a poursuivi l'utopie d'une correspondance entre le mouvement et la politique, entre les conflits et le pouvoir, aujourd'hui le temps de la différence est arrivé¹³. » Poursuivant plus loin la réflexion, Melucci ajoute :

Il y a des logiques de domination dans nos sociétés et il y a ces multiples constructions de sens que les acteurs fabriquent eux-mêmes grâce aux ressources dont ils disposent. Les mouvements sociaux naissent précisément au point de jonction entre ces multiples constructions de sens et la logique de domination, au moment où la construction autonome des individus et des groupes est effectivement interrompue ou réprimée par des politiques qui interviennent dans les processus quotidiens¹⁴.

¹¹ TOURAINE, Alain. *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Paris, Fayard, 1997, p. 117.

¹² A. TOURAINE. *Un nouveau paradigme* [...], p. 243.

¹³ MELUCCI, Alberto. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, n°10/50, Automne 1983, p. 13-30.

¹⁴ MELUCCI, Alberto. « Individualisation et globalisation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 24, 1995, p. 185-207.

Les nouveaux mouvements sociaux ont suivi le processus qui a entouré les mutations politiques, sociales et économiques ayant marqué le monde au cours des dernières décennies. L'évolution s'est faite avec des acteurs luttant pour une cause commune, parfois même contradictoire, sur plusieurs territoires contre un adversaire devenu diffus sous l'effet de la globalisation des échanges.

Ces mouvements dépassent le territoire circonscrit de l'État au regard de l'imbrication sans cesse croissante des intérêts des entreprises ou des multinationales. Les nombreuses tensions qui accompagnent les actions de délocalisation des entreprises ainsi que la reconnaissance sociale de la femme ou des groupes marginalisés frappent tous les pays. La lutte des nouveaux mouvements sociaux acquiert une nouvelle dimension.

Un des exemples les plus illustratifs demeure sans doute la mobilisation des acteurs en Europe qui a accompagné en 1998 la dénonciation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), un document élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹⁵.

Plusieurs actions de contestation ont été organisées pour dénoncer la mainmise de la machine libérale sur l'économie et les acquis sociaux des travailleurs. Réuni autour d'intellectuels, de professeurs d'université, de journalistes et d'autres acteurs sociaux, ce mouvement s'est largement appuyé sur les nouvelles techniques de communication. Le travail de dénonciation mené par des ONG du Canada, des États-Unis et d'Europe a eu comme canal un nouvel allié qu'est l'Internet. Ce mouvement a fini par étendre ses ramifications dans tous les pays développés principalement, ainsi que dans les pays du Sud.

¹⁵ L'AMI qui était en négociation depuis 1995 visait à renforcer essentiellement le pouvoir des entreprises et des investisseurs sur les États. Le document est disponible sur le site Internet de l'OCDE.

La contestation met en jeu des acteurs nouveaux, les ONG, qui ont “mis au point et diffusé dans tous les pays un argumentaire anti-AMI qui s’exprime désormais, en termes similaires, dans les divers pays de l’OCDE”. La dimension internationale, la portée globale des revendications et la présence d’acteurs nouveaux sont des indices qui confirment le caractère particulier de la contestation¹⁶.

1.1.3 Des mouvements tournés vers l’usage de l’Internet et des médias alternatifs

Un bref rappel nous pousse à relever quelques exemples de cette forme de mobilisation des acteurs à la base contre le système économique dominant. Le premier est la résistance du Chiapas en 1995 contre le gouvernement mexicain. L’usage de l’Internet a permis aux hommes du sous-commandant Marcos de faire connaître leurs revendications et de faire reculer les autorités mexicaines.

Le soulèvement en 2000 des paysans boliviens contre les mesures de la privatisation de l’eau engagée par la Banque mondiale a contribué à développer de fortes résistances. Les mouvements de dénonciation ont profité des possibilités offertes par les TIC pour fustiger les taxes imposées sur l’eau¹⁷.

La création du mouvement altermondialiste Association pour la taxation des transactions financières pour l’aide aux citoyens (ATTAC) en juin 1998 reste déterminante pour cette époque de l’ère de l’information. Ses animateurs ont choisi l’Internet et les médias alternatifs. Ils ont utilisé ces canaux pour dénoncer la spéculation financière et la marchandisation à outrance des biens communs sur toute la planète.

¹⁶ LEMIRE, Marc. « La mondialisation économique et la société de l’information à travers l’analyse du mouvement social contre l’AMI », *Citoyenneté et participation à l’ère de l’information*, sous la direction de Manjunath Pendakur et Roma Harris, Montréal, Saint-Martin, 2002, p. 417.

¹⁷ N. CHOMSKY et E.S. HERMAN. *La fabrique de [...]*, p. 15.

Cette nouvelle donne a permis une planétarisation de la mobilisation des acteurs sociaux qui allaient ressentir directement les effets d'une mesure économique, qu'importe le territoire où cette décision a été prise.

Riccardo Petrella ajoute : « protéger une économie faible ou fragilisée, protéger les intérêts généraux et communs des membres d'une communauté humaine, d'une ville, d'une région, n'a plus de sens, nous dit le culte de la Sainte Trinité néolibérale¹⁸. »

Selon Manuel Castells, l'efficacité du mouvement altermondialiste « provient précisément de sa diversité, de sa capacité à associer les marges violentes, enragées, de la société aux plus hautes autorités morales et religieuses¹⁹. »

Une constante peut être relevée cependant avec la dénonciation des effets du système néolibéral partout à travers le monde. Jean-Pierre Boyer indique :

L'accès à l'information et la démocratisation de la communication sociale sont indissociables de la recherche d'un modèle alternatif de développement (...) Et ces questions qui furent d'une importance cruciale pour les mouvements sociaux des années soixante s'imposent d'autant plus aujourd'hui que les perspectives néo-libérales de sortie de crise par la communication marchande et l'imposition d'un nouveau modèle transnational de développement vont globalement à l'encontre des intérêts collectifs des populations vivant dans les pays industrialisés et du tiers-monde²⁰.

¹⁸ PETRELLA, Riccardo. (1996) « Urgence : re-cr  er la citoyennet   », *L'  tat aux orties ? : Mondialisation de l'  conomie et r  le de l'  tat*, sous la direction de Sylvie Paquerot, Montr  al :   cosociet  , 1996, pp. 17-32.

¹⁹ CASTELLS, Manuel. *La galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2001, p. 176.

²⁰ BOYER, Jean-Pierre. « Information publique et communication sociale : enjeux d  mocratique et pol-  thique    l'aube du 21   si  cle », *Nouvelles technologies de l'information et societ   : un d  bat sur l'intelligence    notre   poque*, sous la direction de Danielle Lafontaine, Rimouski, GRIDEQ, 1994, p. 149.

La dimension mondiale des luttes entreprises par les différents mouvements sociaux les a obligés à fédérer leur approche. La nature des nouveaux outils de communication qui sied parfaitement à l'horizontalité de ces mouvements a été d'un grand appui dans leurs différentes campagnes. Manuel Castells décrit :

Le mouvement altermondialiste n'a ni organisation permanente, ni centre, ni structure de commandement, ni programme commun. Des centaines, des milliers d'organisations et d'individus de par le monde convergent pour exprimer une protestation symbolique, puis se dispersent et retournent à leurs problèmes spécifiques – ou, plus simplement, s'évanouissent dans la nature et sont remplacés par de nouveaux contingents de militants débutants²¹.

La diversité des revendications et des aspirations des populations, au regard des réalités socio-économiques différentes, parfois même antagonistes (exemple des revendications des agriculteurs du Nord qui réclament le maintien des subventions étatiques et celles de leurs collègues des pays en développement qui exigent l'annulation de cette aide pour une meilleure compétitivité de leurs produits) entoure toute la complexité du mouvement dans son ensemble. Castells indique :

Ce côté informel, cette relative spontanéité ont toujours été le signe distinctif des mouvements sociaux les plus productifs. La nouveauté, c'est la mise en réseau par Internet, car elle permet au mouvement d'être à la fois divers et coordonné, de s'engager dans un débat continu sans en être paralysé, puisque chacun de ses nœuds peut reconfigurer un réseau suivant ses affinités et ses objectifs, avec des chevauchements partiels et des connexions multiples²².

Ces nouvelles mutations, à l'ère de l'information et cette planétarisation des mouvements sociaux, ont donc tendance à déterritorialiser leurs revendications. Ils ne

²¹ M. CASTELLS. *La galaxie* [...], p. 176.

²² M. CASTELLS. *La galaxie* [...], p. 177.

peuvent plus se contenter du seul cadre territorial pour la satisfaction de leurs préoccupations ainsi que leur reconnaissance.

La dimension conjuguée du local et du global du mouvement altermondialiste traduit tous ses enjeux. Citant les études de plusieurs auteurs, Castells indique que ces acteurs sociaux disposent d'une forte assise locale tout en étant à la quête d'une reconnaissance mondiale :

Ils ont besoin de la légitimité et du soutien que leur assurent leurs bases d'appui locales, mais ils ne peuvent rester locaux sans perdre tout moyen d'agir sur les véritables sources du pouvoir dans le monde actuel. Inversant le slogan bien connu d'il y a vingt-cinq ans, les mouvements sociaux doivent penser local (en prise directe avec leurs préoccupations et leur identité propres) et agir global (au niveau mondial, où cela compte vraiment aujourd'hui)²³.

La complexité des enjeux qui entourent les différentes aspirations des mouvements est mise en exergue par la lutte mais aussi la composition et leurs origines dans les pays du Sud.

Sur certaines questions transversales qui n'épargnent aucune partie du monde comme l'environnement ou les droits des femmes et sur d'autres plus spécifiques comme la question de l'annulation de la dette des pays pauvres ou encore l'amélioration des conditions de vie des paysans, le mouvement altermondialiste regroupe une pluralité d'acteurs sur des territoires différents.

²³ M. CASTELLS. *La galaxie* [...], p. 177.

Les Forums sociaux de Porto Alegre (Brésil) ou de Bamako (Mali) sont devenus des cadres de contestation et d'affirmation pour soulever les questions prioritaires des acteurs du Sud qui sont passées sous silence par les grands médias.

Il faut aussi relever que l'héritage colonial a quelque fois contribué à expliquer l'évolution de ces organisations dans certains pays africains. Les mutations politico-économiques dictées toujours par l'extérieur ont fortement contribué à leur émergence dans les pays du Sud.

1.2 Les mouvements sociaux au Sud, cas du Sénégal

1.2.1 Des mouvements qui suivent le train de l'histoire

La présence de ces acteurs dans les pays du Sud reste étroitement liée à leur histoire coloniale. Ils ont suivi une trajectoire sociale, économique ou politique, dictée le plus souvent, par les intérêts de la métropole. En effet, en l'absence d'usines et d'unités de transformations industrielles, la plupart des pays d'Afrique ont attendu la deuxième moitié du vingtième siècle pour voir la constitution de telles organisations fortement colorées cependant par les modèles en vigueur dans le pays colonisateur.

Les premiers signes de ces mouvements allaient se faire sentir dans le domaine des transports, précisément avec les chemins de fer, suite à la volonté des autorités françaises de relier les différentes colonies (Sénégal, Mali et Niger) par une ligne ferroviaire commune.

Ce projet, mis en branle par le gouverneur Faidherbe dès 1881, s'est concrétisé quelques décennies plus tard après la défaite de toutes les résistances locales. Elles percevaient la voie ferrée comme un outil destiné à perpétuer la domination coloniale.

Des résistants religieux comme El Hadji Omar Tall et Lat-Dior Diop s'y sont opposés farouchement avant d'être défaits par les armées françaises.

La mise en exploitation de la ligne de chemin de fer Dakar-Bamako de 1 300 kilomètres en 1923, a provoqué l'une des premières manifestations sociales du pays avec les cheminots de Thiès (région centrale pour l'exploitation des lignes de chemin de fer au Sénégal).

En effet, dès 1947, la Fédération autonome des cheminots appelle à la fin de la discrimination entre les salariés africains et leurs homologues français. Ce mécontentement des 8 000 travailleurs des chemins de fer était dû au fait qu'ils étaient toujours considérés comme des auxiliaires sans aucune garantie sociale, et sans avantages sociaux. Ils percevaient aussi moins que leurs homologues français²⁴.

Le conflit, dont le point de départ fut la région de Thiès, gagna toutes les autres villes des pays utilisant la même voie ferrée (Dakar, Bamako, Niger) ainsi que les populations originaires de la Guinée et de la Côte d'Ivoire.

Ce conflit social qui fit trembler la colonie peut être considéré comme le point de départ d'un mouvement social au Sénégal avec des acteurs luttant pour une meilleure reconnaissance de leur identité et aussi pour la défense de leurs intérêts. Le mouvement s'est dans une certaine mesure internationalisé avec le soutien de syndicats français établis dans la métropole. Ces derniers ont, à travers des actions symboliques organisées par la Confédération générale des travailleurs (CGT), offert un soutien financier pour venir en appui aux ouvriers africains privés de salaire par leur direction depuis le déclenchement de la grève.

²⁴ SEMBÉNE, Ousmane. *Les bouts de bois de Dieu*, Paris, Pocket, 1960, 368 p.

Une grève qui a eu aussi des relents politiques dans la mesure où elle sera déterminante pour l'ancien président sénégalais, Léopold Sédar Senghor. Député à l'Assemblée nationale française, il a apporté son soutien aux ouvriers sénégalais contrairement à son collègue Lamine Guèye avec qui il partageait la même formation politique, la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO). Senghor fonda le Bloc démocratique sénégalais (BDS) qui gagna les élections de 1951 en bénéficiant du soutien des ouvriers et d'une bonne partie de la population sénégalaise.

Ce rappel historique permet de situer l'imbrication forte des réalités sociales de notre champ d'étude avec la France. En effet, malgré l'indépendance politique, l'ancienne métropole continue à influencer fortement sur la composition du tissu social des nouveaux États.

1.2.2 De nouveaux acteurs tournés vers le développement et les questions civiques

La création de nouveaux États, un peu partout dans l'hémisphère sud, allait déboucher sur une nouvelle reconfiguration de l'espace socio-économique. Ont également émergé des acteurs (syndicats essentiellement) luttant pour de meilleures conditions de travail et d'existence.

Selon des données de l'Enquête sénégalaise auprès des ménages en 1994-1995 du ministère de l'Emploi, le taux de chômage était de 16,4 pour cent à Dakar et 13,9 pour cent dans les autres centres urbains du pays²⁵. La paupérisation des ménages en constitue

²⁵ Voir le site du ministère sénégalais de la fonction publique : <http://www.fonctionpublique.gouv.sn>

la résultante. Une enquête du ministère de l'Économie et des finances relève qu'en 2001-2002, la pauvreté au Sénégal touchait 57,1 pour cent de la population²⁶.

Cette dure situation économique, aggravée par la détérioration des termes de l'échange, pour une population essentiellement agricole, conduit à la constitution de plusieurs mouvements paysans au Sénégal et dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Dans une étude faite récemment²⁷, Abdou Salam Fall et Cheikh Guèye relèvent la multiplication d'organisations de producteurs agricoles chargées de défendre leurs propres intérêts. Leur survie est de plus en plus menacée par les règles actuelles du commerce international et les contraintes posées par l'OMC.

Le désengagement de l'État de ses attributs principaux, s'est traduit par l'introduction de nouveaux acteurs comme les ONG internationales, les mouvements caritatifs organisés autour de l'Église. Ils ont servi de cadre de soutien et d'appui aux exploités, aux couches marginalisées et aux victimes des droits de l'Homme.

La plupart de ces acteurs sont engagés dans des combats comme la réduction de la pauvreté, l'accès à l'éducation, l'amélioration des conditions de la femme et de l'enfant, l'annulation de la dette, la défense de l'environnement, la lutte contre les discriminations, les droits de l'Homme, la liberté de circulation des personnes.

²⁶ http://www.finances.gouv.sn/backoffice/pdf/MEF_Rapport_Annuel_2005.pdf, p.50, 184 p. Ministère de l'économie et des finances, rapport annuel 2005

²⁷ FALL Abdou Sall et GUÉYE Cheikh. *Derem ak ngerem : le franc, la grâce et la reconnaissance, les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest*, UQO, CRDC, 2000, 16 p.

Nous pouvons aussi relever la volonté commune entre acteurs sociaux du Nord et du Sud de trouver des alternatives au néo-libéralisme sous ses facettes actuelles. Ces réseaux demeurent « des leviers incontournables d'autorégulation car ils sont des ferments critiques des pratiques, des valeurs et des approches d'appui au développement²⁸. »

1.2.3 L'apport du mouvement altermondialiste et des TIC

La tenue de Forums sociaux mondiaux en Afrique et dans les autres régions du Sud (Amérique latine et Asie) témoigne de cette nécessité de créer des réseaux sur certaines questions transversales qui influencent directement le vécu quotidien des populations dans tous ces territoires.

Dans cette dynamique, l'Internet a représenté un outil essentiel pour ces acteurs qui l'ont rapidement domestiqué pour leur travail quotidien. Il a servi à la résolution de problèmes conjoncturels liés au manque de moyens et de financement auquel ils faisaient face.

Aussi, face à l'écart manifeste (80 pour cent des ordinateurs en réseau sont localisés dans les pays du Nord) dans la répartition des outils technologiques à l'échelle planétaire, Dominique Wolton tempère-t-il le bilan en soutenant que la mondialisation de l'information, outre qu'elle permet de mesurer les inégalités de divers ordres (scientifique, culturel ou technique), renforce aussi les échanges entre populations et acteurs engagés dans un même combat²⁹.

²⁸ FALL Abdou Salam, FAVREAU Louis, LAROSE Gérald. *Altermondialisation, développement et démocratie : la contribution des organisations de coopération internationale (OCI)*, CRDC, Séries comparaisons internationales, n° 10, 2004, 30 p., p. 24.

²⁹ WOLTON, Dominique. *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003, 212 p.

À travers leurs sites ou grâce à la vingtaine de radios privées sur la bande FM, ces organisations essayent de se battre en faisant passer leur message et en dénonçant certaines pratiques. Peuvent être citées plusieurs associations et organisations comme ENDA, le Forum civil, la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (RADDHO), le Conseil des ONG d'appui au développement (CONGAD), le Conseil national de concertation des ruraux (CNCR), la Fédération des associations féminines du Sénégal, etc.

1.2.4 Vers une conjonction des TIC et des actions des mouvements sociaux

Les nouveaux mouvements sociaux qui se retrouvent sur plusieurs thématiques (environnement, femme, discrimination, lutte contre l'exclusion...) se sont déployés sur plusieurs territoires aux réalités socio-historiques et culturelles différentes. Cette variété de revendications n'est pas cependant sans soulever des problèmes voire des antagonismes entre les priorités définies par certaines organisations.

Autant de facteurs qui témoignent de la complexité des enjeux qui entourent l'action de ces organisations engagées dans le processus de développement de leurs territoires. Elles luttent pour un mieux-être de leurs acteurs et des populations sous le coup des effets néfastes des politiques de libéralisation.

Dans cette même dynamique, l'usage de nouveaux supports de communication pour mieux faire passer leurs doléances et leurs spécificités peut être d'un grand apport si une réelle appropriation en est faite. Une alternative qui est cependant loin d'être gagnée. En effet, le problème de l'accessibilité de ces outils demeure, même si certaines valeurs comme le partage et l'usage communautaire peuvent permettre de combler ces déficiences.

1.3 Les technologies de l'information et de la communication au Sénégal

1.3.1 Historique des TIC

Considérée comme un trait distinctif de l'époque contemporaine, la société de l'information s'impose de plus en plus au niveau planétaire. Elle réduit, grâce à la vitesse de transmission des données, les distances mais aussi l'accès au savoir. Elle consacre une nouvelle division internationale du travail et repose sur des services et des supports technologiques, en l'occurrence, les technologies de l'information et de la communication.

Pour mieux comprendre toute la problématique qui entoure cette nouvelle dynamique, nous faisons nôtre la définition donnée par Manuel Castells indiquant que les TIC constituent :

L'ensemble convergent des technologies de la micro-électronique, de l'informatique (machines et logiciels), des télécommunications/diffusion et de l'opto-électronique. J'y ajoute, contrairement à certains analystes, l'ingénierie génétique avec sa série de croissance de développements et d'applications, non seulement parce qu'elle se fonde sur le décodage, la manipulation et, en définitive, la reprogrammation des codes d'information de la matière vivante mais aussi parce que la biologie, l'électronique et l'informatique semblent converger et interagir dans leurs applications, leurs matériaux et, plus fondamentalement leur approche conceptuelle³⁰.

La vaste gamme qui entoure les TIC nous oblige cependant à circonscrire notre étude aux outils les plus accessibles pour nos acteurs. Nous nous sommes concentré sur des outils comme l'Internet, le téléphone portable, le GPS (*Global positioning system* :

³⁰ CASTELLS, Manuel. *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1998, p. 54.

Système de positionnement mondial) ou encore la bande FM qui constituent les canaux les plus répandus dans les usages de notre champ d'étude.

Aussi, allons-nous faire un état des lieux des TIC au Sénégal, en particulier, en rapport avec les autres pays d'Afrique subsaharienne. Nous allons montrer leur taux de pénétration au Sénégal dans plusieurs secteurs. Il s'agit de déterminer leur usage dans les secteurs public et privé ainsi que chez les acteurs sociaux.

Pour mieux comprendre les enjeux qui sous-tendent l'utilisation de l'Internet à l'échelle mondiale, il s'avère nécessaire de situer dans un contexte géopolitique les origines de ces nouveaux supports de communication qui datent de la guerre froide. Leurs premiers signes sont apparus avec l'*Advanced research projects agency (ARPA)* dès 1958 aux États-Unis au lendemain du lancement dans l'espace du premier Spoutnik par les Soviétiques.

À vocation universitaire, ARPA était surtout destiné à assurer une position de leadership aux Américains. La mise en place d'un réseau de communication adapté pour faire face à d'éventuelles attaques nucléaires a été réalisée dès 1962.

Deux ans plus tard, Paul Baran de la *Rand Corporation*³¹ a réussi à mettre en place un réseau mixte d'architectures étoilées pour une meilleure fluidité dans la circulation des informations émises par les différents services interconnectés.

³¹ Paul Baran a exercé à la Rand Corporation, une structure californienne travaillant pour le Pentagone.

Progressivement, les recherches ont abouti en 1969 à la mise en place du projet ARPANET. Ses premiers nœuds ont permis la liaison de plusieurs centres de recherche universitaires. Des avancées remarquables dans la qualité et la fiabilité de la transmission et la circulation des données ont été enregistrées.

Les éléments configurant les services offerts par l'Internet sont successivement mis en place avec le courrier électronique (1972) et le protocole qui a connu une version avancée en 1979, en l'occurrence, le protocole TCP/IP.

Les recherches ne sont pas seulement limitées au territoire américain. En Europe, l'Organisation pour la recherche nucléaire, le CERN³², a institué le protocole HTTP (*Hyper text transfer protocol*) et HTML (*Hyper text markup language*). Des innovations qui ont donné naissance à la toile sous sa version actuelle au cours des années 1990 avec le *World wide web*.

Les autorités américaines, conscientes de l'enjeu d'un contrôle effectif de ces supports, ont réagi au sommet avec le vice-président Al Gore qui a lancé en janvier 1993 le concept des « autoroutes de l'information ». Il consacre l'avènement d'une société de l'information bâtie autour des enjeux du contrôle de l'information³³.

L'Internet est resté depuis sous contrôle américain avec ICANN (*Internet corporation for assigned names and numbers*), une structure basée en Californie et qui

³² Le CERN c'est l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, voir : www.cern.ch

³³ LACROIX Jean-Guy, TREMBLAY Gaëtan (dir.), *Les autoroutes de l'information. Un produit de la convergence*, Sainte-Foy, PUQ, 1995, 555 p.

assigne les domaines et noms de sites aux entreprises, aux sociétés et aux privés depuis 1998³⁴. Manuel Castells indique :

Au milieu des années 1990, donc Internet se trouvait privatisé, son architecture technique ouverte autorisait la mise en réseau d'ordinateurs n'importe où dans le monde, le World Wide Web pouvait fonctionner sur un logiciel adéquat et plusieurs navigateurs conviviaux étaient proposés au public³⁵.

1.3.2 Développement inégalitaire à travers le monde

Le souci de préserver cette mainmise américaine sur ce secteur a été fortement ressenti lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). La question de la gouvernance de l'Internet par une organisation mondiale n'a pas rencontré l'assentiment des Américains qui s'y sont fortement opposés à Genève en Suisse et à Tunis³⁶.

L'expansion des TIC un peu partout à travers le monde s'est déroulée au moment où la globalisation des échanges et des flux de capitaux a atteint un rythme sans pareil. Avec le vaste mouvement de déréglementation qui s'est opéré, nous assistons à la délocalisation des entreprises vers des pays plus flexibles en matière de fiscalité et à la main-d'œuvre plus accessible.

Dans un document publié au début des années 2000, le Fonds monétaire international, reconnaissant que la mondialisation était un processus historique remontant à plus d'un siècle, a indiqué que l'intégration des marchés financiers a été effective grâce

³⁴ Le MONDE Diplomatique, *Contrôler Internet*, Paris, novembre 2005, p. 1.

³⁵ M. CASTELLS. *La galaxie* [...], 2001, p. 28.

³⁶ Ces deux villes ont abrité les deux phases du SMSI en 2003 et 2005. Voir le site <http://www.itu.int/wsis>

aux moyens de communication électroniques³⁷. L'analyse de Manuel Castells arrive aux mêmes conclusions :

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication se sont répandues dans le monde entier à la vitesse de l'éclair en moins de vingt ans, entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, en affichant une logique qui m'apparaît spécifique de cette révolution technologique : l'application immédiate à son propre développement des technologies qu'elle génère, reliant ainsi le monde par la technologie de l'information³⁸.

Avec cette entrée dans l'ère de l'Internet, de nouveaux rapports se sont vite définis entre les différents acteurs, surtout les mouvements sociaux. Dans certains pays, ils ont fait face à un certain ostracisme des dirigeants des médias traditionnels en raison de la dénonciation des monopoles³⁹, des licenciements et des nombreux processus de délocalisation de certaines unités industrielles. L'arrivée de l'Internet leur offre de nouveaux moyens pour effectuer leur travail de dénonciation et de contestation.

Cette percée des acteurs sociaux à travers l'Internet se traduit par la multiplication des sites et forums créés un peu partout par le mouvement altermondialiste. Présent aux quatre coins du monde, ce mouvement a, dans ses activités de dénonciation ou encore de rassemblement et de communication, su domestiquer ce nouvel outil dans ses usages et dans son fonctionnement.

L'Internet a contribué à une meilleure organisation des grands mouvements sociaux à l'échelle planétaire. C'est parce que, reconnaît Manuel Castells :

³⁷ Fonds Monétaire International, *La mondialisation : faut-il s'en réjouir ou la redouter ?* in *Perspectives de l'économie mondiale*, Washington, mai 2000.

³⁸ M. CASTELLS. *La société* [...], 1998, p. 58.

³⁹ HALIMI, Serge. *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber/Raisons d'Agir, 1997, 110 p.

L'Internet est parfaitement adapté aux caractéristiques fondamentales du type des mouvements sociaux qui surgissent à l'ère de l'information. C'est parce qu'ils ont trouvé leur moyen d'organisation approprié que ces mouvements se sont développés et ont ouvert au changement social de nouvelles voies, qui à leur tour ont renforcé le rôle d'Internet, puisqu'il est aujourd'hui leur instrument privilégié⁴⁰.

L'essor des TIC et principalement de l'Internet ne s'est pas fait cependant de façon homogène dans les différents coins du monde. Sa répartition inégale a fragilisé parfois les actions ou les initiatives de certains acteurs basés dans les pays en développement. En effet, si à la fin de 2004, plus de 840 millions de personnes, soit 13 pour cent de la population mondiale, utilisaient les services offerts par l'Internet à travers le monde, les plus forts taux de pénétration étaient remarquables en Amérique du Nord et en Europe. Plus d'un tiers de la population d'internautes s'y concentre.

Ce taux de pénétration qui est de 28,2 pour cent en Amérique contre 31,1 pour cent en Europe et 8,1 pour cent en Asie n'est que de 2,6 pour cent en Afrique. Il traduit tout le retard du continent africain⁴¹.

Cette même évolution peut être signalée pour les débuts de la téléphonie mobile, dont le nombre d'unités en service à travers le monde a dépassé la barre des 2 milliards d'appareils au milieu de 2005. Ses utilisateurs ont doublé en quatre ans à peine comme le nombre de personnes connectées, selon des données de l'Union internationale des télécommunications (UIT). La téléphonie fixe, malgré une évolution moins fulgurante, a

⁴⁰ M. CASTELLS. *La société* [...], p. 173.

⁴¹ International Telecommunication Union, *World telecommunication/ICT Development report 2006, measuring ICT for social and economic development*, Genève, 2006.

connu des avancées sensibles dans sa pénétration. En 2004, la population abonnée tournait autour de 1,2 milliards.

Cette évolution, même si elle réserve au continent africain la portion congrue, révèle cependant une certaine réduction du fossé numérique entre riches et pauvres. Selon l'UIT, entre 2000 et 2004, l'écart entre pays développés et pays du Sud a chuté en ce qui concerne les abonnés à la téléphonie mobile, en lignes téléphoniques fixes et les surfeurs sur l'Internet.

Des taux de croissance remarquables dans le domaine de la téléphonie mobile ont permis de passer d'un écart de 9 en 2000 à 4 à la fin de 2004. L'écart est mesuré en divisant le taux de pénétration des TIC dans le monde développé par le taux correspondant dans le monde en développement. La fracture numérique a aussi chuté en termes de lignes fixes (de 6 à 4) en quatre ans, et en termes d'utilisateurs de l'Internet (de 15 à 8)⁴².

Le rapport relève cependant de fortes disparités en ce qui concerne les niveaux de pénétration. Si près d'un tiers de la population en Europe et en Amérique du Nord était en ligne, le taux n'était que de 8 pour cent dans la région Asie-Pacifique. Au même moment, l'Afrique présentait une situation peu enviable au plan de la connexion à l'Internet avec seulement 2 pour cent de sa population, soit 15 fois moins que l'Europe. Dans les États arabes aussi, moins de six personnes sur 100 seulement sont régulièrement connectées.

⁴² Rapport 2006 sur *Le développement des télécommunications/TIC dans le monde : Mesurer l'incidence des TIC sur le développement économique et social*, présenté par l'UIT à Doha lors de la Conférence mondiale de développement des télécommunications en mars 2006.

Ce constat est également perceptible avec l'accès à la large bande. L'Afrique et les pays arabes arrivent loin derrière la région Asie-Pacifique, l'Europe et l'Amérique du Nord qui concentrent 97 pour cent des abonnés.

Toutefois, indique Lara Srivastava, la nouvelle ère des communications va littéralement transformer l'Internet tel que nous le connaissons, et, avec lui, l'environnement professionnel, social, individuel. Outil de communication exceptionnel, l'Internet est aujourd'hui destiné à relier les hommes et les objets de tous types, mais aussi les objets et les autres choses⁴³.

Malgré cette situation défavorable au niveau des infrastructures, les TIC connaissent une évolution dans les pays africains où la dynamique communautaire est utilisée pour combler le déficit en ressources technologiques. Des centres multimédias communautaires érigés depuis quelques années par l'UNESCO dans certains pays ou encore les autres structures adaptées comme les télécentres, les cybercafés, etc. semblent favoriser un meilleur accès des populations aux TIC.

1.3.3 Le Sénégal dans l'ère de l'information

« L'Afrique constitue globalement la zone déconnectée par excellence. Cependant, 22 capitales étaient reliées à Internet en 1996, mais, sauf au Sénégal, l'accès à Internet était impossible en dehors la capitale⁴⁴. » Ce diagnostic de l'évolution des TIC en Afrique établi par Manuel Castells témoigne du rang du continent considéré comme un désert cybernétique mais surtout de l'arrimage du Sénégal dans le monde des télécommunications.

⁴³ SRIVASTAVA, Lara. *The Internet of things, ITU Internet reports 2005*, Genève, UIT, 2005, 130 p.

⁴⁴ CASTELLS, Manuel. *Fin de millénaire*, Paris, Fayard, 1998, p. 113.

En effet, ce résultat est le fruit des politiques gouvernementales lancées dans les années 1980 par les autorités publiques sénégalaises. Elles avaient décidé de restructurer le service public des postes et des télécommunications en créant deux organisations différentes à la place de l'Office des postes et télécommunications : la Société nationale des télécommunications (SONATEL) et la Poste.

Créée en 1985, la SONATEL est devenue en 1997 une société anonyme. Elle a comme partenaire stratégique France Télécom qui contrôle 42,33 pour cent de son capital, devant l'État sénégalais avec 27,67 pour cent et deux autres groupes d'actionnaires qui se partagent les 30 pour cent restants⁴⁵.

L'élaboration de plusieurs dispositions réglementaires comme le Code des télécommunications en février 1995 et le cinquième plan quadriennal de développement qui situait le secteur des télécommunications au centre des priorités des autorités publiques, ont placé ce secteur dans une position favorable au Sénégal.

L'infrastructure et les services de télécommunications, l'informatique et les médias ont atteint un degré de développement relativement important par rapport à la situation qui prévaut dans nombre de pays africains. Avec un chiffre d'affaires du secteur des télécommunications représentant 2,6% du PIB en 1996, le Sénégal fait partie des pays dans lesquels le secteur des télécommunications a atteint un niveau de développement important par rapport aux autres secteurs de l'économie⁴⁶.

⁴⁵ Données officielles tirées du site de la société : www.sonatel.sn

⁴⁶ SAGNA, Olivier. *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal, un état des lieux*, Genève, UNRISD, 2001, p. 18.

Les efforts consentis au niveau public se sont traduits en 1996 par la connexion officielle du pays à l'Internet.

Des mutations importantes ont suivi la libéralisation de l'audiovisuel et la création des premières stations radios privées sur la bande FM en 1994. L'avènement de la téléphonie mobile et l'octroi d'une deuxième licence d'exploitation à un deuxième opérateur, la SENTEL en juillet 1998, posaient les jalons d'une restructuration de ce secteur au Sénégal qui a également vu la création du premier cybercafé de l'Afrique de l'Ouest, le Métissacana, en 1996.

Pour essayer d'harmoniser toutes ces initiatives, les autorités ont mis en place l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) chargée de « garantir l'exercice d'une concurrence saine et loyale, au bénéfice des consommateurs, des opérateurs du secteur, et en général de l'économie nationale⁴⁷. »

1.3.3.1 Disparités régionales et territoriales

Malgré toutes ces mesures publiques, un fort déséquilibre existe entre la capitale et les régions du pays. Cette disparité s'explique, selon Olivier Sagna, par « l'absence d'une véritable stratégie⁴⁸ » mais surtout d'une vision globale et concertée avec les différents acteurs.

Avec seulement 1 000 villages bénéficiant de la desserte téléphonique sur 14 200 en 2003, les autorités publiques ambitionnent de corriger ces disparités pour brancher avant la fin 2008 quelque 9 500 villages et le reste en 2010. Ce handicap à généraliser

⁴⁷ Lettre de politique sectorielle du secteur des télécommunications du gouvernement du Sénégal rendue publique en janvier 2005, 12 p.

⁴⁸ O. SAGNA. *Les technologies* [...], p. 19.

l'usage des TIC à travers le pays ne manque pas d'avoir des répercussions dans certaines zones, contribuant davantage à leur isolement avec les accès difficiles pour certaines localités comme Kédougou (sud-est du pays), Bakel (est) surtout en période d'hivernage.

Selon le rapport de l'ARTP :

Malgré la politique d'extension menée par les opérateurs, le territoire national n'est toujours pas bien couvert par les réseaux et services de télécommunications. En effet, le taux de couverture déclaré par les opérateurs, se situe en moyenne, autour de 41 pour cent du territoire en fin 2004. Cette couverture est davantage le fait des réseaux mobiles (ALIZÉ et SENTEL) que du réseau fixe. Avec 317 BTS déployés sur le territoire en fin 2004, le réseau Alizé couvre 30,07 pour cent du territoire, tandis que celui de SENTEL couvre 12,73 pour cent⁴⁹.

Au niveau des infrastructures de télécommunications, des disparités sont également constatées au niveau national entre territoires urbains d'une part et entre les territoires ruraux d'autre part. Selon le même document de l'ARTP, la plupart des infrastructures sont concentrées à Dakar qui absorbe 64 pour cent des lignes téléphoniques fixes, 51 pour cent des BTS et 58 pour cent des télécentres, soit 12 755 unités contre 9 278 pour le reste du territoire national (voir cartes 1 et 2 ci-dessous).

Concernant l'offre de services de télécommunication en zone rurale, est constaté un déficit d'accès au téléphone et aux services à valeur ajoutée pour ses populations, note le rapport. Il indique aussi que le réseau mobile couvrait théoriquement 6 523 villages, soit moins de la moitié des villages au 30 avril 2005. L'accès privé au téléphone fixe est faible et l'accès aux services à valeur ajoutée est « quasi-inexistant » en milieu rural où la densité du parc téléphonique est inférieure à 0,5 pour cent et l'accès à l'Internet « extrêmement limité. »

⁴⁹ Rapport 2004 sur le Marché sénégalais des télécommunications publié par l'Agence de régulation des télécommunications, p. 10.

Autant de lacunes qui affectent par ricochet l'économie nationale au regard de la part importante du secteur primaire qui concentre 60 pour cent de la population. Il ne contribue qu'à hauteur de 17,4 pour cent au produit intérieur brut contrairement aux services qui dans la même période en 1998 en assuraient 59,3 pour cent⁵⁰.

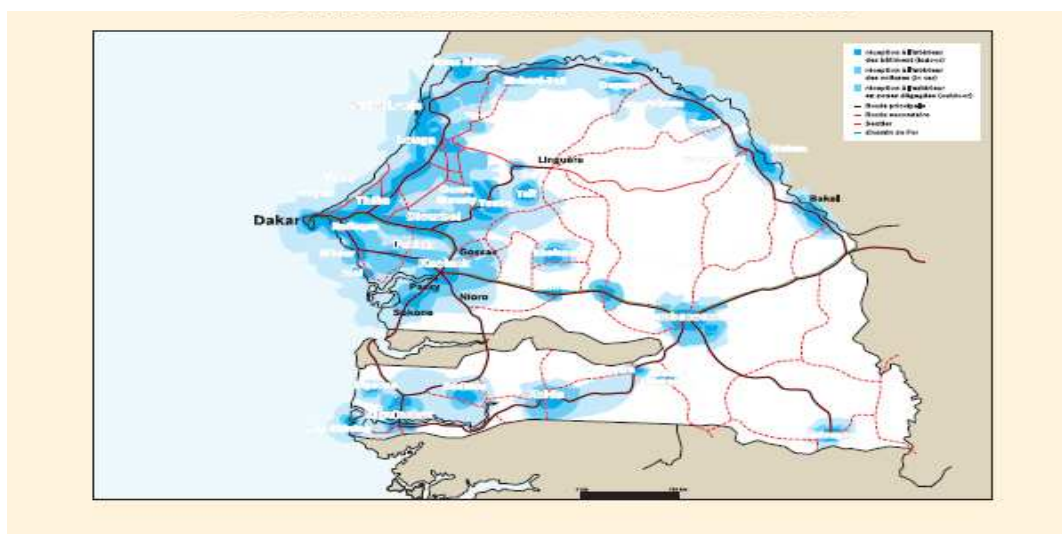
Pour désenclaver les territoires ruraux, le programme d'accélération de la desserte rurale a permis le raccordement pour la même période de 400 nouveaux villages et l'extension de la couverture du réseau mobile dans ces zones.

D'autres mesures destinées à porter le parc d'utilisateurs de la téléphonie à trois millions d'abonnés d'ici 2008 témoignent de cette volonté affichée des autorités à combler le fossé numérique. Leur initiative s'appuie sur des partenaires stratégiques comme l'UNESCO, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), ainsi que certaines initiatives lancées lors du Sommet mondial sur la société de l'information avec notamment la création d'un Fonds de solidarité numérique⁵¹.

⁵⁰ Données fournies par l'International Finance Corporation, septembre 1999.

⁵¹ L'idée de la mise sur pied d'un Fonds de solidarité numérique a été lancée à Genève en décembre 2003 par le président sénégalais, Abdoulaye Wade, pour permettre aux pays du Sud de disposer de plus de fonds pour acquérir les infrastructures nécessaires. Voir le site : <http://www.dsf-fsn.org/>

Carte 1 Couverture de la téléphonie mobile par la SONATEL, 2003

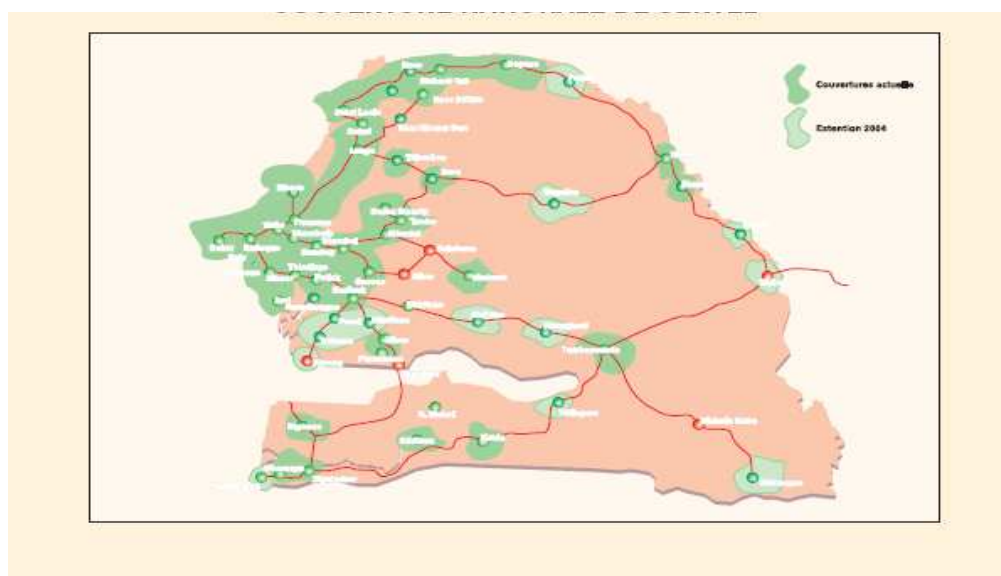


ARTP. (Page consultée le 20 mai 2007). Rapport annuel d'activités 2003, [En ligne].

Adresse URL :

http://www.artpsenegal.org/telecharger/document_Rapport_Annuel_2003_-_Partie_1_64.pdf

Carte 2 Couverture de la téléphonie mobile par SENTEL, 2003



ARTP. (Page consultée le 20 mai 2007). Rapport annuel d'activités 2003, [En ligne].

Adresse URL :

http://www.artpsenegal.org/telecharger/document_Rapport_Annuel_2003_-_Partie_1_64.pdf

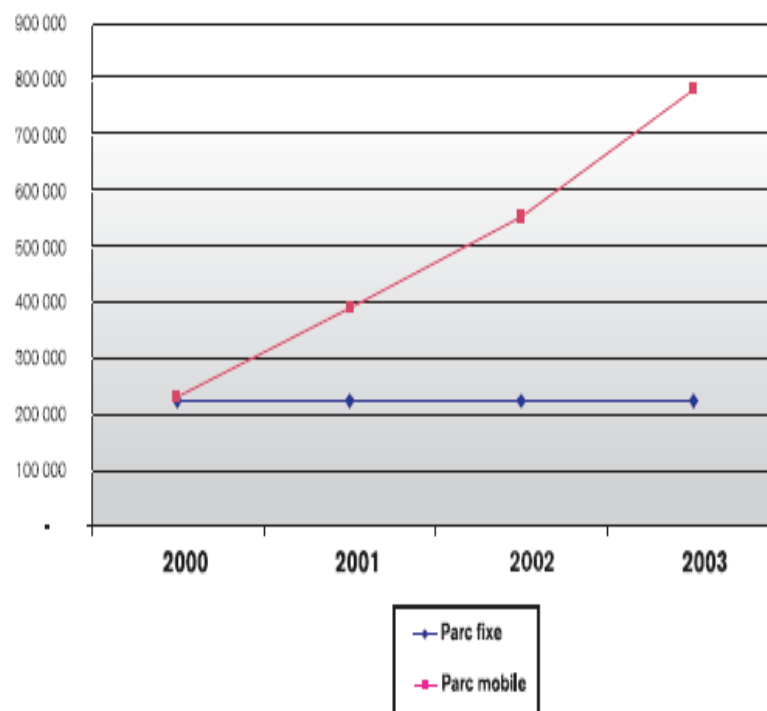
1.3.3.2 Progression des TIC dans les années 2000

À la fin des années 1990, le Sénégal a connu une progression remarquable de sa population abonnée aussi bien pour la téléphonie fixe que pour le mobile et l'accès à l'Internet.

Selon des données de la SONATEL⁵² qui a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 319,7 milliards de francs CFA en 2005, soit une évolution de 26,8 pour cent par rapport à 2004, une forte croissance dans le secteur du mobile a été enregistrée (Voir graphique et tableau ci-dessous). Une croissance de 34,4 pour cent en 2005 a été relevée dans ce secteur avec 1,1 millions d'abonnés (contre 583 658 abonnés au Mali). Le parc d'abonnés fixes qui a crû de 8,8 pour cent en 2005, a atteint quelque 266 612 unités.

⁵² SONATEL, *Note sur les résultats 2005*, Dakar, 2006, 14 p.

Figure 1 Évolution des parcs de lignes fixes et mobiles, abonnés de la SONATEL, 2000-2003

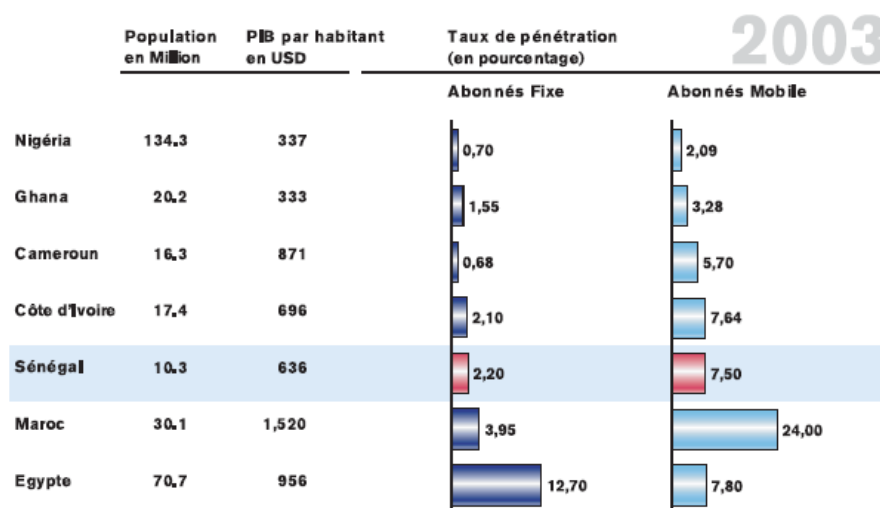


ARTP. (Page consultée le 20 mai 2007). Rapport annuel d'activités 2003, [En ligne].

Adresse URL :

http://www.artpsenegal.org/telecharger/document_Rapport_Annuel_2003_-_Partie_1_64.pdf

Tableau 1 Comparaison des pourcentages de pénétration de la téléphonie fixe et mobile, pays africains choisis, 2003



ARTP. (Page consultée le 20 mai 2007). Rapport annuel d'activités 2003, [En ligne].

Adresse URL :

[http://www.artpsenegal.org/telecharger/document Rapport Annuel 2003 -
Partie 1_64.pdf](http://www.artpsenegal.org/telecharger/document_Rapport_Annuel_2003_-_Partie_1_64.pdf)

Il faut aussi signaler que l'opérateur privé de téléphonie mobile, la SENTEL qui a démarré ses activités en avril 1999, a atteint les 700 000 abonnés en novembre 2005⁵³. Pour la connexion à l'Internet, le parc ADSL a quasiment doublé en 2005 au Sénégal pour atteindre 18 396 abonnés dont près de 90 pour cent ont choisi la SONATEL multimédia comme fournisseur de services.

⁵³ www.sentel.sn

À côté de cette évolution au niveau de la téléphonie et de l'accès à l'Internet, le paysage audiovisuel a connu depuis 1992 un essor remarquable. Une vingtaine de stations privées et publiques ont été créées sur la bande FM.

Cette bonne pénétration des TIC permet au Sénégal de s'arrimer à l'ère de l'information. Toutefois, cet arrimage ne peut être bénéfique que si les différents secteurs de la vie active (public, privé, mouvements sociaux) accèdent pleinement à ces supports.

1.3.3.3 Les TIC et l'État

Dans sa lettre de politique sectorielle concernant le domaine des télécommunications, l'État sénégalais fait dès le départ une profession de foi en s'engageant à « construire la route conduisant à l'émergence du e-Sénégal⁵⁴. »

Cette volonté des autorités publiques de contribuer à l'accessibilité des TIC date du milieu des années 1990. Malgré la timidité des actions engagées, des mesures institutionnelles ont été prises.

Ont été adoptées plusieurs réformes institutionnelles qui déboucheront sur la promulgation d'un nouveau Code des télécommunications, la création d'une Direction informatique de l'État, d'une Agence de régulation des télécommunications et des postes, ainsi qu'un ministère des Postes et télécommunications. La lettre de la politique sectorielle du gouvernement sénégalais indique :

⁵⁴ Lettre de politique sectorielle du secteur des télécommunications, p. 2

De ces trois organes émergera un environnement technologique contribuant efficacement à la compétitivité des entreprises sénégalaises et concomitamment à la croissance économique du pays. Les choix stratégiques du Sénégal, notamment ceux concernant l'ouverture accélérée de l'économie au commerce et aux IDE (échanges de données informatisées) se verront renforcées par la contribution d'un secteur des télécommunications rendu dynamique et compétitif.

Plusieurs innovations ont été apportées par l'État dans ses différents démembrements au niveau économique avec la mise en place du *Trade point Sénégal* et de son système de facilitation électronique *Orbus 2000* lancé depuis 1999. Il sera couplé au service douanier *Gaïndé* pour mieux faciliter les échanges et les transactions économiques des opérateurs locaux et étrangers. La mise en place simultanée d'un service intranet au ministère de l'Économie et des finances et d'une Direction du traitement automatisé de l'information peut également être signalée.

Sur le plan politique, la Direction de l'automatisation du fichier permet de rassembler au ministère de l'Intérieur des données importantes sur les populations. Les autorités ont procédé en décembre 2005 au lancement de nouvelles cartes d'identité numérisées plus fiables et de nouvelles cartes d'électeurs destinées à crédibiliser davantage le processus électoral. En janvier 2008, les autorités publiques ont lancé de nouveaux passeports numérisés.

Ces dispositions prises semblent corriger certains manques dénoncés par Olivier Sagna qui relevait en 2001 :

Le développement d'Internet se fait (...) en l'absence d'une véritable stratégie, voire d'une simple politique correspondant à un choix de société raisonnée, l'État se contente de répéter que l'objectif est de faire du Sénégal "un pays de services", sans dire ni comment ni pourquoi, et sans que l'on sache à quoi ressembleront le

politique, l'économique, le culturel, le social, et donc le vécu quotidien des Sénégalais dans cette nouvelle société⁵⁵.

Actuellement des dispositions institutionnelles, ainsi qu'un cadre législatif organisant les différents acteurs, sont érigés en attendant d'en faire une évaluation précise et rigoureuse. Toutefois, aucune politique culturelle et sociale n'entoure le plan de développement des autorités.

L'ARTP se contente seulement de dresser un tableau indiquant la percée des outils de télécommunications. Aucune étude préalable sur les enjeux culturels et sociaux ainsi que leur impact sur les populations et les usagers des TIC, n'a été faite.

Des lacunes à corriger pour ne pas rester uniquement au stade de consommateurs passifs d'informations comme actuellement avec les médias traditionnels. Il s'agit aussi de voir comment mieux valoriser et promouvoir les cultures et les productions locales en favorisant une appropriation effective et bénéfique de ces outils.

1.3.3.4 Les TIC et les entreprises sénégalaises

Une étude effectuée autour de la pénétration des TIC dans les activités économiques et industrielles des entreprises recensées au Sénégal révélait que 92 pour cent d'entre elles sont connectées au réseau mondial⁵⁶. L'historique de l'accessibilité à

⁵⁵ O. SAGNA. *Les technologies* [...], p. 19.

⁵⁶ BARRY Philippe, DIOP Hamidou, L'impact d'Internet sur le fonctionnement des moyennes et grandes entreprises, *Le Sénégal à l'Heure de l'information. Technologie et société*, sous la direction de Momar Coumba Diop, Paris, KARTHALA, UNRISD, 2002, 392 p. Document disponible à l'adresse : <http://www.osiris.sn/IMG/pdf/doc-95.pdf>

l'Internet des entreprises localisées au Sénégal remonte aux premières heures de son introduction officielle en mars 1996. Depuis, d'importantes évolutions ont été notées.

De 13 pour cent en 1996, cette accessibilité a presque triplé en trois ans pour atteindre 34 pour cent en 1999. Ce bond traduit l'engouement des entreprises sénégalaises. Les études faites relèvent que l'utilisation du courrier électronique prédomine pour l'usage de l'Internet par ces entreprises. Un faible usage des autres fonctions de cet outil de communication est donc constaté dans une grande partie de ce secteur vital de l'économie.

Selon les auteurs de l'étude, beaucoup d'entreprises innovent en intégrant ces technologies dans les différents maillons de la chaîne de la valeur ajoutée. Par conséquent, les gains de productivité réalisés ont modifié les règles classiques de compétitivité adossées auparavant sur les coûts du facteur travail et sur des aspects techniques comme l'énergie et les télécommunications.

Le sous-équipement de la petite et moyenne industrie se reflète par l'absence quasi générale de sites appartenant exclusivement aux unités industrielles. Leurs responsables ne jugeaient pas cet outil comme étant une « priorité » au moment de l'enquête. Toutefois, la plupart des entreprises versées dans les services utilisaient les TIC.

D'importants efforts restent à déployer dans ce secteur où l'une des failles demeure la taille de la structure mais aussi sa portée qui se limite au territoire sénégalais et à la région ouest-africaine. Ces actions doivent permettre à ces entreprises d'être informées sur l'évolution des offres qui fluctuent sur le marché en fonction de plusieurs paramètres (cours des actions au niveau international, transport).

Aussi, même si la grande majorité des sociétés nationales disposent de leur propre site, le contenu proposé reste souvent inapproprié car réduit à une présentation sommaire de l'entreprise et de ses actionnaires.

1.3.3.5 Les TIC et les acteurs sociaux

Victimes depuis des décennies de l'ostracisme des médias publics audiovisuels dans leurs activités de dénonciation des pratiques anti-démocratiques ou de non respect des droits de l'Homme par les autorités publiques, les mouvements sociaux ont rapidement exploré la voie offerte par les TIC, principalement l'Internet, pour faire entendre leurs voix.

La nature de l'Internet qui offre une certaine horizontalité entre les différents acteurs, renforce les attraits de ce nouveau support. Il brise toute approche hiérarchique et permet aux différentes organisations de mieux faire connaître leurs objectifs et de s'attirer de nouveaux militants et membres. Selon Isabelle Sommier :

Internet présente de multiples avantages pour les minorités actives. Le premier tient évidemment à la rapidité de l'information et de la propagande au moindre coût, qui permet de pallier le manque de moyens financiers et humains, mais aussi de faciliter les contacts et la proximité (virtuelle) avec les adhérents et les autres organisations⁵⁷.

Ces enjeux semblent avoir été rapidement saisis par beaucoup d'organisations, d'associations et de regroupements au Sénégal. En effet, l'exemple de l'ONG ENDA, basée à Dakar, peut être cité. Elle est l'une des premières structures connectées au réseau RIO. L'adhésion rapide de la plupart de ces organisations et mouvements peut

⁵⁷ SOMMIER, Isabelle. *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2001, p. 66.

s'expliquer par le fait qu'ils ont aussi le plus souvent des antennes ou des maisons mères dans les pays occidentaux.

Cette forte ruée des ONG et associations vers les technologies de l'information et de la communication a permis à la plupart des acteurs du champ social de disposer de leurs sites. Ils sont régulièrement mis à jour pour mieux faire passer leurs communiqués, leurs actions ponctuelles. Sont aussi mis en ligne les rapports effectués lors de certaines missions au Sénégal ou dans les pays voisins.

De la Rencontre africaine des droits de l'Homme (RADDHO) en passant par le CONGAD (Conseil des ONG d'appui au développement du Sénégal) qui compte 150 ONG, le Forum civil, ENDA et le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), toutes ces organisations disposent de leurs sites.

Alimentés et mis à jour par leurs propres agents, ces sites servent de vitrine et de source d'information pour les médias traditionnels et les autres acteurs intéressés par les activités menées par ces organisations sur le terrain. En s'appropriant un terrain de la conception et de la diffusion de l'information naguère dévolu aux médias, ces organisations touchent directement leurs cibles à travers leur propre langage.

Les derniers événements politiques et judiciaires survenus au Sénégal ont montré la forte mobilisation des acteurs sociaux à travers l'Internet. Nous pouvons relever la demande d'extradition de l'ancien président tchadien Hissein Habré réfugié au Sénégal depuis plus de 10 ans ainsi que l'emprisonnement en juillet 2005 de l'ancien premier ministre sénégalais, Idrissa Seck. Les arrestations des journalistes et des leaders d'ONG ont aussi été dénoncées à travers l'Internet.

Des sites ont été créés un peu partout au Sénégal et dans le monde par les Sénégalais de la diaspora pour dénoncer les dérives des autorités publiques. Des forums ou des pétitions électroniques s'opposant à l'extradition vers la Belgique de l'ancien président tchadien ou l'approuvant ont été lancés. La justice sénégalaise a accepté de le juger après s'être rétractée dans un premier temps en signifiant à la communauté internationale son « incompétence » à juger Hissein Habré.

L'absence de travaux de recherche sur le sujet au Sénégal nous oblige à documenter des cas particuliers et à tenir compte des nouvelles tirées de l'actualité quotidienne. Une étude exhaustive autour de ce thème devrait nous permettre de mieux mesurer l'appropriation de ces nouveaux outils ou encore de voir s'il s'agit d'un effet de mode.

Il faut aussi signaler une marginalisation de la dimension sociale et culturelle de la part des autorités qui focalisent toute leur politique de développement des TIC sur les infrastructures et les politiques de régulation. Une étude centrée sur ces aspects socioculturels devrait permettre de mieux mesurer à travers des indicateurs bien définis une réelle appropriation par les populations et les acteurs sociaux à la base de ces outils pour un meilleur développement des régions et des territoires.

Cette étude va nous permettre de mesurer l'impact ou la portée des initiatives lancées par certaines organisations (CNCR, MANOBI, etc.). Depuis quelques mois, elles fournissent quotidiennement des informations sur ces nouveaux canaux (Internet, téléphone mobile, radio FM...) à des acteurs du monde paysan comme les agriculteurs (sur le cours des marchés pour les prix des céréales à écouler). Les pêcheurs ne sont pas

en reste et reçoivent quotidiennement des données sur les heures de marée et la météo marine⁵⁸.

L'échange instantané d'informations entre acteurs à la base traduit une nouvelle dynamique dans cette bataille pour le contrôle et l'accès à l'information. La circulation de l'information se fait à la base entre acteurs d'un même milieu sur un même ou différent territoire. Ils entendent ainsi tirer les meilleurs profits pour leur production en fonction de la fluctuation des cours du marché.

1.4 Technologie, développement et territoire

La question du développement a été une des problématiques majeures de la recherche dans les pays du Sud. Une importante littérature peut être relevée. Nous nous concentrerons, toutefois, sur les grandes orientations ayant alimenté cette recherche par rapport à notre champ d'étude.

1.4.1 Le développement, un concept polysémique

Il est difficile de situer les origines exactes du concept du développement. Il faut ainsi remonter en janvier 1949 pour retrouver la racine du mot à travers un discours du président américain Harry Truman. Pour soutenir les pays européens dévastés par la guerre, il évoquait la nécessité de « lancer un nouveau programme qui soit audacieux et

⁵⁸ LE Soleil, *Prix des marchés agricoles, le Sms à la rescousse de 3000 producteurs agricoles*, Dakar, janvier 2006.

qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées »⁵⁹.

Cette orientation allait aussi être mise en avant dans les années 1960 pour aider les anciennes colonies du Sud à sortir du sous-développement pour rejoindre le niveau de vie des pays développés. D'importants investissements en infrastructures allaient être engagés dans ces pays nouvellement indépendants pour inverser la tendance. Toutefois, constate amèrement Wolfgang Sachs :

Quarante ans plus tard, avec le recul, le discours de Truman est perçu comme le coup d'envoi de cette course du Sud pour rattraper le Nord, mais depuis, non seulement la distance s'est-elle encore agrandie et certains coureurs chancellent-ils sur la piste, mais *tous* commencent à soupçonner qu'ils courent peut-être tout à fait dans la mauvaise direction⁶⁰.

Dans cette dynamique, il faut rappeler que la vision du développement instituée reste liée à un processus devant déboucher sur la généralisation des rapports marchands⁶¹. Les nouveaux pays indépendants devaient suivre la même trajectoire comme le soutient Walt Rostow dans l'exposé de sa théorie du décollage :

À considérer le développement de l'économie, on peut dire de toutes les sociétés qu'elles passent par l'une des cinq phases suivantes : la société traditionnelle, les conditions préalables du démarrage, le démarrage, le progrès vers la maturité, et l'ère de la consommation de masse⁶².

Cette théorie qui propose une vision linéaire du développement a montré ses limites dans les pays d'Afrique subsaharienne où les différentes stratégies de

⁵⁹ RIST, Gilbert. *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996, p. 118.

⁶⁰ SACHS, Wolfgang et ESTEVA, Gustavo. *Des ruines du développement*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 1996, p. 14.

⁶¹ G. RIST. *Le développement* [...], p. 36.

⁶² ROSTOW, Walt W. *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Coll. Points, Le Seuil, 1963, p.13.

développement ont été la plupart du temps des échecs, débouchant dans les années 1980 sur des programmes d'ajustement structurel dictés par les instances financières internationales (FMI et la Banque mondiale). Une situation exacerbée aussi par la détérioration des termes de l'échange qui ne permet pas aux pays africains, aux économies le plus souvent extraverties, de profiter pleinement des retombées de l'exploitation de leurs ressources.

Ces échecs ont poussé plusieurs auteurs regroupés autour de la théorie de la dépendance comme Samir Amin ou André Gunder Frank, à dénoncer les échanges inégaux et la division internationale du travail. Samir Amin qui prône une rupture par rapport à cette donne écrit :

L'expression mondiale du capitalisme est donc par nature doublement polarisante : de l'origine du capitalisme, il y a quatre siècles, à nos jours, la polarisation centres/périphéries a été et demeure immanente à ce système; à l'intérieur des sociétés périphériques la polarisation sociale est grandissante. Cette double contradiction, qui constitue l'aspect principal des contradictions du capitalisme, est insurmontable dans le cadre du système mondial. L'insertion dans le système mondial –'facteur externe' – non seulement est elle-même un facteur défavorable, mais encore elle l'est de plus en plus⁶³.

Cette théorie qui a prospéré dans beaucoup de pays du Sud a été au centre de nombreuses critiques surtout avec la globalisation des échanges enchevêtrant les sociétés et les économies des différents pays développés et en développement.

Il faut aussi relever que d'autres aspects relatifs à l'environnement, au social, et à certains facteurs humains ont commencé à être intégrés dans la définition du concept de

⁶³ AMIN, Samir. *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 252.

développement. Selon le Rapport Dag Hammarskjöld publié en 1975 sur le développement et la coopération internationale,

Le développement est un tout; c'est un processus culturel intégral chargé de valeur; il englobe l'environnement naturel, les rapports sociaux, l'éducation, la production, la consommation, le bien-être. La diversité dans les voies de développement répond à la spécificité des situations culturelles ou naturelles; il n'y a pas de formule universelle. Le développement est endogène; il surgit seulement du for intérieur de chaque société, définissant souverainement sa vision ou son projet, comptant d'abord sur ses propres forces (...), tirant rationnellement parti de ses propres ressources et coopérant avec les sociétés qui partagent ses problèmes et ses aspirations⁶⁴.

Plusieurs dimensions (environnement, durabilité, sociale, culturelle) sont prises en considération dans cette définition qui relance et oriente la réflexion autour de la question du développement. De nouveaux concepts comme le « développement endogène » ou le « développement local » sont mis en avant aussi bien par les acteurs locaux que par les partenaires au développement pour mieux résoudre les problèmes touchant chaque village ou localité. Sous cet angle, nous pouvons relever avec Bernard Vachon que :

Le développement local est une stratégie qui vise par des mécanismes de partenariat à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficulté ; à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macro-économique ; ou à trouver d'autres formes de développement, qui par des modes d'organisation et de production inédits intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques⁶⁵.

⁶⁴ Définition extraite de Que Faire, Le Rapport Dag Hammarskjöld 1975 sur le développement et la coopération internationale préparé à l'occasion de la 7^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies; *Development Dialogue*, 1975, Numéros 1 et 2, p. 7.

⁶⁵ VACHON, Bernard. *Le développement local. Théorie et pratique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p. 104.

Le développement ne se limite plus au champ économique et plusieurs paramètres entrent en jeu après les échecs de plusieurs pays de hisser au rang des pays développés. Cette nouvelle donne permet ainsi de relativiser l'efficacité d'un modèle unique dans la mesure où les réalités socioculturelles internes ne sont pas souvent prises en compte dans les schémas de développement tracés par les bailleurs de fonds et les partenaires au développement dans les pays du Sud.

Il est difficile de circonscrire l'étude du développement des pays du Sud autour d'une idée centrale ou directrice. Les spécificités locale, culturelle, sociale et politique ne permettent pas de dégager un modèle définitif pouvant être appliqué aux différentes régions. Une approche intégrée mettant en exergue les potentialités et les besoins locaux tout en tenant compte des réalités socioculturelles et environnementales propres à ces milieux peut nous permettre de mieux dégager les stratégies les plus indiquées en fonction de chaque territoire.

Nous retiendrons avec François Perroux que « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement, son produit réel global »⁶⁶

Notre travail de recherche s'intéressera au niveau des zones rurales à cette approche avec des acteurs prenant en main leur destinée à travers des expériences et des activités dictées d'abord par les exigences du milieu et les besoins des populations.

Sous cet angle, il est intéressant de voir comment les populations ont eu à utiliser les outils technologiques comme élément leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie.

⁶⁶ PERROUX, François. *L'économie du XXe siècle*, Paris, PUF, 1969, p. 190.

1.4.2 La technologie au service du développement, illusion ou réalité ?

La technologie a, dès le départ, été considérée comme un moyen devant permettre aux pays africains de rattraper leur retard et d'accéder au stade du développement. Dès lors, différentes stratégies ont été mises en œuvre pour assurer le transfert des technologies des pays développés vers ceux du Sud au lendemain des indépendances. Une option vantée par Arghiri Emmanuel soutenant que :

Il en résulte que, toute autre considération réservée, la diffusion internationale de la technologie constitue en soi un raccourci et un accélérateur de développement ; raccourci, si le transfert concerne un pays sous-développé ; accélérateur, lorsque la technologie circule entre pays développés échangeant leurs innovations⁶⁷.

D'importants investissements ont été faits à ce niveau avec l'installation d'industries manufacturières et surtout d'huileries au Sénégal réputé pour sa production arachidière. En 1960 déjà, la trituration des graines d'arachide constituait près de 42 pour cent du chiffre d'affaires de l'industrie sénégalaise⁶⁸. Ce transfert technologique ne s'est pas seulement limité aux industries. En effet, le secteur des communications avec la radiodiffusion ainsi que la télévision a été très tôt exploité par les partenaires au développement et les institutions onusiennes, particulièrement l'UNESCO.

Des programmes spécifiques vont être développés pour favoriser la diffusion des innovations devant permettre aux pays africains de rattraper leur retard. Cette vision entretenue par des chercheurs américains comme Daniel Lerner et Wilbur Schramm, devait permettre de placer les outils de communication comme la radio ou la télévision au cœur du développement.

⁶⁷ EMMANUEL, Arghiri. *Technologie appropriée ou technologie sous-développée ?*, Paris, PUF, 1981, p. 33.

⁶⁸ FREUD, Claude. *L'arachide au Sénégal. Un moteur en panne*. Paris, Harmattan, 1997, p. 9.

Cette théorie a aussi été mise en pratique au Sénégal où la radio fut un outil au service de l'école mais surtout des paysans. Dès 1962, a été mise en place une politique de décentralisation de l'écoute radiophonique destinée à renforcer et encadrer politiquement les populations rurales avec la mise en place de systèmes d'écoute collective. Les autorités publiques, avec l'appui de l'UNESCO, ont mis en place 145 postes d'écoute collective dans les sept régions que comptait le Sénégal. Des émissions comme « *Dissoo* » vont être des plages horaires entièrement consacrées aux pêcheurs, aux agriculteurs et aux éleveurs.

Ces expériences, à l'exception de l'émission « *Dissoo* », n'ont pas obtenu les résultats escomptés et furent abandonnées. En effet, les populations ne devaient pas seulement se limiter à une posture d'écoute pour des émissions consacrées à leur vie active et conçues le plus souvent dans les villes. Une démarche associative et surtout une meilleure articulation des thématiques abordées par les populations elles-mêmes auraient permis d'obtenir des résultats porteurs.

Elles posent en même temps l'efficacité de ce type d'expériences qui a servi plus à maintenir dans les pays du Sud l'influence des modèles occidentaux qu'à asseoir des politiques de développement adaptées aux réalités des populations. Ces expériences démontrent aussi les particularités des différents espaces urbains et ruraux qui ne recouvrent pas les mêmes réalités et potentialités.

1.4.3 Des régions encore sous tutelle malgré la politique de décentralisation

Le Sénégal, comme la plupart des autres États francophones nouvellement indépendants, a été divisé en régions. Ces entités administratives ne jouissaient cependant d'aucune autonomie et toutes les décisions étaient centralisées au niveau de l'État.

Les premiers signes d'une réelle volonté politique d'accorder une autonomie aux régions ne seront perceptibles qu'en 1972 avec la mise en place de nouvelles communes et l'institution des communautés rurales et conseils ruraux. Cette année marque la première phase de décentralisation avec ces entités qui ne disposaient cependant pas des moyens nécessaires.

Il a fallu attendre 1996 pour assister au vote par l'Assemblée nationale de la Loi numéro 96-06 portant sur le Code des collectivités locales bâti autour de cinq grands principes : un statut unique pour les régions, l'équilibre entre décentralisation et déconcentration, meilleure répartition des centres de décision dans le cadre des ressources disponibles, contrôle à posteriori aménagé, et l'unité nationale et l'intégrité territoriale⁶⁹.

Ces nouvelles dispositions confèrent aux régions un nouveau statut et plus de responsabilités pour assurer le développement économique et social des communes et communautés rurales. Cette nouvelle orientation, qui entre dans le cadre d'un plan d'aménagement du territoire national, s'est faite sans les moyens nécessaires devant permettre à ces nouvelles entités géographiques et socioculturelles de jouer pleinement leur rôle. En effet, relève Christel Alvergne :

Au niveau local, les nouveaux maires n'ont ni les moyens ni parfois la conscience d'être en charge de compétences d'aménagement de leur territoire. Souvent aussi, le manque de données les limite à une connaissance pragmatique de leur commune et des besoins des populations. Enfin, nous l'avons souligné à plusieurs reprises, l'absence de coordination entre les niveaux territoriaux et de véritable dialogue avec l'État limite les possibilités d'action⁷⁰.

⁶⁹ Voir le site de la Direction des Collectivités locales : www.dcl.sn

⁷⁰ ALVERGNE, Christel. « Pour une renaissance des politiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest », *Territoires 2020*, septembre 2002, numéro 6, p. 109

Malgré ces difficultés, il convient de rappeler que des entités réunies parfois autour d'un lien fort comme l'histoire, la religion ou encore l'ethnie, s'organisent et essaient à travers des expériences innovantes d'améliorer leurs conditions de vie avec l'appui d'ONG et parfois de l'État. Sous cet angle, nous relevons avec Claude Lacour que « le territoire, alors, est davantage qu'un lieu, plus qu'un espace hérité de l'histoire, de la géographie, de l'industrialisation mais bien une création sociale et collective, à partir d'un projet ; en bref la référence personnalisée du développement »⁷¹.

Les sites ciblés par notre recherche témoignent d'une spécificité, tant au niveau de leurs activités que de leurs ressources. En effet, les localités situées au centre et au sud du Sénégal (région de Kaffrine) se distinguent par leurs activités pastorales et agricoles, tandis que celles situées au nord se démarquent avec la mise en valeur de leurs ressources halieutiques.

Dès lors, nous conviendrons avec Bruno Jean que « le développement territorial implique aussi que chaque territoire doit construire, par une démarche interne, son propre modèle spécifique de développement. Car ce qui a réussi sur un territoire donné à un moment donné peut fort bien ne pas réussir dans un autre territoire »⁷².

Comme beaucoup d'États africains, le Sénégal doit faire face à de nombreuses difficultés économiques et sociales dues essentiellement à des politiques de développement inadaptées aux réalités locales. L'introduction de nouveaux acteurs ainsi que la mise en place de nouvelles politiques de décentralisation ont certes insufflé une nouvelle dynamique dans la gestion des territoires surtout ruraux, mais les directives

⁷¹ LACOUR, Claude. « Les territoires, nouvelles ressources du développement ? », *Recherches pour et sur le Développement territorial*, Symposium de Montpellier, 11-12 janvier 2000, INRA, juillet 2000, p. 15.

⁷² JEAN, Bruno. « Du développement régional au développement territorial durable : vers un développement territorial solidaire pour réussir le développement des territoires ruraux. », *Coloquio internacional de Desenvolvimento Territorial Sustentavel*, USFC, Florianopolis, 22-25 août 2007, p. 19.

continuent toujours d'être pilotées de l'extérieur même si les initiatives locales pour domestiquer les moyens introduits ne manquent pas.

1.5 L'appropriation sociale des TIC

Les recherches relatives aux différentes étapes du processus de la communication ont toujours réservé une place centrale à l'émetteur. Il a pendant longtemps, aussi bien d'un point de vue technique qu'académique, occupé les recherches dans les sciences de l'information et de la communication. Aussi, a-t-il fallu attendre les années 1970 avant que les récepteurs (public) n'occupent une place appropriée comme facteur social ou culturel dans l'étude du champ de la communication et de ses différents effets⁷³.

1.5.1 Quand l'oralité épouse la technologie occidentale

Ces mutations ont permis de mieux recentrer la recherche sur les effets des messages mais également des médiums leur servant de canal. Le public ne se contentait plus d'être un consommateur passif des outils mais devenait un acteur central pour toute diffusion et émission d'informations.

Dans notre approche, nous nous concentrons sur cette dimension collective qui a entouré la percée des outils de communication, du téléphone à la radio, en passant par la télévision et maintenant l'Internet. L'interactivité générée par ces nouveaux outils de communication se traduit quotidiennement par leur intégration de plus en plus remarquée dans les activités des populations.

⁷³ LAULAN, Anne Marie. *La résistance aux systèmes d'information*, Paris, Retz, 1985, 161 p.

Le règne de la culture de l'oralité dans les sociétés africaines a beaucoup contribué à la percée d'un des médiums les plus répandus dans l'univers de la communication de masse, la radio. Elle est rapidement entrée dans les mœurs des populations grâce à l'adéquation linguistique (les langues locales sont utilisées en grande partie) mais aussi aux services communautaires rendus par cet outil.

La radio a, dès ses débuts en Afrique, servi de trait d'union entre membres d'une même famille dispersée sur différents territoires ou entre différents groupes professionnels ou sociaux. Elle a su bénéficier d'une accessibilité et d'une adaptation remarquée⁷⁴. Cette percée faite par la radio rappelle les succès enregistrés au niveau des usages par certains nouveaux outils de communication comme le téléphone ou l'Internet.

Nous pouvons aussi rappeler que la radio, le téléphone ou encore les autres outils de communication ont des origines occidentales. Ils sont donc conçus au départ suivant des réalités socioculturelles et économiques différentes des pays africains. Leur percée n'a pas été d'un même niveau sur le continent africain qui ne bénéficie toujours pas des conditions idéales à leur expansion.

Il est permis de relever à partir de certaines données liées à la scolarisation ou à l'alphabétisation des populations que des outils de communication comme les journaux ont connu une percée moins rapide. Cette situation s'explique d'une part, par le fait que les journaux s'adressent en priorité à des populations bénéficiant d'une formation

⁷⁴ TUDESQ, André-Jean. *L'espoir et l'illusion : actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Bordeaux, MSHA, 1998, 260 p.

avancée et d'un statut social élevé. En 2000, le taux d'analphabétisme sur le continent africain s'élevait à 40,2 pour cent⁷⁵.

D'autre part, le coût du produit rend son accessibilité moins évidente pour une bonne partie de la population. Cette particularité du support écrit a dans une certaine mesure favorisé une plus grande percée, dès leur introduction, de canaux de communication comme la radio, le téléphone et dans une moindre mesure l'Internet actuellement.

La radio a connu dès le départ un succès remarquable engendré par l'adéquation entre le message véhiculé et le support sonore émis dans des sociétés où la culture de l'oralité prédomine. Elle a été rapidement mise à profit par les autorités au lendemain des indépendances en 1960 pour essayer de forger une nouvelle citoyenneté. Les émissions interactives les plus remarquées cibleront le monde paysan ou la famille dans toute sa diversité. Au Sénégal, des émissions comme *Disso* (concertation en français) ou *Disque des auditeurs* ont été au cours des dernières années fort bien reçues par les auditeurs de ces programmes.

1.5.2 Utilisation intelligente des technologies importées

Les succès enregistrés par les radios FM ou le téléphone portable qui a enregistré des percées plus importantes que la téléphonie fixe semblent témoigner de l'adéquation des réalités et besoins des populations avec ces nouveaux outils de communication. Leurs usages dépassent parfois les normes prévues par les concepteurs au regard de la portée collective du téléphone portable ou encore des centres multimédias communautaires. Thierry Vedel indique que :

⁷⁵ Bulletin EPT Afrique, Unesco, BREDA, Dakar, novembre 2002.
http://www.dakar.unesco.org/efa/bulletin/2002_11_fr.shtml

Si la technologie a pendant longtemps été considérée comme structurant les usages qui en sont faits, les travaux sociologiques les plus récents tendent à renverser cette perspective et à penser la technologie comme modelée par les pratiques des usagers⁷⁶.

Il s'agit de procéder à un « détournement d'objectifs » surtout dans les pays en développement et situés à la périphérie des marchés des pays riches où ces outils technologiques ont été conçus et mis en œuvre. Selon Michel de Certeau, les usages attendus par le producteur ou l'industriel peuvent différer d'avec les usages du consommateur, voire s'opposer à eux.

À une production rationalisée, expansionniste autant que centralisée, bruyante et spectaculaire, correspond une autre production, qualifiée de "consommation" : celle-ci est rusée, elle est dispersée, mais elle s'insinue partout, silencieuse et quasi invisible, puisqu'elle ne se signale pas avec des produits propres mais en manière d'employer les produits imposés par un ordre économique dominant⁷⁷.

Ainsi, apparaît la dimension créatrice et innovante des usagers. Nous pouvons relever leur capacité à adapter en fonction de leurs besoins et de leurs réalités, les outils nécessaires pour mener à bien leurs activités. Aussi, les acteurs ciblés vont-ils rapidement intégrer les TIC dans leur vécu quotidien.

1.5.3 Les différentes phases de l'appropriation sociale des outils technologiques

Les enjeux sociaux tournant autour de l'usage des technologies de l'information et de la communication placent les usagers au premier plan. Ils deviennent des acteurs incontournables dans tout processus d'appropriation d'un quelconque outil de

⁷⁶ VEDEL, Thierry. « Sociologie des innovations technologiques et usagers : introduction à une socio-politique des usages », *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*, sous la direction d'André Vitalis, Rennes, Éditions Apogée, p. 13. (pp13-43)

⁷⁷ DE CERTEAU, Michel. *L'invention au quotidien, tome1 : Arts de faire*, Paris, 1980, p. 11.

communication. Dans cette même dynamique, nous pouvons relever l'approche faite par Anne Marie Laulan sur l'appropriation :

À nos yeux, le travail de l'appropriation consiste paradoxalement à transformer les outils techniques en serviteurs fidèles, à réconcilier la rationalité industrielle et l'imaginaire symbolique, à apprivoiser ce qui paraissait autre ou lointain de sorte qu'il devienne proche, et me rende moi-même un peu différent. Aucun paradoxe ne va sans risque, aucun travail d'appropriation n'évite le danger de se perdre dans cette rencontre avec autrui⁷⁸.

L'appropriation demeure, sous cet angle, une étape permettant de rapprocher la technologie même étrangère avec plusieurs autres acteurs dans un même environnement qui peut varier de la famille aux groupes socioprofessionnels vivant ou non sur un même territoire, mais aussi avec des partenaires locaux ou étrangers.

Serge Proulx qui aborde le volet social de ce concept de l'appropriation des technologies de l'information et de la communication soutient que son effectivité ne peut être évidente que lorsque « la mise en œuvre des nouveaux outils et des nouveaux savoirs contribue à la transformation du mode de gestion des connaissances propres au groupe ou à la catégorie sociale qui s'approprie l'outil⁷⁹. »

Proulx considère l'appropriation comme étant : « la maîtrise cognitive et technique d'un minimum de savoirs et de savoir-faire permettant éventuellement une

⁷⁸ LAULAN, Anne Marie, *Assumer le paradoxe*, in Inforcom 84, Quatrième Congrès national des sciences de l'information et la communication, 1984, p. xxi.

⁷⁹ PROULX, Serge (dir.), *Vivre avec l'ordinateur : les usagers de la micro informatique*, Montréal, G. Vermette Inc., p. 14.

intégration significative et créatrice de cette technologie dans la vie quotidienne de l'individu ou de la collectivité⁸⁰. »

Cette phase qui marque dès le départ une aliénation vis-à-vis de ces outils technologiques traduit une nouvelle conquête dans le jeu social avec des acteurs décidés à saisir de nouvelles opportunités communicationnelles. Ils doivent être capables de leur conférer une nouvelle image et surtout de s'affranchir des canaux traditionnels où était notée une certaine limite pour une plus grande portée de leurs actions. L'appropriation sociale revêt alors selon Mikaël Gléonnet : « la forme d'un processus communicationnel, qui repose sur la relation entre l'individu et tous ceux qui ont contribué à façonner, physiquement et symboliquement, l'objet qu'il s'approprie⁸¹. »

Il ressort chez la plupart des auteurs que l'appropriation revêt plusieurs mouvements et étapes. Dans cette dynamique nous pouvons retenir pour notre travail la voie empruntée par Serge Proulx qui définit avec son équipe, six phases différentes devant permettre de rendre effectif le processus d'appropriation sociale d'une technologie de l'information et de la communication⁸².

⁸⁰ PROULX, Serge. « Usages de l'Internet : la « pensée-réseaux » et l'appropriation d'une culture numérique », *Comprendre les usages d'Internet*, sous la direction de E. Guichard, Paris, Édition Rue d'Ulm, 2001, p. 142.

⁸¹ GLÉONNET, Mikaël, *Communication et changement organisationnel : le concept de chaîne d'appropriation*, communication prononcée à la Première conférence internationale francophone en sciences de l'information et de la communication, Bucarest, 28 juin- 2 juillet 2003.

⁸² PROULX, Serge, Julien RUEFF et Nicolas LECOMTE. « Une appropriation communautaire des technologies numériques de l'information », *Site de Faculty of information studies de l'Université de Toronto*, [En ligne], Mars 2007, <http://www3.fis.utoronto.ca/research/iprp/cracin/publications/pdfs/final/Proulx,%20Rueff%20et%20Lecomte%20-%20Rapport.pdf> (Page consultée le 13 juin 2007).

1.5.3.1 L'accessibilité

C'est une condition voire un passage obligé avant l'entame de toute procédure. Cela signifie, selon les auteurs, l'accessibilité de l'outil pour les acteurs désignés. C'est donc une phase essentielle permettant de prédéterminer les autres étapes. Avec nos acteurs sur le terrain, la question de l'accès semble être résolue pour ceux évoluant en milieu urbain. Ils utilisent systématiquement dans leurs opérations et actions ces outils. Pour les acteurs en milieu rural, l'accès semble relatif au regard des politiques mises en place par les autorités publiques. Toutefois, cette limite semble être compensée par un regroupement des ressources disponibles pour un meilleur usage collectif et communautaire.

1.5.3.2 La maîtrise technique des outils de communication

Cette deuxième étape intervient avec l'intégration par les usagers des « compétences cognitives et techniques nécessaires à la manipulation des technologies et l'usage des protocoles ». Les auteurs rappellent que des moments de formation dans des cadres structurés ou non sont importants pour réussir cette phase. Avec un usage quotidien, la maîtrise des outils ciblés (téléphonie portable, Internet, GPS ou Radio FM) ne suppose pas un apprentissage particulier et exclusif pour nos acteurs. En effet, avec le téléphone portable, ses mécanismes d'utilisation bien que plus sophistiqués correspondent aux normes de la téléphonie fixe déjà présente dans le vécu des populations. Concernant l'Internet, son usage ne semble pas poser problème pour nos acteurs évoluant en milieu urbain qui s'y adonnent depuis son introduction au Sénégal au milieu des années 1990.

1.5.3.3 Intégration dans les activités quotidiennes

Cette phase intervient pour marquer une modification des pratiques et des démarches jusque-là en vigueur. Les usagers des TIC modifient donc leur façon de travailler grâce à ces outils qui influent quotidiennement sur leurs actions. Sur le terrain, la plupart de nos acteurs aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine semblent avoir intégré cette dimension.

1.5.3.4 La créativité dans l'usage

Selon les auteurs, l'étape met en avant la capacité des acteurs à dévier les outils de « leurs finalités initiales ou encore d'intervenir directement dans leur conception, ou encore, l'émergence de nouveauté dans la pratique individuelle ou sociale traversée par l'usage du dispositif technique ». Nous verrons avec nos acteurs sur le terrain comment des outils conçus suivant des schémas individualistes, comme le téléphone portable, ont été « détournés » à des fins collectives par des acteurs évoluant surtout en milieu rural. L'intégration de ces outils (téléphone, Internet et Radio FM) dans un seul cadre, en l'occurrence, les centres multimédias communautaires, témoigne aussi de cette capacité créatrice des acteurs appuyée par des institutions pour mieux conjuguer ou adapter ces nouveautés technologiques à leur cadre de vie.

1.5.3.5 La médiation d'un collectif ou d'une communauté

L'avant-dernière phase renvoie au fait que « les apprentissages individuels font l'objet d'échanges entre les membres d'un collectif ou d'une communauté de pratique organisée autour d'intérêts similaires ou de valeurs et d'aspirations communes ». Les échanges faits au sein des communautés présentes sur le terrain de recherche, tant en milieu rural qu'urbain, témoignent de la présence de cette dimension collective. Le

partage même du portable dans certains milieux ruraux pour combler les problèmes d'accessibilité peut être relevé.

1.5.3.6 La représentation politique

Cette dernière phase couronne, selon Proulx, le processus d'appropriation sociale d'une technologie de la communication : « c'est la prise en compte d'une représentation collective des usagers dans les processus d'innovation ou dans les politiques publiques relatives aux technologies »⁸³. Cette phase traduit toute la complexité de la question pour nos acteurs avec des outils conçus au départ pour des logiques marchandes et un cadre ne prenant pas en charge toutes les spécificités territoriales où évoluent nos acteurs.

Il faut relever aussi que cette phase ne semble être intégrée que par les partenaires au développement et les institutions non étatiques œuvrant pour un meilleur accès des populations aux TIC.

En effet, la plupart des bailleurs comme l'UNESCO, le CRDI, la Coopération suisse ou l'Agence de la francophonie ont réadapté leurs actions en fonction des réalités des populations en redéfinissant toute leur politique. Le succès enregistré par les télécentres dès leur avènement au Sénégal a fait tache d'huile. Les bailleurs et les différents acteurs ont développé cette même stratégie en intégrant de nouveaux outils dans le même cadre.

Il faut donc déplorer le retard de l'État sénégalais sur ce registre. Les politiques publiques mises en œuvre n'intègrent pas cette dimension malgré la mise en place d'une Agence de régulation des postes et des télécommunications et d'un ministère chargé de l'information.

⁸³ S. PROULX. *Une appropriation* [...], p. 40.

1.5.4 Des outils de plus en plus intégrés dans les activités des populations

L'appropriation sociale d'une TIC suppose donc un véritable travail de domestication de la part des acteurs et de leur milieu. Sa connaissance sommaire ainsi que la définition de son statut s'avèrent nécessaires pour nos acteurs. En s'identifiant à ces outils et en les intégrant dans leur décor quotidien, ces acteurs dévoilent, selon Alain Jeantet, leur conception du monde qu'ils expriment par l'intermédiaire de ces outils⁸⁴.

Cette appropriation de ces technologies de l'information et de la communication par des acteurs de divers horizons illustre la place importante que joue le lien social dans cette dynamique communicationnelle à travers des signes conventionnels ou construits.

Ainsi, s'opèrent inéluctablement des changements dans le comportement des acteurs qui s'approprient des outils étrangers à leur milieu et à leur vécu entraînant plusieurs phases reliées entre elles. À cet effet, nous pouvons relever les effets possibles induits par ces nouveaux outils. Norbert Alter introduit le changement comme une succession infinie d'actions qui tendent « à déformer les cadres organisationnels établis, puis à en construire de nouveaux⁸⁵. »

Cette logique du changement qui fonde une bonne part de l'action des mouvements sociaux et des associations de base, passe par l'appropriation de ces outils qui participent à la défense et à la vulgarisation de leurs idéaux contre l'ordre préétabli qui consacre la domination du marché⁸⁶.

⁸⁴ JEANTET Alain. « Les objets intermédiaires dans la conception. Éléments pour une sociologie des processus de conception », dans *Sociologie du travail*, 1998, numéro 3, p.297. pp. 291-316.

⁸⁵ ALTER, Norbert. *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, 2000, p.128.

⁸⁶ CERTEAU, Michel (de). *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1980, 375 p.

Dans cette phase d'appropriation des technologies de l'information et de la communication, le rôle majeur joué par ces acteurs est essentiel dans la mesure où l'État n'est plus le seul interlocuteur des partenaires du développement. Ces derniers, dans leur stratégie d'intervention sur le terrain, préfèrent passer directement par les organisations et associations à la base où règne une certaine horizontalité dans la prise des décisions. Selon Manuel Castells :

Ces réseaux, nés de la résistance de sociétés locales, cherchent à vaincre le pouvoir des réseaux mondiaux, donc à reconstruire le monde par en bas. Internet leur offre la base matérielle nécessaire pour engager la création d'une société nouvelle (...) l'Internet est devenu le levier d'une mutation sociale⁸⁷.

L'enjeu de la démocratisation du cyberspace par les acteurs à la base en vue de s'approprier ce nouvel outil réside dans leur aptitude à apprivoiser les effets du changement pour s'ouvrir de nouveaux espaces et de nouvelles orientations dans leur travail quotidien tout en défendant certains intérêts et valeurs.

« Internet est un producteur de lien social, un lieu de culture, un espace d'émulation citoyenne pour des acteurs échappant au contrôle territorial, fortement menacés par des identités en suspens⁸⁸ », indique Serigne Mansour Tall, comme pour souligner les mutations qu'entraînent les TIC dans leur percée territoriale.

Quotidiennement, la phase d'appropriation des nouveaux outils de communication est en train d'être conquise par les associations paysannes ou de pêcheurs dans les zones

⁸⁷ M. CASTELLS. *La galaxie* [...], p. 178.

⁸⁸ TALL, Serigne Mansour, « Les émigrés sénégalais et les nouvelles technologies de l'information et de la communication », in DIOP, Momar Coumba (dir.), *Le Sénégal à l'heure de l'information, Technologies et société*, Paris, Genève, Karthala-Unrisd, 2002, p. 238.

rurales. La plupart des acteurs modulent leurs activités de production et de vente en fonction des données du marché fournies grâce à ces outils de communication.

L'échange instantané d'informations entre acteurs à la base traduit une nouvelle dynamique dans cette bataille pour le contrôle des sources d'information dans la mesure où la circulation de l'information se fait à la base entre acteurs sur un même territoire ou sur différents territoires.

Et dans ce processus d'appropriation, nous pouvons encore mentionner l'approche retenue par Anne Marie Laulan, selon qui :

Un groupe, une population s'approprient un système de communication donné dans la mesure où ils s'en constituent les usagers en en acquérant les clés d'accès (techniques, économiques, culturelles, etc.) et dans la mesure où ils mettent [sic], en œuvre le système au service de leurs propres objectifs⁸⁹.

Toutefois, il faudra relever dans cette tentative d'appropriation des TIC par les organisations et associations de base, la difficile question du transfert des technologies des pays du Nord vers le Sud et surtout des villes vers les zones rurales.

1.6 Les TIC, nouvelles voies de développement ?

La percée remarquable des nouveaux outils de communication (Internet, portable, GPS...) au Sénégal semble être un élément déterminant dans le processus de mutation opéré par les acteurs et animateurs des associations et ONG. L'apport des outils technologiques peut être déterminant pour certaines activités économiques et sociales.

⁸⁹ A. M. LAULAN. *La résistance* [...], p. 146.

Grâce aux TIC, il devient désormais possible à partir de son territoire de diversifier ses partenaires et de s'ouvrir de nouveaux marchés.

L'échec des schémas adoptés depuis les indépendances pousse les différents acteurs à redéfinir eux-mêmes leurs trajectoires. Ce retour à la base peut être concluant avec l'intégration de nouveaux outils de communication. Ils peuvent permettre en partie de combler le retard économique enregistré depuis la formation des États. L'intégration des TIC dans le système éducatif ou encore leur intégration dans le système de santé pour bénéficier des expertises étrangères peuvent dans un sens permettre de combler le déficit criant qui frappe ces deux secteurs vitaux pour toute politique de développement.

Toutefois, un réel effort des autorités publiques doit être consenti pour démocratiser davantage l'accès aux ressources technologiques pour les populations situées dans les villes secondaires et en milieu rural. Ces acteurs, longtemps mis en marge des décisions publiques, doivent être réhabilités par une meilleure reconnaissance de leur cadre d'action et d'intervention. Les TIC sont devenues un enjeu politique évident pour les gouvernements des pays du Sud. Ils doivent cependant pour favoriser son appropriation réelle par les acteurs à la base, intégrer à travers une pédagogie participative, les dimensions sociale et culturelle dans les schémas d'intervention. L'État devrait ainsi asseoir une réelle politique de développement des TIC à travers les programmes de décentralisation déjà mis en place pour faciliter leurs usages.

L'appropriation sociale des TIC est possible dans la mesure où il n'existe pas un modèle unique. En effet, nous verrons que l'approche solidaire avec un usage partagé des ressources disponibles peut permettre de combler le déficit qui touche beaucoup de pays en développement. Une conjugaison intelligente des réalités locales et des opportunités offertes par ces nouveaux dispositifs techniques aux acteurs impliqués devrait permettre d'optimiser leur usage.

1.7 Question de recherche

Après avoir dégagé les différents concepts de notre cadre théorique, nous avons identifié notre principale question de recherche ainsi que des sous-questions spécifiques devant nous permettre d'étayer ou d'infirmier notre hypothèse de recherche.

Notre principale question de recherche s'établit comme suit : *comment expliquer l'appropriation sociale des TIC par les acteurs ruraux et les acteurs urbains au Sénégal ?*

À partir de ce questionnement, nous avons constaté que le processus d'appropriation sociale des TIC semble bien enclenché dans nos deux cadres territoriaux où les acteurs utilisent des procédés originaux pour intégrer ces outils dans leurs activités quotidiennes malgré le retard technologique qui sévit dans la plupart des pays africains. Il s'agira aussi de déterminer la typologie des appareils utilisés en fonction des localités et des activités.

Notre hypothèse de recherche qui sera confirmée ou infirmée dans notre dernier chapitre se présente comme suit : l'usage des technologies de l'information et de la communication répond aux réalités socioculturelles dans lesquelles évoluent les acteurs ruraux et les acteurs urbains au Sénégal.

1.8 Conclusion

Nous avons, au cours de ce chapitre, procédé à une revue de littérature des concepts entourant notre sujet de recherche. Ainsi, nos acteurs ruraux et urbains peuvent être rapprochés d'un point de vue conceptuel des nouveaux mouvements sociaux. Ils se

déployent dans deux milieux avec des objectifs différents. L'étude de terrain permettra de mettre en exergue la particularité de leurs champs d'intervention.

Il ressort de cette étude conceptuelle que les TIC ont connu une percée importante au Sénégal qui demeure un des pays africains ayant l'une des infrastructures les plus importantes dans ce domaine. Il était aussi intéressant de relever le rôle de la technologie considérée comme un moyen devant permettre aux États africains de se développer. Toutefois, les études montrent que les schémas de développement ne sont pas des copies transposables d'un pays à l'autre et que d'autres paramètres (social, culturel, historique, environnemental) doivent être intégrés.

Nous avons également essayé de montrer les différentes phases entourant le processus d'appropriation de ces technologies et comment elles pouvaient être appliquées à notre terrain de recherche. Plusieurs limites ont été aussi relevées, notamment la faiblesse de la connexion dans les zones rurales ou l'absence d'initiatives publiques pour une meilleure utilisation des outils technologiques.

Notre prochain chapitre sera consacré à la méthodologie de recherche utilisée pour vérifier notre hypothèse de travail. Il s'agit de montrer la démarche utilisée pour recueillir au niveau des acteurs ciblés les informations et données liées à notre recherche.

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre nous permettra de définir les outils utilisés pour la cueillette des données de notre travail de terrain qui se déroulera sur une période de cinq mois dans différentes régions du Sénégal après l'approbation de notre projet d'enquête par le Comité d'éthique de l'UQAR.

Nous allons justifier l'approche choisie en fonction des objectifs de notre recherche. Nous nous sommes appuyé sur les procédés classiques (sources documentaires, observation participante, entrevues...) ainsi que les TIC avec l'Internet pour assurer la cueillette des données avec des acteurs présents dans différentes régions. Il s'agira aussi de justifier les différents types d'entrevue utilisés et de relever les difficultés rencontrées sur le terrain.

2.1 Approbation du Comité d'éthique

Nous nous sommes engagé, d'un point de vue éthique, à garantir la confidentialité et l'anonymat pour nos sources d'information. Après l'approbation du Comité d'éthique de l'UQAR, tous nos interlocuteurs ont reçu les questionnaires et confirmé par téléphone ou courriels leur participation aux entrevues semi-dirigées ou en ligne.

Les informations que nous avons retirées de nos discussions seront utilisées pour des fins académiques et seront codifiées afin d'assurer la confidentialité de nos interlocuteurs. Il convient de préciser que certains de nos répondants, membres ou responsables d'associations ou d'organisations, réagissaient aussi à titre individuel.

2.2 Démarche

Nous avons adopté sur le terrain, au regard des objectifs poursuivis, la recherche de type qualitatif à travers l'étude de cas. Cette approche nous permet de mieux cibler nos acteurs et surtout d'établir un parallèle entre les différentes organisations et associations ciblées. En effet, nous faisons nôtre la définition donnée par Simon N. Roy, selon laquelle :

L'étude de cas est une approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes⁹⁰.

Dans cette dynamique et pour mieux cerner l'usage fait de ces nouveaux outils par nos acteurs, un choix a été opéré en fonction des milieux (urbain ou rural) et surtout de la portée des actions menées sur le terrain par ces structures organisées. Un choix final, certes subjectif mais répondant aussi à nos objectifs de recherche, a été porté sur trois organisations œuvrant dans les champs des droits de l'Homme, de la citoyenneté, du monde rural et de la défense des paysans. Aussi, Roy indique-t-il :

Certaines études se pencheront sur deux ou trois entités plutôt qu'une. Ces cas peuvent être analysés comme trois entités différentes, ou encore être comparés entre eux pour mieux distinguer les particularités de chaque cas, ou mieux, défendre une thèse quelconque⁹¹.

Par ailleurs, l'absence d'études très avancées sur le sujet et la nouveauté de la question nous ont poussés à favoriser l'étude de cas. Une situation qui explique le caractère exploratoire de notre recherche

⁹⁰ ROY, Simon N. « L'étude de cas », *Recherche Sociale, de la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier, Sainte-Foy, PUQ, 2004, p. 166.

⁹¹ S. N. ROY. *L'étude* [...], p. 162.

C'est une approche indiquée, soutiennent York Bradshaw et Michel Wallace, pour mieux comprendre les problématiques liées aux pays du Sud : « les théories occidentales traditionnelles se sont avérées plus ou moins efficaces pour expliquer certains phénomènes, dont le développement (ou le retard) économique et social de ces sociétés⁹². »

Il faut aussi relever que notre recherche se centrera sur les dimensions économique et sociale en milieu rural, cela dépend en grande partie du choix des organisations. Une limite certes à cette étude mais qui est compensée par le caractère inédit des données et surtout des nouvelles orientations qui sont en train d'être prises par ces acteurs pour assurer un mieux-être aux populations des localités visées.

En faisant ressortir les différences d'usage en fonction des caractéristiques des territoires, cette approche nous permet aussi de constater les particularités de chaque outil par rapport au milieu, à la nature des outils utilisés et aux objectifs poursuivis. Elle permet aussi de cerner les similitudes et contrastes entre les pratiques pour les organisations évoluant dans le même cadre territorial.

2.3 Modes d'entrevue

La méthode qualitative a été adoptée pour montrer les particularités et les similitudes entre les différents milieux. L'information a été recueillie au moyen d'entrevues semi-dirigées, d'entrevues en ligne, ainsi que par observation participante.

⁹² BRADSHAW York et WALLACE Michel. "Informing generality and explaining uniqueness : the place of case studies in comparative research", *International Journal of Comparative Sociology*, Vol. 32, n. 1-2, 1991, p. 154-171.

Dans cette dynamique, l'observation participante pour mieux déceler les types d'usage ainsi que leur périodicité a été d'un apport considérable dans la cueillette des informations. Nous avons pu, durant notre immersion, voir certaines organisations se déployer sur le terrain lors des élections législatives organisées le 3 juin 2007 au Sénégal.

En milieu rural, la participation à des rencontres de paysans et une visite dans certains marchés hebdomadaires (Louma) nous ont permis d'être plus proches de nos acteurs en mouvement.

Nous avons aussi utilisé l'entrevue en ligne pour recueillir les informations de certains responsables d'associations et de bailleurs ciblés. En définitive, 30 personnes-ressources ont eu à partager leurs expériences avec nous.

2.3.1 Les entretiens semi-dirigés

Nous avons utilisé cette forme d'entrevue pour une bonne partie de nos personnes-ressources. Le contact a parfois été facilité par une implication antérieure comme journaliste dans plusieurs questions relevant des technologies de l'information et de la communication.

Au total, 25 entretiens semi-dirigés ont été effectués sur le terrain dans les régions de Dakar, Saint-Louis, Louga, Kaffrine, Thiès et Ziguinchor. Nous avons agi en fonction de la disponibilité de nos interlocuteurs durant cette période compte tenu du calendrier électoral qui battait son plein au Sénégal (l'élection présidentielle venait d'être organisée en février 2007 et les partis politiques se préparaient déjà pour les législatives prévues en juin de la même année). Notre période de collecte a également coïncidé avec le début de la campagne agricole.

Ces entrevues ont eu lieu avec des responsables d'ONG, d'associations paysannes, d'organismes publics et privés au courant des mois de mars, avril, mai et juin 2007.

Les personnes ont été choisies en fonction « de leur expertise, pertinente par rapport à l'objet d'étude et parce qu'elles étaient capables de verbaliser celle-ci » pour reprendre les termes de Lorraine Savoie-Zajc⁹³.

Nous nous sommes appuyé aussi sur d'autres critères : ancienneté de l'organisation, utilisation d'une adresse Internet et d'outils technologiques de communication, intervention sur le terrain, présence dans au moins cinq régions.

Le contact avec nos personnes-ressources n'a pas été très difficile, car nous disposions déjà d'un réseau important de connaissances dans ce milieu. Nous avons profité également de l'entremise de certains de nos anciens collègues de travail.

La collecte des informations avec nos interlocuteurs s'est faite sur la base de trois schémas d'entrevue déjà élaborés et en fonction des profils des interlocuteurs (voir Annexe).

Dans l'ensemble, cette étape s'est bien déroulée en dehors de quelques contingences (report de l'entrevue pour certains qui avaient un agenda chargé). Elle nous a permis de recadrer certains aspects de notre problématique.

⁹³ SAVOIE-ZAJC Lorraine, "L'entrevue semi-dirigée", in GAUTHIER Benoît (Sous la direction de), *Recherche Sociale, de la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, PUQ, 2004, p. 304.

2.3.2 Les entrevues en ligne

Il était aussi intéressant de voir comment nos interlocuteurs réagissent à travers ce canal. Il faut signaler qu'une première rencontre préalable a eu lieu avec cinq répondants qui ont préféré le canal technologique en lieu et place du face-à-face. C'était aussi intéressant pour nous étant donné la nature de notre sujet.

Cette situation projette déjà l'usage fait par nos propres acteurs de cet outil de communication, moins cher que le téléphone, rompant la distance entre les villes et surtout permettant de dégager des plages horaires différentes des heures conventionnelles du bureau (certaines entrevues en ligne ont eu lieu la nuit).

C'est donc un canal adapté pour notre travail. Un de ses avantages reste le gain de temps. Nous n'avons plus besoin de transcrire, car les données étaient directement enregistrées. Malgré l'absence de face-à-face, l'entrevue en ligne reste dynamique et les réponses apportées peuvent immédiatement soulever de nouvelles interrogations.

Cependant, comme le rappellent les auteurs Henderson et Gilding⁹⁴, l'absence des indices visuels de la communication, comme les gestes, l'intonation, constitue un handicap pour cette forme d'entrevue.

⁹⁴ HENDERSON Samantha, GILDING Michael, "I've never clicked this much with anyone in my life", Trust and hyperpersonal communication in online friendships", *New Media and Society*, 2004, p. 487-506.

2.4 Échantillonnage

La constitution de notre échantillon, qui a été modifié à deux éléments près pour des raisons de disponibilité, a été entamée dès la définition de notre problématique et des axes de recherche. Il n'a pas été facile de sélectionner les ONG et associations étant donné leur nombre important et leurs actions fortement médiatisées.

Toutefois, l'institution de quelques critères supplémentaires (voir ci-dessus) nous a permis de choisir les structures qui nous ont semblé être les plus représentatives et offrant le meilleur profil pour notre travail de recherche.

L'échantillonnage final s'est aussi appuyé sur la dimension régionale des actions menées par les ONG sur le terrain ainsi que l'usage des TIC par leurs animateurs et membres dans leur travail quotidien. Elles ont été réparties territorialement avec 10 acteurs à Dakar, la capitale, et 20 autres dans les quatre régions ciblées.

2.5 Difficultés rencontrées

Si, pour la région de Dakar, les entretiens se sont déroulés de manière continue lors de notre séjour sur le terrain, entre mars et août, pour les autres régions, ce fut moins évident à cause des distances importantes à parcourir et surtout l'excentricité de certaines localités, Bignona, Kaffrine, Mékhé, Ziguinchor, entre autres. Il fallait donc définir un calendrier avec les acteurs présents dans ces régions avant de faire le déplacement.

Les séjours dans chaque région ont varié entre trois jours et une semaine. En moyenne cinq entretiens y ont été réalisés dans de bonnes conditions et surtout, avec des

acteurs en plein dans leur milieu de travail : champs, marchés, plages de pêche, pâturages.

Cette approche ne s'est pas faite sans difficultés puisque les moyens de transport en commun pour se rendre dans certains marchés hebdomadaires n'étaient pas des plus réguliers. Les problèmes de transport ont entraîné le report de la visite de certains marchés jusqu'à la semaine suivante.

2.6 Conclusion

Notre étude exploratoire et qualitative s'est déroulée au Sénégal, de mars à juillet 2007 après l'approbation du Comité d'éthique de l'UQAR. Nous avons tenté de justifier cette approche en relevant le caractère nouveau de ce thème de recherche et la particularité de notre terrain. Les outils de recherche utilisés nous ont permis d'obtenir de la part de nos acteurs ciblés les données et renseignements nécessaires. Différentes techniques d'entrevues ont été utilisées pour cette étape avec des acteurs localisés dans des milieux différents.

Le choix des cinq régions du Sénégal d'où proviennent les acteurs interviewés s'est fait en tenant compte des spécificités propres à chaque localité et avec le souci d'assurer une certaine diversité. Ainsi, la région de Saint-Louis avec le village de Guêt-Ndar est réputée pour ses activités de pêche alors que celle de Ziguinchor l'est pour son agriculture.

Le prochain chapitre sera consacré à la présentation des régions ciblées ainsi que celle des acteurs choisis pour mener cette étude.

CHAPITRE 3

PRÉSENTATION DU TERRAIN DE RECHERCHE ET DES ACTEURS ÉTUDIÉS

Cette partie de l'étude nous permettra de mieux connaître les acteurs ciblés ainsi que les régions où ils évoluent. Une brève présentation politique et économique du pays sera également faite. Il s'agira d'établir le portrait géographique ainsi que les potentialités et lacunes de chacune de ces localités concernant l'accès aux TIC et leur utilisation.

Nous ferons aussi une présentation des trois acteurs ciblés par notre recherche. Elle devrait permettre de mieux se familiariser avec nos interlocuteurs et de connaître leurs différents champs d'intervention en retraçant leur genèse, les objectifs poursuivis ainsi que les ressources mises en œuvre.

3.1 Présentation du terrain de recherche

Carte 3 Le Sénégal et ses principales villes



Site du gouvernement du Sénégal. (Page consultée le 13 juillet 2007). Cartes et plans du Sénégal, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.gouv.sn/senegal/cartes.html#>

3.1.1 Données physiques sur le Sénégal

Le Sénégal est situé sur la partie occidentale du continent africain. Sa position géographique en fait un véritable carrefour entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques. D'une superficie de 196 722 km², le pays est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud par la Guinée et la Guinée Bissau et à l'ouest par l'Océan Atlantique sur une façade de 500 km. Sa capitale, Dakar, est une presqu'île située à l'extrême ouest de la presqu'île du Cap Vert.

Pays plat aux sols sablonneux ne dépassant pas 130 mètres d'altitude sauf à la frontière sud-est vers la Guinée, il est traversé par trois fleuves d'est en ouest : le Sénégal (1700 km) au nord, la Gambie (750 km) et la Casamance (300 km) au sud.

Le Sénégal est balayé par un climat tropical sec rythmé par deux saisons : une saison sèche de novembre à mai et une saison des pluies de juin à octobre. De grands types de végétation essaient le pays : la forêt au sud, la savane au centre et la steppe au nord.

Le Sénégal est divisé en 14 régions⁹⁵ : Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor. Les régions sont divisées en départements. Le pays compte 42 départements qui sont divisés en arrondissements.

Ces entités administratives bénéficient depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la décentralisation en 1996 de mesures spécifiques leur accordant une autonomie et une gestion souveraine dans les secteurs de l'éducation, la culture, la santé, entre autres. Les régions qui comptent chacune un Conseil régional avec des membres élus disposent d'un budget exécuté sans l'ingérence de l'État central.

⁹⁵ Un projet de loi voté en mai 2007 a débouché sur la création de trois nouvelles régions administratives : Kaffrine, Kédougou et Sédhiou. Une nouvelle division qui survient après celle de 2002 qui a vu la création de la région de Matam.

3.1.2 Données démographiques

La population du Sénégal comptait 9,8 millions d'habitants au dernier recensement⁹⁶ effectué en 2002, soit une densité moyenne de 48 habitants au km². La région de Dakar concentre plus du quart de la population totale. Le bassin arachidier avec plus de 35 pour cent de la population constitue l'autre grand pôle de concentration. Cette répartition inégale de la population touche particulièrement la partie orientale du pays qui est très faiblement peuplée.

Selon le document de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie, le pays compte une vingtaine d'ethnies dont les principales sont les Wolof (43 pour cent), les Pulaar (24 pour cent), et les Sérères (15 pour cent). Les étrangers constituent environ deux pour cent de la population. Ils sont regroupés surtout dans la capitale où ils se déploient dans des activités liées au commerce, à l'industrie et aux services. Ils sont aussi présents au nord et au sud du pays, principalement les ressortissants des pays frontaliers.

3.1.3 Données politiques et institutionnelles

Le Sénégal est un État laïc, indépendant depuis 1960 et doté d'un régime politique de type présidentiel pluraliste avec un Président de la République élu au suffrage universel pour cinq ans. Le président, Abdoulaye Wade a été réélu le 25 février 2007 au premier tour après un premier mandat acquis en mars 2000. Il a succédé à Abdou Diouf qui a dirigé le Sénégal pendant 20 ans, après le départ volontaire du premier président, Léopold Sédar Senghor en décembre 1980.

⁹⁶ Agence nationale de la statistique et de la démographie. *Résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat- (2002)*, Dakar, 2006, p. 12.

Le pays dispose d'un parlement composé d'une Assemblée nationale qui compte 150 membres élus pour un mandat de cinq, et d'un Sénat. Dissous par Me Abdoulaye Wade dès son élection en 2000, le Sénat a été à nouveau institué après le vote des députés le 10 mai 2007. Il est composé de 100 membres.

Le Conseil économique et social renaît de ses cendres également après sa dissolution. Le Conseil de la république pour les affaires économiques et sociales qui l'avait remplacé a été supprimé par un projet de loi constitutionnel adopté à la majorité.

Avec plus de 80 partis politiques, le Sénégal vit une stabilité politique depuis son accession à la souveraineté internationale en 1960. L'alternance survenue le 19 mars 2000 a mis fin à plus de 40 années de régime socialiste. Plusieurs institutions destinées à garantir la transparence du processus électoral ont été mises en place : l'Observatoire national chargé des élections en 2000 et la Commission électorale nationale autonome en 2007.

La pluralité médiatique, consacrée par la loi sur la libéralisation du secteur de l'audiovisuel en 1992, a aussi contribué à rendre plus effective la liberté d'expression. Avec plus d'une trentaine de titres de journaux paraissant régulièrement et une vingtaine de radios privées sur la bande FM, la presse jouit de conditions relativement favorables malgré les nombreuses tracasseries judiciaires, fiscales et politiques.

3.2 Présentation des régions ciblées par l'étude

Notre travail de terrain nous a conduit dans six régions : Dakar, Kaffrine, Louga, Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor. Le choix de ces régions nous a permis de mieux observer nos acteurs, de par leur diversité, se déployer en milieux urbain et rural. Même

singulières, les TIC de par leurs usages dans ces territoires expriment toute leur pluralité avec des acteurs aux préoccupations et aux moyens différents.

3.2.1 La région de Dakar

Capitale administrative du Sénégal, Dakar concentre une grande partie des activités économiques du pays. Elle est le siège du gouvernement, des ambassades, des partis politiques et des grands groupes de presse.

Située sur la presqu'île du Cap-Vert, Dakar abrite la totalité des services administratifs centraux. Une situation qui ne favorise pas une meilleure répartition des services malgré la politique de décentralisation menée par le pouvoir central depuis 1996. Dakar concentre aussi les sièges de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil économique et social, du Conseil constitutionnel et de la Cour de cassation. Les entreprises de communication publiques et privées sont basées également à Dakar.

Capitale de l'Afrique occidentale française (AOF) jusque dans les indépendances, elle accueille plus du quart de la population du pays. La région dispose d'importantes infrastructures de communication (aéroport, autoroutes, chemins de fer, port, télécommunications). Elle arrive en tête avec son parc téléphonique riche de 141 500 lignes fixes⁹⁷. Une grande partie des cybercafés y sont également établis. Dakar loge une grande partie des serveurs du pays.

La région de Dakar comprend quatre départements (Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque) et 43 communes d'arrondissement. Elle est le lieu de concentration de nombreuses institutions internationales, d'ONG et organisations de développement. Nos

⁹⁷ www.artp.sn

deux interlocutrices en milieu urbain (la RADDHO et le Forum civil) y ont leurs sièges ainsi que le CNCR.

3.2.2 La région de Kaffrine

Une des dernières régions à être créée en 2007, Kaffrine couvre une superficie de 11 853 km². Située au centre du pays, elle était un département de la région de Kaolack. Le découpage administratif de la nouvelle région a permis l'érection de trois départements.

La région de Kaffrine est réputée pour son agriculture et son élevage. Les nombreux conflits entre agriculteurs et paysans témoignent des enjeux énormes du contrôle des ressources dans cette partie du pays. La région n'est pas encore bien pourvue en infrastructures dans le secteur des télécommunications. Elle ne disposait que d'un seul cybercafé fonctionnel au moment de notre enquête. La population de sa capitale régionale était estimée lors du dernier recensement à 24 676 habitants.

Plusieurs organisations communautaires et ONG s'activent dans la région dans des domaines liés à l'accès à l'éducation, la santé maternelle et de la jeune fille ainsi que la préservation de l'environnement.

3.2.3 La région de Louga

Avec sa superficie de 29 188 km², la région de Louga est la troisième la plus vaste du Sénégal. Elle est composée des départements de Louga, Linguère, Kébémér et Dahra.

Sa population est estimée à 677 750 habitants⁹⁸. Les principales ressources économiques de la région tournent autour d'activités agricoles et sylvo-pastorales.

La pêche, malgré la proximité de l'océan, occupe une place peu importante dans le tissu économique de la région. Créée en 1976, Louga est réputée comme étant une zone d'émigration. Ses habitants sont dispersés un peu partout à travers le monde. En pleine expansion immobilière, Louga est réputée pour la débrouillardise de ses habitants.

De nombreuses ONG se déploient dans cette région pour relever le niveau d'éducation des populations ainsi que leurs conditions socio-économiques. La région reste l'une des plus pauvres en lignes téléphoniques avec seulement 2 600 lignes⁹⁹ recensées. Elle compte cependant plusieurs radios communautaires et des cybercafés.

3.2.4 La région de Saint-Louis

La région de Saint-Louis, située au nord du Sénégal, a été créée par la loi 60015 du 13 janvier 1960. Avec une superficie de 44 127 km², soit 22,4 pour cent du territoire national, Saint-Louis a concentré jusqu'en 1958 une bonne partie des activités administratives et politiques du Sénégal.

Amputée depuis 2002 de la localité de Matam devenue la onzième région du pays, Saint-Louis compte trois départements et 28 communautés rurales. Ancienne capitale de l'AOF, la région abrite des démembrements des services administratifs de l'État.

⁹⁸ Agence nationale de la statistique et de la démographie. *Résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat- (2002)*, Dakar, 2006, p. 14.

⁹⁹ www.artp.sn

Les principales activités économiques tournent autour de la pêche, de l'agriculture et du commerce dans cette région qui dispose d'un important potentiel hydraulique. La mise en service des barrages de Diama et de Manantali a permis à la région de développer ses potentialités hydro-agricoles. Elles ne sont pas cependant bien exploitées à cause des contraintes liées au marché et à l'absence de subvention des autorités publiques.

Quelque 9 200 lignes fixes téléphoniques¹⁰⁰ sont recensées dans la région de Saint-Louis qui arrive en quatrième position derrière celles de Dakar, Diourbel et Thiès. La connexion à l'Internet y a connu des avancées avec l'introduction de l'ADSL en 2005 et la multiplication des cybercafés favorisée par le tourisme et la présence de l'Université Gaston Berger.

Avec une population de 695 498 habitants¹⁰¹, Saint-Louis abrite aussi une bonne partie des ONG et des associations communautaires versées dans la lutte pour le respect des droits de l'Homme et pour une meilleure condition de vie des populations.

3.2.5 La région de Thiès

Située à l'est de Dakar, Thiès est réputée comme une des régions les plus actives au Sénégal sur les plans politique et syndical. Son histoire est intrinsèquement liée au parcours des grands résistants au colonialisme comme Lat-Dior Diop et à l'histoire du chemin de fer.

¹⁰⁰ www.artp.sn

¹⁰¹ Agence nationale de la statistique et de la démographie. *Résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat- (2002)*, Dakar, 2006, p. 14.

Les mémorables mouvements de contestation des cheminots des années 1940 continuent de marquer l'histoire syndicale de cette région. Couvrant une superficie de plus de 6 600 km², elle compte 1,31 millions d'habitants¹⁰². Thiès qui est formée par trois départements administratifs, est la deuxième région industrielle du pays. Ses principales activités tournent autour des productions industrielle, minière, halieutique et agricole. En effet, la région renferme d'importants gisements de phosphates et des carrières.

Au niveau des télécommunications, Thiès est la troisième région du pays pour son parc téléphonique doté de 19 300 lignes fixes¹⁰³. Elle est aussi bien pourvue en cybercafés, la deuxième après Dakar.

La région dispose d'importantes ressources touristiques ainsi que d'une importante façade maritime longue de plus de 200 kilomètres. Les ONG et associations de base présentes dans la région se remarquent dans des domaines liés à l'environnement, aux ressources halieutiques et agricoles et au respect des droits de la personne.

3.2.6 La région de Ziguinchor

Située dans la partie méridionale du Sénégal, la région de Ziguinchor est issue de la réforme administrative de juillet 1994. Couvrant une superficie de 7 339 km², Ziguinchor compte trois départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor), 25 communautés rurales et 502 villages.

Avec une population estimée à 409 533 habitants¹⁰⁴, la région connaît un taux de croissance annuel de 2,7 pour cent. Ses principales activités économiques sont

¹⁰² Ibid. p, 14.

¹⁰³ www.artp.sn

concentrées autour de l'agriculture à hauteur de 65 pour cent. La région abrite aussi des unités industrielles versées dans la transformation alimentaire.

Ziguinchor qui connaît depuis quelques mois une accalmie, a été depuis le début des années 1980, le théâtre d'une rébellion menée par le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Un conflit qui a vidé la région d'une bonne partie de sa population et entraîné le départ des investisseurs.

L'accalmie constatée dans la région depuis le début des années 2000 a permis un retour des populations ainsi que le redémarrage de plusieurs activités menées avec l'appui des partenaires publics et étrangers. Une bonne partie des ONG déployées dans cette région œuvre dans les secteurs de la communication, du déminage et de l'accès aux ressources de base.

Le renouveau du secteur touristique a permis depuis quelques années la création de nombreux cybercafés (la commune de Ziguinchor en compte une dizaine). Le dernier recensement des lignes fixes du parc téléphonique établissait à 4 900 le nombre d'abonnés dans la région¹⁰⁵.

3.3 Présentation des acteurs

Nous avons utilisé au cours de notre enquête un échantillon que nous pouvons répartir en deux catégories : les organisations ciblées en milieu urbain et rural (RADDHO, Forum Civil et Conseil national de concertation des ruraux) et des personnes

¹⁰⁴ Agence nationale de la statistique et de la démographie. *Résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat- (2002)*, Dakar, 2006, p. 14.

¹⁰⁵ www.artp.sn

ressources évoluant dans les institutions publiques et les organisations de télécommunications. Nous faisons une description des trois organisations avec une approche comprenant son champ d'action, ses animateurs et ses rapports avec les TIC.

3.3.1 Le Conseil national de concertation des ruraux (CNCR)

Créé le 17 mars 1993 dans la région de Thiès par neuf fédérations (associations paysannes, coopératives agricoles, horticulteurs, femmes, pêcheurs, éleveurs, coopératives d'éleveurs, d'exploitants forestiers), le CNCR entend participer au développement d'une agriculture paysanne destinée à assurer une promotion socio-économique durable des exploitations familiales.

L'organisation paysanne se fixe plusieurs objectifs : promouvoir la concertation et la coopération entre ses membres, favoriser un partenariat avec ses membres, l'État et les autres partenaires publics et privés. Elle compte aussi contribuer à l'émergence et au développement d'une plate-forme de concertation entre les organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest¹⁰⁶.

Regroupant 22 fédérations membres structurées du village au niveau national, le CNCR œuvre pour une représentation significative des producteurs et leur leadership dans les négociations des affaires touchant le développement rural. Depuis 2005, l'organisation tente de relever le défi de la communication pour mieux intégrer ses acteurs aux potentialités qu'offrent les marchés locaux et extérieurs. Elle mène ainsi des activités de formation, de sensibilisation et de promotion.

¹⁰⁶ www.cncr.org

Inscrit dans son champ prioritaire, la circulation de l'information est devenue un des enjeux cruciaux qu'essaie de maîtriser le CNCR pour permettre à ses acteurs de participer pleinement au développement de leur territoire. Pour y arriver, il a retenu cinq axes prioritaires, dont deux nous intéressent particulièrement : les *Penc* (tribune) et les radios rurales.

3.3.1.1 Les *Penc*

Mot local signifiant tribune, arbre à palabre ou assemblée, ce programme ambitionne de doter chaque regroupement paysan d'un équipement informatique, d'une connexion à l'Internet, d'un téléphone, d'un fax et d'une photocopieuse. Actuellement, quatre Conseils régionaux de concertation des ruraux disposent de ces moyens de communication. Les sept autres regroupements devront bénéficier des mêmes équipements, d'appui à la formation et au fonctionnement à court terme.

3.3.1.2 Les radios rurales

Le CNCR, selon son site Internet, a déjà mis en place avec l'appui de ses partenaires cinq radios rurales implantées à Bakel, Bignona, Joal-Fadiouth, Keur Momar Sarr et Koumpentoum. Ces radios communautaires semblent bien répondre aux attentes des populations. Elles connaissent cependant de nombreuses difficultés d'ordre technique liées surtout à la nature un peu désuète du matériel audio. Le CNCR ambitionne en deux ou trois ans de mettre en place six autres radios rurales afin de densifier le réseau des « zones de silence ».

Nous avons, durant notre recherche de terrain au Sénégal, rencontré un échantillon de 15 personnes travaillant au CNCR ainsi que des acteurs membres des

organisations affiliées dans les régions de Thiès, Louga, Ziguinchor et Kaffrine. Des rencontres ont également eu lieu avec des animateurs de radios communautaires.

3.3.2 Le Forum Civil

Se définissant comme une « association de la société civile », le Forum civil a été créé en janvier 1993 à partir d'un manifeste tournant autour de onze principes directeurs. Il participe à la « promotion d'une démocratie globale et participative, l'émergence d'une nouvelle citoyenneté consacrant un citoyen actif et responsable, la transparence, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption »¹⁰⁷.

Les membres du Forum civil qui sont tous des bénévoles n'appartiennent à aucune formation politique et se recrutent dans toutes les sphères de la société sénégalaise. Disposant d'un portail d'accès et de représentants dans plusieurs régions du pays, le Forum civil essaie de promouvoir et faciliter le dialogue démocratique dans un espace public ouvert à toutes les sensibilités sociales.

Selon un document interne, « les activités du Forum civil pour l'émergence d'une nouvelle citoyenneté ont contribué à une meilleure responsabilité des citoyens et à plus de réceptivité de la part des décideurs »¹⁰⁸.

Engagée sur plusieurs fronts, l'ONG a été choisie en 2000 par *Transparency International* comme sa section sénégalaise. Après avoir organisé en 1999 un séminaire national sur la transparence dans la gestion des biens publics, elle a créé des alliances avec d'autres structures locales et étrangères. Leurs actions visent à continuer de soutenir

¹⁰⁷ Voir le site : www.forumcivil.sn

¹⁰⁸ Ibid.

l'organisation au Sénégal de rencontres traitant des problèmes structurels liés à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption.

En décembre 2002, afin de préserver les acquis tirés de cette expérience, l'organisation a mis en place une Coalition nationale pour la transparence et contre la corruption. Elle s'était illustrée avec plusieurs syndicats et associations versés dans la défense des droits de l'Homme, le mouvement des femmes et celui des jeunes.

Appuyé par des partenaires américains, canadiens et européens, le Forum civil a mené plusieurs projets liés à la lutte contre la corruption, à la promotion des candidatures individuelles aux élections locales, au renforcement de la représentation des femmes dans les instances de décision et à la transparence dans les marchés publics.

Grâce à un financement conjoint de 127 millions de francs CFA (environ 302 500 dollars canadiens) dégagé par l'Union européenne et l'Agence canadienne pour le développement international¹⁰⁹, l'ONG sénégalaise a mené un programme biennal d'amélioration du système d'intégrité et du cadre juridique et réglementaire pour renforcer la lutte contre la corruption au Sénégal.

Par ailleurs, elle travaille avec la structure dénommée *Open society initiative for West Africa* dans le cadre d'un projet de mise en place de deux centres d'assistance juridique et administrative. En cours d'exécution dans le cadre d'une phase expérimentale, le coût du projet est estimé à environ 49 millions de francs CFA (environ 116 600 dollars canadiens).

¹⁰⁹ www.forumcivil.sn

Pour mieux promouvoir ses activités, le Forum civil dispose, outre son site, d'un bulletin gratuit diffusé au niveau national pour sensibiliser les différents acteurs. Au cours de notre enquête de terrain, nous avons rencontré des membres du Forum civil présents à Dakar et dans les bureaux régionaux.

3.3.3 La RADDHO

La RADDHO se définit comme une ONG non partisane et laïque. Elle a été créée à Dakar le 21 avril 1990 par des chercheurs et enseignants de l'Université Cheikh Anta Diop. Dans ses missions principales, la RADDHO ambitionne de promouvoir, défendre et protéger les droits de l'Homme au Sénégal et en Afrique en veillant au respect de la vie et de la dignité humaine.

Elle compte atteindre ses objectifs en mobilisant l'opinion publique sénégalaise, africaine et internationale. Elle dénonce systématiquement tous les cas de violation des droits humains et œuvre pour faire adopter des textes constitutionnels et législatifs garantissant leur respect. La RADDHO entend aussi collecter, diffuser et échanger toute information relative à la situation des droits de l'Homme et des peuples en Afrique et partout dans le monde.

Dotée de quatre organes (Congrès, Conseil d'administration, Secrétariat général et Assemblée générale des observatoires décentralisés des droits humains), la RADDHO essaie de participer à l'émergence et au développement d'une culture des droits de l'Homme, de la démocratie et de la paix au Sénégal¹¹⁰.

¹¹⁰ Voir le site de l'ONG : www.raddho.africa-web.org

Elle est membre observatrice auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples. L'organisation y joue un rôle actif marqué par des interventions et des propositions. La RADDHO a organisé également des missions de membres de la Commission au Sénégal et à Nouakchott. Elle est affiliée à plusieurs organisations internationales : l'Union interafricaine des droits de l'Homme, la Commission internationale des juristes et la Fédération internationale des droits de l'Homme.

La RADDHO participe depuis 1993 à l'observation des élections, secteur où elle a acquis une expertise reconnue. L'organisation a coordonné le collectif des onze ONG pour la campagne d'inscription sur les listes pour l'élection présidentielle de février 2000 au Sénégal avec le slogan « Ma carte d'électeur, ma force ».

Elle a eu à former, selon les informations tirées de son site Internet, des centaines d'observateurs répartis sur l'ensemble du territoire national pour les consultations électorales. L'ONG a organisé à Dakar et dans toutes les régions du Sénégal des conférences sur les droits de la femme et l'excision, ainsi que des émissions radiophoniques.

Après avoir mené de nombreuses enquêtes sur les violences physiques, psychologiques et sexuelles subies par les femmes lors du conflit armé en Casamance, elle a lancé plusieurs actions en concertation avec d'autres organisations de femmes telles que le Réseau *siggil jigeen*. Membre du CONGAD, elle a eu à coordonner le Réseau genre et développement jusqu'en octobre 2000.

La RADDHO a étendu son champ d'action un peu partout en Afrique. Elle a dirigé la coalition des ONG pour la défense de l'environnement et le développement du bassin du fleuve Sénégal qui regroupe plus d'une vingtaine d'organisations de la société

civile travaillant sur les personnes affectées par les effets des barrages hydrauliques. Son implication a permis la mise en place un comité national de coordination du Programme d'atténuation et de suivi des impacts des barrages sur l'environnement, en collaboration avec l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal.

Grâce à son site, l'ONG est en relation permanente avec plusieurs organisations internationales de défense des droits humains : Agir ensemble pour les droits de l'Homme, *Amnesty international*, *Human rights watch*, *Lawyers committee for human rights*, *Interrights*, Organisation mondiale contre la torture, Fédération internationale des droits de l'Homme.

La présence de l'organisation sur la scène africaine s'est traduite par la coordination d'un ensemble d'initiatives. Elle s'est déployée avec le Groupe pour la défense de la liberté d'information et le Collectif international des ONG contre l'impunité (inculpation de Hissein Habré). L'ONG a aussi assuré la défense de leaders politiques comme Alpha Condé (Guinée), Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Boubacar Ould Messaoud (Président de SOS Esclaves-Mauritanie), de Ch'bih Ould Malaïnine (leader d'un parti d'opposition en Mauritanie).

Au Sénégal, la RADDHO a coordonné plusieurs activités des ONG nationales de défense des droits de l'Homme : affaires des parlementaires et personnalités illégalement détenus, affaire du syndicaliste Mademba Sock et d'autres de ses collègues du Syndicat unique des travailleurs de l'électricité, affaire Talla Sylla (leader du *Jef Jel*, parti d'opposition).

Pour son plan quinquennal 2002-2007, elle a dégagé comme priorités un ensemble de programmes et de projets spécifiques. Elles sont axées sur la promotion des droits

humains, protection des droits humains, la bonne gouvernance, la prévention, gestion et résolution des conflits, la communication, la création de cybercafés liés à des observatoires décentralisés des droits humains (OSIRIS/RADDHO)¹¹¹.

Au cours des dernières élections organisées en février et mars 2007, la RADDHO a mis en place des dispositifs d'alerte dans toutes les régions. Les entrevues organisées ont eu lieu à Dakar et dans trois autres régions.

3.4 Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous pouvons affirmer que nos acteurs disposent des outils technologiques de communication dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Il faut toutefois relever la répartition inéquitable des TIC à travers le pays et sa pénétration encore faible.

Les régions ciblées semblent offrir les ressources devant permettre aux populations d'utiliser dans le cadre de leurs activités quotidiennes les supports technologiques ciblés par notre étude. Nos trois principaux acteurs qui disposent de sites Internet, se déploient autour de plusieurs champs d'activités liés à la vie économique, politique et sociale du Sénégal.

Le chapitre suivant, consacré aux résultats de recherche et à leur interprétation, devrait apporter quelques éléments permettant de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de recherche.

¹¹¹ www.raddho.africa-web.org

CHAPITRE 4

RÉSULTATS DE RECHERCHE ET INTERPRÉTATION

Après un travail d'échanges de cinq mois sur le terrain, il convient de préciser que les résultats concernant le milieu rural sont beaucoup plus abondants que ceux obtenus de la part des acteurs en milieu urbain. Ainsi, nous constatons que deux grandes tendances se dégagent : d'une part, l'usage des TIC est tributaire du territoire et d'autre part, les usages des TIC sont variables d'un territoire à l'autre. La nature et la finalité de l'usage des TIC semblent donc être fortement tributaires du territoire.

Les milieux urbains ciblés, en l'occurrence, Dakar, Saint-Louis et Ziguinchor offrent une gamme plus variée d'outils technologiques. Ils vont du portable, à l'Internet en passant par la radio FM. En milieu rural, l'outil le plus usité et le plus répandu, malgré ses limites, demeure le téléphone portable.

Les usages des technologies de l'information et de la communication par nos acteurs varient aussi d'un territoire à l'autre. Pour mieux percevoir cette différence, une étude en fonction des territoires et des finalités des usages sera faite dans cette partie.

4.1 Usage des TIC en milieu rural

Conscient de la place prépondérante des nouveaux outils de communication dans le processus de développement des régions et zones rurales, le Sénégal, avec 15 000 villages, a mis en place depuis quelques années une politique destinée à favoriser l'accès aux ressources technologiques.

La création de l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER) ainsi que l'appui ciblé des organisations internationales et locales entrent dans ce cadre.

Dans leurs usages, les TIC, bien qu'exogènes, semblent être bien intégrées dans le vécu quotidien et professionnel des acteurs. Aussi, avons nous établi deux approches, l'une économique et l'autre sociale, pour mieux mesurer leur degré d'appropriation.

4.1.1 Usage économique des TIC

Dans cette partie, nous allons essayer de montrer comment les populations, en s'appropriant ces nouveaux outils technologiques, parviennent à améliorer leur quotidien à travers des activités productrices.

Les visites et les entrevues effectuées avec les acteurs évoluant dans les secteurs de la pêche artisanale et de la paysannerie ont permis d'évaluer la portée de ces nouveaux outils de communication. La mise en relief de ces deux univers qui absorbent l'essentiel de la population active des régions du Sénégal nous permettra de voir à quel point cet usage, à des fins économiques, est entré dans le quotidien de ces acteurs.

4.1.1.1 Les TIC au bout de l'hameçon des pêcheurs

Réputés pour leur débrouillardise et leur capacité à s'adapter à de nombreuses situations, les pêcheurs sénégalais ainsi que les autres acteurs évoluant dans le monde rural essaient depuis l'introduction de ces nouveaux outils de les intégrer dans leurs activités économiques.

Malgré leur nature exogène car n'ayant aucun rapport avec les patrimoines culturel et historique existant dans ces territoires, ces nouveaux outils occidentaux (téléphone portable, radio communautaire), qui ont comme vecteur principal la voix, semblent bien s'adapter au mode de vie des populations. L'oralité qui prévaut toujours dans ce milieu trouve un nouveau canal pour manifester ou exprimer les besoins des populations. Une réorganisation de la plupart des activités est en train d'être faite à ce niveau.

Figure 2 Ce propriétaire de pirogue essaie de joindre ses employés actuellement en mer



Sall, El Hadji Maky Idy. 2007. Photo prise au village Guêt-Ndar de Saint-Louis.

« Le portable est désormais comme mon enfant qui part régler mes courses », confie un des répondants de l'Association des jeunes pêcheurs de Saint-Louis. Depuis la

berge, il surveille quotidiennement les retours et parfois les activités en mer de ses pirogues confiées à de jeunes pêcheurs du quartier Guêt-Ndar (voir figure 2).

« Grâce au portable, je suis rapidement avisé sur la quantité de poisson à débarquer et par ricochet les mesures idoines à prendre au sol pour garantir une évacuation rapide des prises vers le marché local ou les autres régions du pays », indique-t-il sur un quai qui voit débarquer quotidiennement 8 000 caisses de poissons. Cette pratique, loin d'être un cas isolé, est partagée par toute la communauté de pêcheurs de Guêt-Ndar et des autres régions. Un des agents du service régional des pêches de Saint-Louis explique :

Chaque pirogue a un portable à son bord et un autre réservé au propriétaire ou au gérant à terre. Cette disposition permet aux pêcheurs de mieux coordonner la répartition des ressources capturées et le nombre de camions frigorifiques nécessaires à louer pour leur écoulement sur le marché national et même international.

Avec un parc fort de 1 097 pirogues actives et 300 pirogues inactives selon le dernier recensement effectué en septembre 2006, la pêche concerne à Guêt-Ndar la quasi-totalité de la population estimée à environ 20 000 habitants. Ainsi, sont recensées pour la pêche en mer quelque 7 751 personnes contre 647 personnes pour le fleuve uniquement.

Il faut aussi signaler une migration vers les autres pôles de pêche, en l'occurrence Kayar et Mbour, des pêcheurs de Guêt-Ndar. De 810 pêcheurs en 2001, ils sont passés à 1 584 pêcheurs en 2003¹¹² à Kayar. La même dynamique est observée à Mbour où la population de pêcheurs originaires de Guêt-Ndar est passée de 832 à 976 personnes¹¹³.

¹¹²Source : Service de pêche de Kayar.

¹¹³Source : Service de pêche de Mbour.

Ce sont des pratiques qui ne se limitent pas seulement à Guêt-Ndar. Toutes les autres zones de pêche ont intégré ces nouveaux outils de communication dans leurs activités quotidiennes, selon l'agent du service des pêches qui relève la place importante de ce secteur dans la vie économique du Sénégal.

Les données recueillies au niveau du service régional de Saint-Louis montrent que les prises de la pêche artisanale ont atteint 49 108 tonnes en 2006 pour une valeur de 7,1 milliards de francs CFA (16,7 millions de dollars canadiens).

Membre d'une association forte de 2 000 membres, notre répondant assure que certains nouveaux outils de communication comme le téléphone portable ainsi que le GPS font désormais partie du décor des pirogues.

« Dans une large mesure, ces outils contribuent à l'accroissement des captures mais aussi nous permettent de mieux nous organiser pour éviter que les accidents en mer ne tournent au drame », relève-t-il. Il raconte comment au cours d'une opération de secours, des vies ont été sauvées :

À plusieurs reprises des vies ont été sauvées surtout au niveau de l'embouchure grâce au téléphone portable et au GPS. Une fois, en pleine nuit, des secours ont été organisés pour sauver une pirogue en détresse. Grâce au portable des pêcheurs, ceux qui étaient au sol ont avisé tout le village par le canal de la radio de la mosquée et les opérations de sauvetage ont été déclenchées.

Ces propos sont confirmés par un agent du service régional des pêches de Saint-Louis qui assure que l'usage de certains outils comme le téléphone portable et le GPS a fortement contribué au sauvetage de 80 pour cent des pirogues en détresse dans l'embouchure du fleuve Sénégal.

L'intégration de ces nouveaux outils dans les activités des pêcheurs engendre également une nouvelle organisation du travail pour mieux optimiser les prises et limiter les risques d'accident. De nouveaux services sont constamment ajoutés pour permettre aux pêcheurs de bénéficier pleinement des opportunités offertes par les TIC. Un membre du Syndicat national des pêcheurs et mareyeurs du Sénégal indique :

Nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la météorologie. Les informations qu'ils nous donnent quotidiennement sur les heures de marée ainsi que sur les risques de tempêtes en mer nous permettent de prendre les dispositions nécessaires pour prévenir les accidents mais aussi pour savoir quel est le meilleur moment de la journée pour avoir le maximum de poisson dans nos caisses.

Les départs et les arrivées des pirogues sont fortement tributaires des informations météorologiques relayées par les radios ainsi que des SMS (messages textes, *Short message service*) reçus.

L'apport de ces nouveaux outils est également perceptible au niveau des plages horaires consacrées au travail. De longues distances sont désormais couvertes grâce au GPS. L'agent du service régional des pêches confirme :

Le GPS est un outil indispensable pour les pêcheurs. Auparavant, ils ne passaient pas plusieurs jours en mer. Mais actuellement, ils font de longues distances et passent cinq jours à une semaine en mer grâce au GPS dont le coût est devenu plus accessible.

Le prix d'achat à l'unité est passé de 400 000 francs CFA (environ 900 dollars canadiens) à 100 000 francs CFA (250 dollars canadiens). Le service de messagerie électronique avec l'Internet gagne également du terrain dans ce milieu. Les services les

plus usités sont la messagerie destinée le plus souvent à établir des contacts avec des entreprises étrangères mais aussi avec les autres partenaires sociaux.

« Nous échangeons souvent des informations avec des potentiels clients européens car c'est moins cher et plus rapide même si ce n'est pas de manière systématique », rapporte un responsable de la Fédération nationale des groupements d'intérêt économique de mareyeurs du Sénégal.

D'autres expériences probantes menées à Cayar montrent un usage diversifié des TIC par les acteurs de la pêche artisanale. Ainsi, la coopérative de pêche locale de Cayar, '*Yallay Mbaneer ak Feex-gui*' a mis en place un portail¹¹⁴ où sont recueillies et classées quotidiennement des données et des informations nécessaires pour le rayonnement de ce secteur d'activités et la sécurité des pêcheurs en mer (météo, heures des marées, captures quotidiennes, prix, courbe et statistiques).

Contrairement aux autres outils exogènes et pourtant nécessaires pour leur sécurité en haute mer, les pêcheurs semblent avoir intégré rapidement les TIC dans leurs activités quotidiennes.

En effet, même si des comparaisons ne peuvent être établies avec le gilet de sauvetage qui a bénéficié d'une large campagne menée par les autorités et des partenaires pour favoriser son port par les pêcheurs, il ressort des nombreuses observations établies que les TIC bénéficient d'un meilleur taux de pénétration. Cette constatation est confirmée par notre interlocuteur du service régional de pêche de Saint-Louis, selon qui « l'intégration du portable et du GPS dans le milieu de travail des pêcheurs a été très

¹¹⁴ Source : *Le Soleil* du 23 septembre 2003.

rapide. Nous n'avons pas observé les mêmes résistances que celles vécues par le gilet de sauvetage. Le portable est passé comme un effet de mode. »

Il convient de préciser que l'utilisation du gilet est considérée dans la tradition des pêcheurs comme un outil destiné à « dévaloriser » le travailleur en action dans un milieu où le métier se transmet de père en fils. Les campagnes menées par le gouvernement et ses partenaires à ce niveau tardent à porter leur fruit et au dernier recensement effectué en 2006, seuls 16 013 gilets de sauvetage sur un total de 32 365 unités¹¹⁵, ont trouvé des acquéreurs.

4.1.1.2 Implication limitée des pouvoirs publics

L'appropriation rapide des TIC par les acteurs de la pêche ne doit pas occulter ses nombreuses limites. Il ressort des entrevues menées avec les différents acteurs qu'aucune politique destinée à favoriser une meilleure pénétration des TIC n'a été élaborée par les autorités compétentes.

Plusieurs obstacles peuvent être relevés comme la faiblesse des zones de couverture en mer du téléphone portable (six à dix kilomètres seulement), le coût encore cher de la connexion à l'Internet dans certaines localités et l'absence d'une politique concertée avec l'ensemble des acteurs de la pêche artisanale.

« Nous ne sentons pas une réelle implication des pouvoirs publics. L'État est trop passif et s'occupe davantage de la pêche industrielle qui ne concentre même pas la moitié des acteurs évoluant dans ce milieu », dénonce un membre de l'Association des jeunes

¹¹⁵ Service régional de la Pêche de Saint-Louis.

pêcheurs. Une situation que reconnaissent les autorités qui entendent s'appuyer sur la coopération étrangère pour mieux dynamiser la pêche artisanale.

« Tout cela n'est pas suffisant », avoue un ancien ministre sénégalais chargé de la pêche. Reconnaisant la portée et l'utilité des TIC, il estime nécessaire de devoir mettre à bord des embarcations d'autres instruments pour prévenir les dangers auxquels le pêcheur fait face dans ses activités quotidiennes. Notre répondant assure :

On se modernise mais le problème est que le portable n'a pas de réseaux de longue portée. On a commencé avec les GPS. D'ailleurs, l'immatriculation que les Suisses vont financer ira de pair avec un système d'alerte et de communication. La pêche est en train de se révolutionner et j'en suis heureux que les acteurs le comprennent.

Figure 3 Les travaux d'extension de la couverture téléphonique à Guêt-Ndar (Saint-Louis)



Sall, El Hadji Maky Idy. 2007. Photo prise au village Guêt-Ndar de Saint-Louis.

D'autres actions comme l'extension du réseau de la téléphonie par la SONATEL vont bientôt suivre selon les responsables de la structure. Des travaux sont en train d'être faits pour assurer une couverture totale du village de Guêt-Ndar pour la téléphonie mobile (voir figure 3 ci-dessus). Une extension de la couverture de la zone en mer devrait suivre.

4.1.1.3 Le portable au cou des paysans

Pour faire face à la déficience du réseau à certains moments de la journée, le jeune berger grimpa en haut du baobab pour signaler grâce à son téléphone portable l'existence de points d'eau à ses compagnons situés à une cinquantaine de kilomètres.

Anecdotique, cette image rapportée par une autorité coutumière du village de Lanel (région de Kaffrine) semble traduire l'intégration du téléphone portable dans les activités paysannes un peu partout à travers le Sénégal. Les visites opérées dans les régions de Louga, Thiès, Ziguinchor auprès des acteurs confortent cette hypothèse.

Un des responsables de l'Union des groupements paysans de Mékhé (région de Thiès), assure que le portable et l'Internet sont devenus des outils du paysan comme la faucille ou le daba.

Dans cette répartition des nouveaux outils, le téléphone portable, très pratique et ne nécessitant pas d'autres installations comme le téléphone fixe ou l'Internet, semble être le « compagnon le plus fidèle » du paysan dans ses activités. Plusieurs initiatives menées par des opérateurs privés ont eu des échos favorables dans ce milieu.

« Dans ce pays, l'ubiquité du téléphone mobile permet que se développent des usages nouveaux dans les secteurs de l'économie populaire des villes et des campagnes », relève Annie Chéneau-Loquay¹¹⁶.

¹¹⁶ CHÉNEAU-LOQUAY Annie, "Les territoires de la téléphonie mobile en Afrique", *Revue NETCOM*, vol. 15, septembre 2001.

Cette percée du portable dans le monde rural s'explique aussi d'un point de vue technique par la platitude du relief et la largesse des mailles du système cellulaire qui permet de recevoir le signal jusqu'à 50 kilomètres de rayon autour de l'antenne¹¹⁷.

L'une des opérations les plus remarquées a été l'institution par MANOBI d'un système permettant aux paysans de recevoir quotidiennement des SMS indiquant les prix des produits agricoles dans les différents loumas (marchés hebdomadaires).

La version SMS *Xam Sa Marsé* (connaître son marché), un système d'information sur les marchés agricoles par GSM et Internet a, dès son lancement en 2005, connu un « succès énorme » auprès des producteurs agricoles. Près de 3 500 producteurs¹¹⁸ répartis un peu partout dans le pays reçoivent en temps réel sur leurs téléphones portables des informations indiquant les prix des produits agricoles dans les différents marchés.

« Cette opération permet aux paysans de maximiser leurs revenus car ils comparent les prix et décident du choix de leur marché », indique un responsable de MANOBI.

L'engouement suscité par cette nouvelle application se traduit par les requêtes supplémentaires formulées par les paysans pour réactualiser leurs données à certains moments de la journée. L'agent de MANOBI avance :

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Source : www.lesoleil.sn

Nous avons offert gratuitement aux maraîchers, aux paysans, aux éleveurs, des informations sur leurs téléphones portables grâce à nos enquêteurs qui sillonnaient les marchés et réactualisaient au fur et à mesure les 15 000 données disponibles sur le circuit.

Cette initiative technologique, bien que nécessaire et décisive pour les agriculteurs, a connu son épilogue trop tôt avec sa commercialisation. Notre interlocuteur explique :

Dès que des prix ont été établis pour nous permettre aussi de supporter les coûts face au refus des autorités publiques de subventionner le produit, la plupart des paysans et maraîchers ont préféré tourner le dos. N'ayant enregistré que 20 producteurs à la fin, il nous a fallu réorienter nos activités.

Malgré les déconvenues enregistrées par cet opérateur, cette expérience illustre la portée de la combinaison du portable et des activités économiques du monde rural. Le CNCR explore la même voie. Un responsable de l'organisation paysanne renseigne :

Périodiquement des cartes de crédit sont envoyées aux relais régionaux pour identifier les produits essentiels (tomates, céréales...), leur évolution, leur prix et leur disponibilité. Dès que des différences de prix notoires sont relevées entre les mois, nous sonnons l'alerte pour prévenir les disettes.

Cette disposition est renforcée par le Programme des points d'information commerciale agricole où l'accès à l'Internet permet aux associations paysannes d'avoir les prix des produits essentiels du marché.

Selon des informations fournies par l'organisation paysanne, 75 à 80 pour cent des organisations membres du CNCR travaillent avec les TIC (Internet, GPS, radio). L'outil le plus répandu demeure le téléphone portable accessible à tous les membres de l'organisation. Une des personnes interviewées au CNCR reconnaît :

Nous avons noté depuis l'introduction de ces outils de communication une plus grande accessibilité et une rapidité dans la transmission des informations et l'organisation de réunions d'urgence. Sans ces supports, une coordination de nos rencontres et tournées nationales serait impossible.

La gestion d'une meilleure circulation de l'information dans le monde agricole et à travers les instances locales a débouché sur la création de cinq radios rurales (Jiida FM à Bakel, Awagna FM à Bignona, La Côtière FM à Joal-Fadiouth, Jeeri FM à Keur Momar Sarr et Niani FM à Koumpetoum) ainsi que de centres d'informations et de documentation connectés dans leur ensemble à l'Internet.

Pas moins de 157 communautés rurales sont couvertes par les structures du CNCR qui entend d'ici 2010 mettre en place 25 autres radios communautaires dont la gestion sera assurée exclusivement par les associations paysannes.

Outre la détection de nouvelles potentialités et les renseignements sur les prix des produits agricoles, les TIC utilisées en milieu rural contribuent à une meilleure connaissance des marchés et des besoins des populations. Un agent du service départemental du développement rural de Kébémér assure :

Auparavant, le problème tournait autour de la circulation de l'information pour le producteur. Grâce à ces nouveaux moyens de communication, les paysans parviennent à s'informer mutuellement et à trouver des points d'écoulement pour éviter que leurs produits ne pourrissent.

4.1.1.4 Limites

Comme au niveau des acteurs de la pêche, les paysans sont confrontés le plus souvent à la faiblesse du réseau à certains moments de la journée. Ce handicap qui parfois conduit à des solutions ponctuelles et peu orthodoxes (cas des bergers arpentant les sommets des arbres) rejaillit sur la productivité des acteurs.

« Nous ne sentons aucune politique de l'État à ce niveau et il arrive même que dans certains programmes d'appui avec des partenaires étrangers, la participation requise de l'État nous fasse défaut », déplore l'interviewé du CNCR.

En effet, il n'existe aucune politique de subvention ou détaxation du matériel informatique pour les organisations paysannes comme revendiquée depuis des années par le CNCR. Ainsi, ces acteurs font face à la cherté des outils technologiques, à leur entretien difficile et au coût élevé de l'énergie.

« C'est évident que si on a un problème, on communique mal et pas mal de potentialités et de ressources seront alors mal exploitées », reconnaît l'agent du service départemental du développement rural de Kébémér, selon qui l'État va trouver des partenaires et des moyens pour assurer une meilleure circulation de l'information à travers des canaux adaptés.

4.1.2 Usage social des TIC

Nous allons tenter à ce niveau de voir l'apport des TIC pour les populations et nos différents acteurs dans la consolidation du lien social et pour répondre à de nouvelles exigences.

Dans des villages, parfois très difficiles d'accès pour les voitures surtout en période d'hivernage (nos entrevues se sont déroulées au tout début de la saison des pluies), le téléphone apparaît de plus en plus comme un nouvel instrument irremplaçable qui a fini par s'intégrer dans le décor des populations.

4.1.2.1 Le téléphone portable, un outil de rapprochement

« Auparavant, nous étions obligés d'emprunter des charrettes pour aller jusqu'à Kaffrine (situé à plus de 30 kilomètres du village de Lanel) répondre aux sollicitations téléphoniques de nos parents et parfois des autorités administratives », lance sur un air rétrospectif, un membre du bureau de l'Association pour le développement et le progrès de Lanel.

Cette boutade peut être partagée par la grande majorité des populations rurales du Sénégal qui bénéficient depuis quelques années des retombées de la politique de la téléphonie rurale mise en œuvre par les autorités publiques.

En effet, pour désenclaver les zones reculées du pays, différents programmes comme le Point Multi Point, le Point à Point, le Concentrateur Numérique Éloigné et le

Câble aérien ont été mis en place. Depuis 1997, les investissements ont atteint dans ce secteur plus de 50 milliards de francs CFA (soit 113,6 millions de dollars canadiens).

Au village de Lanel où cohabitent 1 582 personnes et un cheptel d'environ 84 chevaux, 1 769 moutons, 219 ânes et 1 149 bovins, le téléphone portable est devenu plus qu'un simple outil de communication.

« Nous ne pouvons pas mesurer son utilité car le portable nous préserve de nombreuses difficultés et nous rapproche de nos parents éloignés », entonne l'habitant de Lanel, selon qui cet outil est devenu un symbole de « liaison familiale et communautaire ».

Un septuagénaire établi à Lanel depuis 1972, témoigne :

C'était très courant il y a quelque temps de rester des mois sans avoir des nouvelles de nos fils partis migrer à la capitale ou à l'extérieur du pays. Actuellement je ne reste pas une semaine sans avoir de leurs nouvelles grâce au portable qu'ils m'ont eux-mêmes acheté.

Figure 4 Le téléphone portable fait désormais partie du décor dans le monde rural



Sall, El Hadji Maky Idy. 2007. Photo prise au village de Lanel, région de Kaffrine.

Sous l'arbre à palabre, lieu de rencontre des personnes âgées du village, se dévoile la percée de ce nouvel outil de communication. Plusieurs téléphones portables, de marques différentes mais toutes étrangères, sont accrochés avec des fils pendus au toit de la case pour mieux faire face au problème de réseau (Fig. 4). Une situation qui contraste avec la téléphonie fixe dont les installations sont plus coûteuses et donc moins accessibles pour les populations des pays du Sud. Il y a 40 millions de personnes qui sont en attente de l'attribution d'une ligne de téléphonie fixe à travers le monde¹¹⁹.

¹¹⁹ LE COURRIER, *Les mobiles du développement*, Paris, UNESCO, juillet/août 2002.

Cette situation, marquée par une forte percée du portable par rapport au fixe, est constatée au Sénégal où en 2006, sur les 14 000 villages que compte le Sénégal, 2 200 sont raccordés à la téléphonie fixe et 7 000 à la téléphonie mobile¹²⁰.

Rapidement intégré dans la vie sociale des populations, le téléphone portable demeure un élément de rapprochement permettant l'entretien du lien social dans un contexte nouveau. Dans ces sociétés, cette culture du lien social s'entretenait par les visites de proximité au niveau des grandes familles¹²¹, les liens du sang, le respect des anciens ou encore le mariage. Un contact direct était le plus souvent nécessaire.

Nous pouvons rappeler l'approche développée par Ferdinand Tönnies qui, de la communauté née à partir de la famille et la société où l'échange demeure le contenu essentiel de la vie sociale, signalait déjà la place prépondérante que devrait occuper la communication dans les sociétés modernes « déprimantes »¹²².

Autour d'un sentiment commun partagé, se recrée toute la dimension communautaire malgré l'éloignement et la non-présence sur un même espace des acteurs impliqués. Serge Proulx relève que :

Dans la communication électronique de groupe, ce qui fait lien peut être le partage d'intérêts communs, ou de valeurs et croyances communes, ou la même

¹²⁰ www.sonatel.sn

¹²¹ DIOP Abdoulaye Bara, *La société Wolof, Tradition et Changement*, Paris, Karthala, 1981.

¹²² TÖNNIES Ferdinand, *Communauté et société, catégorie fondamentale de la sociologie pure*, Paris, PUF, 1977, 286 p.

appartenance culturelle, nationale ou ethnique, ou familiale ou générationnelle ou sexuelle ou religieuse¹²³.

La mise en place de centres multimédias communautaires ainsi que des télécentres privés semblent compenser cette absence physique des membres du groupe qui, sous la vague de l'exode, partent généralement monnayer leurs forces dans des lieux plus propices.

« Nous avons très souvent des appels de nos enfants et neveux partis sous d'autres cieux pour gagner leur vie. Cette rupture est très difficile mais le téléphone nous permet de compenser la distance qui nous sépare », indique un résident de Guéoul, (département de Kébémér, région de Louga).

Le portable devient ainsi un bien collectif qui permet de rapprocher les émigrés de leurs familles. « C'est pour toute la maison et même parfois pour certains voisins qui n'ont pas encore le téléphone », selon le répondant. L'implication des voisins ainsi que la gestion du portable deviennent plus faciles dans la mesure où l'outil peut être déplacé de maison en maison contrairement au téléphone fixe.

Il faut cependant relever la difficulté à établir une périodicité des appels et des contacts entre les membres d'un même village ou d'une même communauté. Nous ne disposons pas des relevés téléphoniques de nos répondants pour établir la moyenne. Cette mise en relation permanente permet de maintenir une certaine cohésion sociale mais aussi économique dans ces localités. Cette dimension sociale se prolonge avec l'apport économique des membres de la communauté établie en dehors du village.

¹²³ PROULX Serge, *Les communautés virtuelles construisent-elles du lien social*, Communication faite au colloque international "L'Organisation média. Dispositifs médiatiques, sémiotiques et de médiation de l'organisation", Lyon, Novembre 2004.

En effet, les sollicitations faites par les parents tournent le plus “souvent autour des dépenses à faire pour la famille”. Cette dimension de l’apport des capitaux ou de biens par des personnes établies en dehors de leur communauté met en exergue le rôle premier joué par cette frange de la population. Outre la préservation du lien social, son apport économique est très important avec les transferts d’argent. Estimée à 270 millions de dollars US en 2002, la somme totale des transferts faite par les membres de la diaspora sénégalaise représente actuellement 210 pour cent de l’aide publique au développement, selon la Banque africaine de développement.

D’autre part, la mise en place de stations régionales ainsi que de radios communautaires rend cet usage plus effectif¹²⁴ à travers les émissions interactives organisées autour de thèmes comme l’utilisation de l’engrais et des pesticides, la sauvegarde de l’environnement, le cours des marchés, etc.

Les annonces et communiqués, les dédicaces ainsi que les invitations aux cérémonies religieuses faites à la radio occupent une bonne place dans ces programmes locaux.

« Le feedback enregistré à propos des émissions interactives est très encourageant car beaucoup de personnes rencontrées au lendemain de leur interpellation disent avoir trouvé une solution totale ou partielle à leurs préoccupations », soutient notre interlocuteur de Awagna FM.

La fréquence des appels est surtout due à la multiplication des téléc centres publics mais aussi aux téléphones portables qui permettent aux populations d’interpeller

¹²⁴ WAL Fadjri, *La radio qui rapproche du Sénégal les Modou-Modou*, Dakar, 27 juin 2000.

directement les autorités sur certains problèmes ponctuels. Elle permet aussi de cultiver les relations entre parents et amis, indique un des responsables de Awagna FM, citant l'exemple d'émission musicale de la radio.

La progression fulgurante du parc de téléphones portables au Sénégal et dans les autres pays du Sud¹²⁵ témoigne de la grande capacité d'adoption par les populations de ce nouvel outil. En effet, nous sommes passés par plusieurs phases : les lettres écrites sur papier, les cassettes audio, la téléphonie fixe et la téléphonie mobile¹²⁶.

Cette rapide appropriation de ces outils traduit certainement leur compatibilité avec les habitudes et pratiques des populations de ces territoires où l'oralité prédomine toujours et s'intègre parfaitement à leur mode de vie¹²⁷.

Il est à noter que la plupart des canaux de communication ayant comme vecteur principal la voix ont connu des percées rapides dans les sociétés africaines. Le téléphone portable, la radio et timidement l'Internet qui apparaissent de plus en plus comme de nouveaux instruments de socialisation, sont devenus des outils intégrés à la vie des populations dans une grande partie du monde rural.

Mais, il demeure évident que d'énormes efforts devront encore être consentis par les autorités publiques et les opérateurs de télécommunication pour renforcer et démocratiser davantage l'accès à ces nouveaux outils de communication¹²⁸.

¹²⁵ Le marché africain du mobile a connu la plus forte expansion au monde et progresse selon l'UIT à une vitesse double de celle du marché mondial. Le nombre d'abonnés est passé de 16 millions en 2000 à 136 millions en 2005. On y dénombre un téléphone fixe pour cinq portables.

¹²⁶ PASQUIER Dominique, « La famille c'est un manque ». Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées", *Réseaux*, 2001/3, numéro 107, p. 181-208.

¹²⁷ TUDESQ André-Jean, *L'Afrique parle, l'Afrique écoute*, Paris, Karthala, 2002, 315 p.

4.1.3 Le cas de la radio communautaire Awagna FM de Bignona

4.1.3.1 Les ondes hertziennes supplantent le son des tam-tams

Figure 5 Les paysans à la quête du micro



Sall, El Hadji Maky Idy. 2007. Photo prise à Bignona, région de Ziguinchor.

À quelques encablures de l'entrée de la ville de Bignona en provenance de Ziguinchor, des plaquettes métalliques et un long pylône attirent l'œil de l'étranger. Dans un milieu où les procédés classiques de communication tournaient essentiellement autour du tam-tam et de la chanson, ces outils viennent rompre le décor verdoyant de l'une des régions agricoles les plus productives du Sénégal.

¹²⁸ Les investissements dans les infrastructures TIC en Afrique ont connu un bond important et sont passés de 3,5 milliards de dollars US en 2000 à 8 milliards de dollars en 2005, selon l'Union internationale des télécommunications.

Un tableau idéalement planté sur le trottoir en face d'un grand bâtiment a fini par renseigner qu'une radio FM partage ce décor avec les populations depuis huit ans déjà (figures 5 et 6). Son nom, Awagna (paysan) tiré du dialecte local (le Diola) est évocateur des réalités socio-économiques.

Figure 6 Awagna FM, une radio au cœur des activités paysannes



Sall, El Hadji Maky Idy. 2007. Photo prise à Bignona, région de Ziguinchor.

Devenue le porte-voix des paysans à Bignona, la radio Awagna ambitionne depuis ses débuts de stimuler grâce à ses émissions interactives tournées essentiellement vers les activités socio-économiques et culturelles des populations, le développement du terroir. Des réponses aux questions soulevées par les différents acteurs sont régulièrement apportées par des personnes-ressources.

« Les populations paraissent satisfaites des émissions qui leur sont proposées car la langue locale est utilisée en grande majorité », se réjouit un des répondants de la radio.

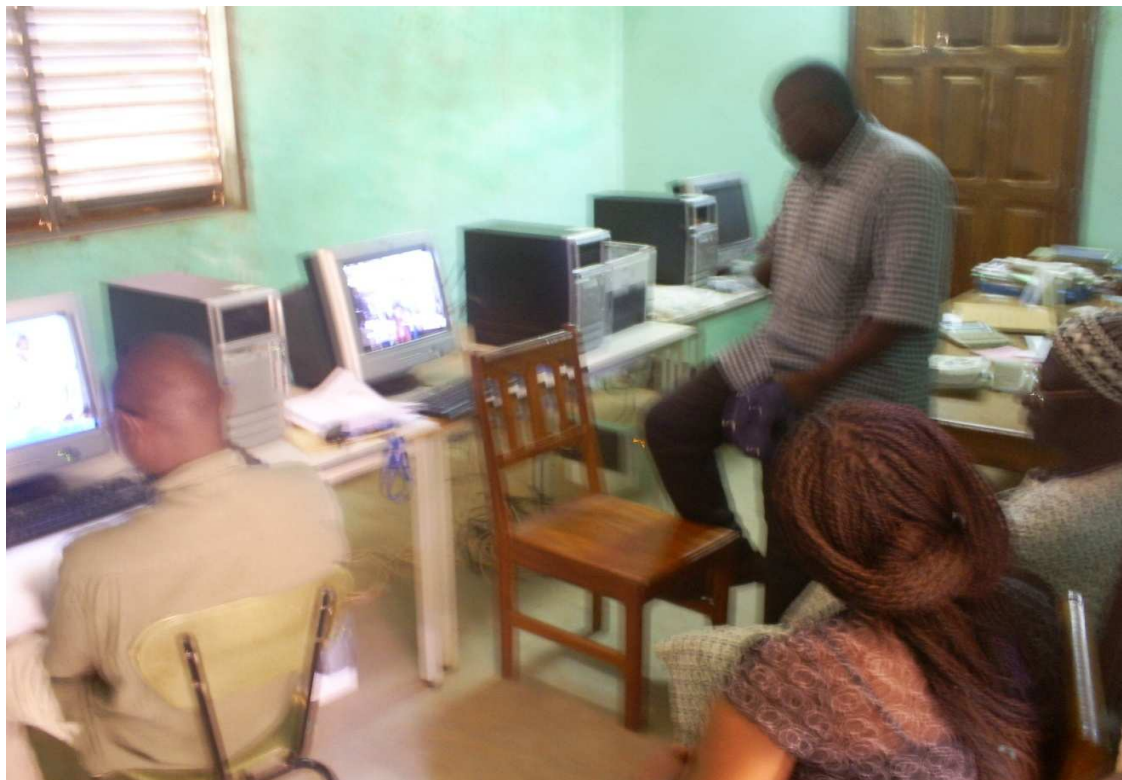
Disposant d'un équipement adapté acquis grâce à un financement de l'UNESCO et de l'Agence de la francophonie, les animateurs de la radio reçoivent pendant les huit heures d'émissions quotidiennes les différentes couches de la société. Notre répondant indique :

Chaque acteur, du paysan à l'éleveur en passant par l'artisan, la femme et le religieux, a sa tranche horaire dans la grille des programmes. Des questions spécifiques sont soulevées en fonction des contingences ou des préparations saisonnières afin de mieux rentabiliser les activités.

Selon un des responsables du CNCR, l'expérience de radio comme Awagna est intéressante car permettant aux paysans établis sur un même territoire d'échanger des procédés et de les partager avec leurs collègues des autres régions. « Grâce à ces émissions, de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs qui parfois partagent les mêmes zones ont été évités », relève l'interviewé du CNCR.

La radio qui couvre un rayon de 100 kilomètres, travaille étroitement avec une dizaine d'organisations paysannes réunies autour de la Coordination des organisations professionnelles et rurales du département de Bignona. Dans cette mouvance, la direction de la radio relève l'existence d'un projet de lutte contre la désertification qui est en train d'être ficelé avec le gouvernement italien en collaboration avec le Comité Inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel.

Figure 7 Le centre multimédia communautaire de Bignona, une passerelle vers la société de l'information.



Sall, El Hadji Maky Idy. 2007. Photo prise à Bignona, région de Ziguinchor.

La signature d'un contrat de trois ans permet à la dizaine d'animateurs de la radio de produire des émissions interactives et de parler directement des problèmes environnementaux avec les populations. Une initiative salubre car donnant aux populations davantage d'outils et de connaissances pour mieux sauvegarder leurs ressources environnementales.

Cette démarche innovante a abouti à la mise en place depuis juin 2007 d'un centre multimédia communautaire (Fig. 7). « Nous bouclons par cette étape un long processus qui nous permettra au fil des prochaines années de mettre définitivement l'information

entre les mains des paysans et des acteurs du développement local », indique un agent de la radio.

En effet, outre une meilleure conservation des émissions, les animateurs de Awagna FM assurent que l'accès à l'Internet devrait renforcer leurs échanges avec les autres radios communautaires et permettre une meilleure visibilité de leurs actions.

4.1.3.2 Une radio handicapée par le cadre institutionnel

Toutefois, l'introduction de ces nouveaux outils n'a pas bénéficié de toutes les mesures d'accompagnement nécessaires comme la formation des acteurs et l'autosuffisance en ressources énergétiques pour éviter les coupures intempestives d'électricité.

« Nous souffrons beaucoup de ces coupures et il faudrait que les autorités fassent davantage d'efforts à ce niveau », relève l'interviewé.

L'absence d'une réelle politique de l'État destinée à favoriser le développement des radios communautaires limite aussi la portée des actions menées par les organisations paysannes qui ne bénéficient d'aucune subvention. Toutefois, assure-t-on au niveau des autorités étatiques chargées de ce secteur, « l'État apporte beaucoup aux radios communautaires. »

Relevant également la mise en place d'un cahier des charges applicable aux radios associatives et communautaires, notre interlocuteur à la Direction de la communication souligne :

Dans le cadre de l'élaboration du Document stratégique de réduction de la pauvreté, ces médias vont bénéficier d'importantes subventions de plus d'un milliard de francs CFA (environ 2,3 millions de dollars canadiens) de la part des autorités publiques.

Reconnaissant toutefois l'inexistence d'une politique concertée entre les acteurs économiques, les animateurs des radios et les autorités publiques, notre répondant met en exergue le rôle capital devant être joué par les médias communautaires au profit des collectivités de base dans le cadre de la politique de décentralisation.

Malgré toutes ces dispositions, les responsables des radios communautaires ne sentent pas un réel appui des autorités publiques surtout au niveau de la radio Awagna où la redevance à payer à l'État (600 000 francs CFA, soit environ 1 350 dollars canadiens) dépasse de loin l'aide de l'autorité publique chiffrée à seulement 500 000 francs CFA (1 130 dollars canadiens).

4.1.4 Une appropriation difficile mais effective

L'appropriation des ressources technologiques par les usagers ne paraît pas évidente de prime abord dans le monde rural. En effet, plusieurs obstacles comme une répartition spatiale non équilibrée des outils ainsi que le retard dans l'institution de politiques publiques prenant en charge les préoccupations des populations, semblent freiner le processus.

Toutefois, nous pouvons avancer que les six critères avancés par Serge Proulx pour rendre l'appropriation sociale d'une TIC effective peuvent être observés avec nos acteurs ruraux. L'un des premiers critères est relatif à l'accessibilité. Cette phase, malgré les obstacles en infrastructures, est en train d'être conquise. Dans tous les villages visités, nous avons relevé la présence d'un centre multimédia communautaire ainsi que des téléphones portables appartenant à des usagers. L'une des organisations affiliées au monde rural, en l'occurrence le CNCR dispose aussi de son site web et de plusieurs radios communautaires dans une quinzaine de localités.

Cette accessibilité aux ressources a été fortement améliorée en 2007 grâce à l'initiative mise en place par la SONATEL qui a rendu la téléphonie rurale effective dans 85 pour cent des villages. Le rapport de la société de télécommunication rendu public le 13 mai 2008 indique :

Des offres voix et Internet adaptées au monde rural ont été développés sur des plates-formes convergentes permettant le développement du prépaiement. Aujourd'hui, plus de 500 clients sont connectés sur ce réseau avec une couverture en fin 2007 de 11 166 villages, soit 85 pour cent de l'ensemble des localités du Sénégal¹²⁹.

Sur le terrain, les acteurs semblent bien maîtriser la technique des outils de communication disponibles (GPS, téléphone portable, Internet, radio FM), deuxième critère du processus d'appropriation des TIC. En effet, les appareils utilisés ne supposent pas des connaissances scientifiques ou technologiques poussées. Dans les villages où le taux d'analphabétisme est plus élevé, l'usage des téléphones portables par les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs ne pose pas de problème. La tradition de l'oralité qui sied au téléphone portable prédomine dans ces zones rurales. D'autres appareils comme le GPS sont parfaitement maîtrisés par les pêcheurs. « À l'achat de l'appareil, le pêcheur est formé et parvient dès le lendemain à embarquer en mer avec son outil »,

¹²⁹ SONATEL. Rapport annuel SONATEL 2007, Dakar, [En ligne], mai 2008, <http://www.sonatel.sn/documents/RapportSonatel2007.pdf> (page consultée le 26 mai 2008).

renseigne un membre d'un regroupement de jeunes pêcheurs de Saint-Louis, au nord du Sénégal.

Aussi, ces nouveaux outils de communication sont-ils de plus en plus intégrés dans les activités quotidiennes des paysans. Le GPS qui renseigne sur la position des pêcheurs en mer leur permet d'être repéré en cas de danger. Quant aux téléphones portables, ils permettent aux différents acteurs de s'organiser davantage et de planifier leurs activités. Les pêcheurs informent par exemple les propriétaires des pirogues restés à quai des quantités recueillies afin qu'ils s'organisent pour procéder à leur répartition (écoulement sur les marchés locaux et extérieurs, consommation familiale, etc.).

L'intégration des TIC dans les activités quotidiennes des populations est également une réalité chez les producteurs agricoles qui peuvent grâce au SMS obtenir les différents prix en vigueur. Ces informations leur permettent de s'organiser et de cibler les loumas (marchés hebdomadaires) les plus porteurs. D'autre part, les éleveurs qui reçoivent des informations sur les pâturages à la radio ou sur leurs portables s'organisent davantage et évitent ainsi les situations conflictuelles avec les propriétaires de champs et de vergers.

Plusieurs émissions interactives destinées aux paysans et diffusées par les radios communautaires permettent à nos acteurs du monde rural d'avoir des informations utiles pour mener à bien leurs activités.

La bonne intégration des outils de communication dans les activités quotidiennes découle surtout de cette capacité de nos acteurs à les dévier de « leurs finalités initiales ». En effet, le téléphone portable conçu pour un usage individuel a été rapidement intégré

dans l'univers collectif des populations. Il se partage entre habitants d'une même maison et parfois avec les voisins.

Dans le travail quotidien de nos acteurs, le portable est devenu un outil professionnel et aussi social qui rassemble le temps d'une communication des familles voire un village. Les pêcheurs, les agriculteurs ainsi que les éleveurs ont tous, en fonction de la particularité de leurs activités, réussi à intégrer une nouvelle dimension à ces outils technologiques. Cet usage collectif permet sans nul doute de combler le déficit qui frappe ces localités malgré les efforts entrepris par les acteurs de la coopération internationale ainsi que les autorités publiques.

Cette dynamique collective bien intégrée à l'usage des TIC dans les zones rurales nous permet d'évoquer le critère relatif à « la médiation d'un collectif ou d'une communauté ». Les populations échangent entre elles des procédés pour mieux utiliser les ressources technologiques disponibles. La généralisation d'un outil comme le téléphone portable dans ces villages ainsi que son usage par des acteurs partageant les mêmes objectifs paraissent évidents.

La sixième phase du processus d'appropriation sociale relevée par Serge Proulx, en l'occurrence la représentation politique, semble être l'un des maillons faibles de la chaîne au Sénégal. En effet, malgré les efforts entrepris par les sociétés de télécommunication pour généraliser l'accès aux ressources technologiques, aucune politique nationale n'est définie par les autorités. L'ARTP qui conduit la politique du gouvernement à ce niveau n'a pas une vision définie et claire. Depuis sa création, elle est plus orientée vers la législation et l'attribution des fréquences de radio et de télévision.

Ces carences sont toutefois comblées par les organisations internationales et certains bailleurs qui, dans leur politique d'aide aux pays en développement, réadaptent leurs orientations en fonction des réalités locales. Soulignons, par exemple, l'implantation de centres multimédias communautaires financés par l'UNESCO et la Suisse.

En milieu rural, l'appropriation sociale par les acteurs des ressources technologiques disponibles demeure une réalité malgré les difficultés liées au manque d'infrastructures. Toutefois, d'une manière intelligente, les outils disponibles sont mis au service de toute la communauté. Ces usages collectifs permettent à ces acteurs d'améliorer leur cadre de travail et leur productivité. Ils contribuent également à consolider le lien social entre les différents acteurs répartis sur un même territoire ou dans des régions différentes.

4.2 Usage des TIC en milieu urbain

Notre recherche s'est appuyée en milieu urbain sur les actions menées par deux ONG, la Rencontre africaine des droits de l'Homme (RADDHO) et le Forum civil. Elles sont toutes deux versées dans la lutte pour la promotion des droits de l'Homme et contre la corruption ainsi que sur les questions de citoyenneté.

Des rencontres et des entrevues ont été organisées à Dakar au siège social des deux ONG mais aussi dans les régions ciblées (Saint-Louis, Ziguinchor) où leurs représentants ont été sollicités. Une observation des acteurs sur le terrain au cours des élections législatives de juin 2007 a été également déterminante. Ces entrevues nous ont

permis de déterminer un usage des TIC totalement différent de celui des populations en zones rurales.

L'une des finalités essentielles tournait autour d'un usage citoyen. Les outils utilisés (le téléphone portable, l'Internet, les radios FM), participaient aux actions destinées à mieux défendre les droits des populations et à assurer une meilleure gouvernance des ressources publiques.

4.2.1 Réorganisation du travail

L'introduction des TIC a radicalement changé le mode de travail des ONG basées à Dakar. Ces changements affectent en grande partie la circulation et la transmission de l'information dans un univers bureautique totalement remodelé par rapport aux dernières années.

Une visite au siège de nos deux organisations cibles nous a permis de constater une forte présence d'outils informatiques (ordinateurs, imprimantes, scanner, fax, téléphones fixe et portable principalement). Ces outils sont présents dans le dispositif organisationnel de ces structures à tous les niveaux : les cadres supérieurs (responsables des ONG) et le personnel administratif (préposé à l'accueil, secrétariat).

Un des responsables d'ONG en milieu urbain renseigne : « Les nouveaux outils de communication ont révolutionné l'espace de travail et notre façon d'agir. On a modifié

depuis quelques années nos stratégies d'intervention en tenant compte des opportunités offertes par l'Internet ou le téléphone portable ».

Selon les réponses fournies sur la typologie des moyens de communication utilisés dans leur travail, le téléphone portable arrive en tête. Avec 100 pour cent de réponse positive, le portable devance les radios FM sollicitées à hauteur de 80 pour cent et l'Internet utilisé par 76 pour cent des acteurs.

Il ressort des entrevues avec les animateurs des ONG qu'il n'y a pas une utilisation exclusive d'un outil technologique par les différents acteurs sur le terrain. Une combinaison des différents outils disponibles en fonction des réalités du terrain est savamment faite par les ONG. La forte tradition de l'oralité qui prévaut au Sénégal justifie la prépondérance d'outils comme le téléphone portable ou la radio FM. Le représentant à Saint-Louis d'une ONG indique :

Le choix du médium à utiliser répond à plusieurs paramètres. Parfois, nous utilisons seulement la radio FM surtout dans les régions où existe une bonne culture de l'écoute de la radio afin de toucher à travers nos messages les cibles visées.

Plusieurs paramètres comme la localisation de la cible à atteindre, le discours à véhiculer, les réalités des populations ainsi que les moyens fonctionnels mis à la disposition des ONG, sont retenus pour avoir le canal le plus approprié. Un responsable d'ONG à Dakar explique :

Lorsque nous opérons dans les régions ou certains villages, nous tenons compte dans nos schémas d'intervention des réalités comme l'oralité qui prédomine dans ces milieux et nous adaptons l'utilisation de nos moyens de communication avec ces facteurs.

Cette utilisation basique des nouveaux outils de communication influe sur la rapidité de la transmission des informations avec la possibilité d'atteindre à moindre coût les différents interlocuteurs et partenaires locaux et internationaux. Un de nos interviewés relève :

Une bonne partie de nos correspondances sont adressées à des partenaires établis à l'extérieur. L'usage permanent des TIC nous permet de les saisir en temps réel et d'avoir leurs réactions pour continuer les actions à mener sur le terrain.

Avec des antennes relais installées dans toutes les régions du Sénégal, la RADDHO et le Forum civil utilisent au niveau local des TIC pour mieux coordonner leurs actions de terrain. Un animateur d'une ONG avance :

Parfois, face à l'urgence d'une situation comme celle survenue en 2002 avec le mariage forcé de jeunes filles à Matam¹³⁰, nous saisissons immédiatement le bureau local impliqué tout comme les autres démembrements régionaux pour essayer d'apporter une réplique appropriée.

Cet apport essentiel des TIC dans le travail quotidien des ONG sénégalaises se renforce au niveau bureautique par les nouvelles formes d'archivage offertes par ces outils. Toutes les données sont centralisées et conservées pour une plus grande transparence. Les « traces » laissées permettent un contrôle plus efficace des actions menées et des initiatives à combler.

Les TIC qui compensent également le déficit en personnel de plusieurs ONG au niveau administratif permettent, à l'observation, un archivage adapté des données produites, reçues et expédiées, une reproduction plus rapide des communiqués et rapports à distribuer ainsi qu'une meilleure identification des auteurs des documents qui engagent la structure.

¹³⁰ Les mariages forcés et précoces de jeunes filles sont fréquemment relevés dans cette partie du Sénégal par la presse.

Ces nouveaux usages redéfinissent les rôles au sein de l'organisation dans la mesure où les cadres supérieurs sont le plus souvent obligés de saisir eux-mêmes les rapports et autres documents avant de les remettre au secrétaire pour une meilleure mise en forme.

« Cela nous procure davantage de travail et de temps à rester devant le clavier mais le rendement est plus efficient. Donc on ne se plaint pas », assure l'interviewé.

Conçues pour améliorer le rendement de leurs utilisateurs, les TIC ont introduit une nouvelle organisation du travail. Denis Bérard¹³¹ indique : « l'émergence d'usages est toujours un processus d'innovation alliant conjointement organisation du travail et fonctionnalités des outils utilisés. » La représentante d'une ONG à Saint-Louis confirme :

Autrefois, même en cas d'urgence lors des tournées effectuées sur le terrain, nous étions obligés pour alerter l'organisation mère basée à Dakar de revenir au bureau et voir quelles actions mener. Maintenant, les décisions se prennent sur le champ grâce au téléphone portable.

Ces innovations technologiques ont permis aux associations de base et de défense des citoyens de mener des actions ponctuelles pour dénoncer l'excision de jeunes filles et les mariages précoces dans les villages des régions de Saint-Louis et de Matam¹³². Des pratiques encore tenaces dans ces localités malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation menées depuis la fin des années 1980 par les organisations de défense des droits de l'Homme et de promotion de la femme.

¹³¹ BÉRARD Denis, *Impact des TIC sur le travail et son organisation*, Montréal, Bogue 2002, avril 2002.

¹³² Voir plusieurs articles de la presse sénégalaise et africaine sur la mobilisation des ONG et associations et le jugement rendu par le tribunal régional de Saint-Louis après la mort le 31 mai 2002 d'une jeune fille mariée à l'âge de 12 ans.

4.2.2 Les TIC, instrument d'alerte et de veille

L'introduction des TIC au Sénégal s'est opérée de manière graduelle au cours des dernières années sous l'impulsion de la politique définie par la Société nationale de télécommunications. Une bonne partie de la population a pendant longtemps été en marge du développement des nouveaux outils de communication qui ont été d'abord d'un niveau élitiste. Cet accès se limitait à une partie de l'administration publique et parapublique, au secteur privé, aux universitaires, aux organisations internationales et à certaines ONG.

La libéralisation des ondes ainsi que la mise en place du Réseau intertropical d'ordinateurs en 1992 ont véritablement enclenché le développement des TIC au Sénégal. Un processus qui a dès le début intéressé les ONG qui constituent l'une des composantes les plus importantes du réseau.

Ces nouveaux outils de communication ont permis aux ONG d'opérer de profonds changements dans leur mode de travail et surtout de diversifier leur cadre d'intervention. Au delà de l'usage traditionnel avec les services de messagerie, de traitement de texte, d'envoi et de réception de courrier, les TIC ont été mises à contribution par les ONG dans leurs différents plans d'action et d'intervention.

Les entrevues réalisées avec les responsables d'ONG et une partie de leur personnel montrent que pour les actions destinées à alerter l'opinion sur des problèmes de bonne gouvernance, de corruption ou de défense des droits de l'Homme, les radios FM arrivent, avec le téléphone portable, en tête suivies par l'Internet.

Les élections organisées au Sénégal ainsi que les actions de dénonciation des ONG pour une meilleure transparence et une bonne gouvernance sont étudiés dans cette partie.

4.2.3 Les élections sous l'œil des TIC

L'organisation de l'élection présidentielle de mars 2000 a consacré la combinaison intelligente de deux nouveaux outils de communication, la radio FM et le téléphone portable¹³³. Malgré des moyens techniques limités, les radios privées ont livré en direct aux populations les résultats du scrutin sur l'ensemble des centres de vote. Cette innovation a obligé les deux candidats, le président sortant et son adversaire, le chef de l'opposition, à respecter le choix des électeurs.

En diffusant en direct les résultats des urnes dès la fermeture de chaque bureau de vote, les radios privées ont prévenu toute tentative de fraude et de détournement des voix et poussé le président sortant à reconnaître sa défaite. Un des barons du parti socialiste (parti au pouvoir jusqu'en 2000), l'ancien maire de Dakar avance à l'endroit des médias une phrase restée célèbre : « vous avez été un des acteurs de notre défaite »¹³⁴.

Selon notre interlocuteur de la direction de la communication :

Ce fut une nouvelle expérience très porteuse qui a permis aux médias de découvrir les potentialités offertes par le téléphone portable et surtout de vivre pleinement de nouvelles formes de retransmission en dehors de leurs moyens techniques traditionnels –micro, Nagra, bande, etc.

¹³³ Le COURRIER, *Les portables de la transparence*, Paris, UNESCO, juillet-août 2000.

¹³⁴ Citation reprise dans une communication de Mansour Diouf intitulée : *Médias, gouvernance locale et citoyenneté au Sénégal*, faite à Dakar en novembre 2003.

Élément déterminant dans le processus électoral, ce nouvel outil de communication a servi de support à l'ensemble des acteurs administratifs chargés de coordonner l'organisation des élections sur le territoire sénégalais. Un responsable d'un Observatoire départemental des élections (ODEL)¹³⁵ :

En dehors des téléphones classiques, chaque représentant de l'Observatoire départemental des élections disposait d'un téléphone portable pour pouvoir nous saisir immédiatement dès la constatation d'irrégularités ou de problèmes d'organisation dans les différents centres de vote. L'opération a bien marché lors des différentes consultations électorales organisées depuis.

Dans ce nouveau dispositif technologique destiné à assurer un scrutin transparent, l'usage de l'Internet a été mis en valeur avec la possibilité pour tous les citoyens, les formations politiques, les organisations de la société civile et les observateurs de consulter le fichier électoral en ligne¹³⁶. Un de nos répondants en milieu urbain explique :

L'apport des technologies de l'information et de la communication a été décisif lors des élections de 2000. Nous nous sommes organisés avec nos différents représentants présents sur le terrain pour veiller à une transparence du scrutin et au respect du choix des citoyens par les différentes formations engagées.

La transmission de l'information se faisait en direct après chaque dépouillement et pour la plupart des organisations de veille engagées dans le processus électoral, le déficit en personnel pour les missions d'observation a été comblé grâce à la reprise des informations diffusées par les radios FM présentes dans certains coins isolés.

¹³⁵ Des Observatoires départementaux chargés des élections ont été créés dans toutes les régions du Sénégal après la mise en place de l'Observatoire national des élections conformément à l'article 6 de la loi du 28 août 1997.

¹³⁶ PANOS, *Médias et Élections au Sénégal : la presse et les nouvelles technologies de l'information dans le processus électoral*, Dakar, NEAS-IPAO, 2002, 173 p.

L'usage de ces nouveaux outils par des acteurs impliqués pour un bon déroulement du processus électoral a joué un important rôle dans la transparence des élections organisées au Sénégal depuis 2000. Un animateur d'une ONG soutient :

Je ne peux pas dire que les moyens de communication modernes ont été à l'origine de l'alternance mais ils ont quand même joué à l'époque un rôle de premier plan dans la transparence et le respect du verdict des urnes en 2000.

Les dernières consultations électorales, présidentielle et législatives, organisées en février et juin 2007 ont été suivies avec les mêmes dispositifs (radio FM en direct, téléphone portable) renforcés cette fois par l'Internet avec la création de nombreux sites de veille destinés à alerter l'opinion.

D'autres formes de messages comme les SMS jusque-là réservés à la population juvénile ont été introduits dans le dispositif communicationnel des formations politiques qui toutes disposent de leur réseau de journalistes. Face aux contraintes que vivent les hommes des médias en perpétuel mouvement surtout durant la période électorale, l'envoi de SMS pour alerter sur une éventuelle déclaration du leader du parti ou sur un événement a fortement changé les modes de collaboration¹³⁷.

La quasi-totalité des acteurs engagés dans le processus électoral (partis politiques, ministère de l'Intérieur en charge des élections, médias, organe de contrôle des élections, ONG) ont leur site Web¹³⁸.

¹³⁷ Article publié sur le site de www.nettali.net : *Communication politique : quand le Sms supplante le fax pour atteindre le média cible*, Dakar, juin 2007.

¹³⁸ NOUVEL HORIZON, *Nouvelle forme de communication des partis politiques : le net en vogue*, Dakar, 21 novembre 2006.

Les visites effectuées sur ces sites au moment de la campagne électorale montrent des mises à jour constantes illustrées par les dernières sorties du candidat, ses meetings, les forums de discussion lancés par le leader de la formation politique ou encore les revues de presse en ligne avec les articles des journaux et des extraits audio intéressant la vie de leur parti.

Au niveau de la direction de la communication, un agent souligne : « C'est une évolution très importante et les différents partis découvrent les avantages qu'offre l'Internet qui leur permet de toucher d'autres électeurs potentiels au Sénégal et surtout les Sénégalais de l'extérieur ».

Il ne suffit plus d'envoyer un communiqué ou de faire une déclaration pour que son message atteigne le maximum de cibles. La mise en valeur des sites Web qui naguère n'étaient pas bien exploités traduit le changement opéré par ces acteurs mais surtout la place importante de cet outil dans la bataille pour la gestion et le contrôle de l'information¹³⁹.

Une visite sur les sites du Forum civil et de la RADDHO permet de relever une mise à jour constante des informations ainsi que la création d'un bulletin électronique axé essentiellement sur les questions de bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption au Sénégal. Un interlocuteur en milieu urbain renchérit :

Nous avons changé notre manière de faire et de communiquer grâce à l'Internet et au téléphone portable qui nous permettent de contourner l'ostracisme de certains

¹³⁹ SUD QUOTIDIEN, *Les sites Internet et la campagne électorale : quand les NTIC jouent leur premier grand rôle dans le scrutin*, Dakar, 13 février 2007.

organes de presse surtout des médias d'État et aussi d'adapter nos actions à mener.

L'usage de l'Internet par les différents acteurs impliqués a permis la création de plusieurs plates-formes et forums de discussions animés par des structures comme la RADDHO, le Forum civil ainsi que la Coalition pour des élections démocratiques et transparentes. Un portail¹⁴⁰ recensant les différentes réactions des observateurs sur le terrain a été mis en place pour créer une véritable synergie. Selon un des animateurs de cette Coalition, ce site « va contribuer à l'approfondissement du processus de démocratisation à travers l'observation, le plaidoyer, la recherche opérationnelle, l'analyse et l'alerte rapide »¹⁴¹.

« Ce sont aussi des instruments de veille pour mieux garantir la sincérité des suffrages exprimés par les citoyens lors de ces élections », indique un acteur en milieu urbain qui se félicite de la tenue d'un scrutin sans heurts entre les différentes formations politiques.

La publication des résultats officiels de la présidentielle de février 2007 marqués par une victoire surprise du président sortant dès le premier tour avec 55,90 pour cent des voix n'a pas donné lieu à des manifestations violentes malgré les contestations de l'opposition qui a crié au « hold-up électoral ». Un « tripatouillage électronique » du fichier a été dénoncé par les adversaires du candidat sortant. L'opposition a été déboutée malgré les différents recours déposés au Conseil constitutionnel¹⁴². Selon notre répondant :

¹⁴⁰ www.senelections.org

¹⁴¹ L'OBSERVATEUR, *Présidentielle 2007 : La société civile met en contribution les nouvelles technologies de l'information pour la communication des résultats en temps réel*, par Namory Barry, Dakar, 23 février 2007.

¹⁴² LE SOLEIL, *Résultats définitifs de l'élection présidentielle : le Conseil constitutionnel confirme la victoire de Me Wade*, Dakar, 12 mars 2007.

Cette élection a permis de conforter la bonne place du téléphone portable et de l'Internet. Nous les avons systématiquement utilisés durant tout le processus électoral mais aussi lors d'autres actions ponctuelles pour dénoncer la mauvaise gouvernance des deniers publics et la corruption dans les services publics.

Le même dispositif a été adopté pour garantir la transparence du scrutin des législatives de juin 2007. Une visite dans quatre centres de vote de la région de Dakar le jour des élections législatives a permis de constater une bonne présence des observateurs de la société civile avec des membres du Forum civil et de la RADDHO qui disposaient tous d'un téléphone portable.

L'enjeu principal des élections législatives de juin 2007 boycottées par les formations de l'opposition demeurait le taux de participation des électeurs. Les contrôles effectués par les observateurs ont obligé le gouvernement à revoir à la baisse le chiffre du taux de participation des électeurs. Un taux d'abstention de plus de 65 pour cent a été finalement annoncé par la Commission nationale de recensement des votes¹⁴³ après les chiffres de 30 à 40 pour cent brandis par le parti au pouvoir.

4.2.4 Les TIC au service de la transparence et des droits humains

Les ONG ont, à travers d'autres actions menées au Sénégal au cours des cinq dernières années, systématiquement utilisé les services issus des technologies de l'information et de la communication. Peuvent être relevées plusieurs opérations comme l'affaire Hissein Habré, les arrestations de l'ancien premier ministre Idrissa Seck ou du journaliste Madiambal Diagne.

¹⁴³ Selon les résultats publiés par la Commission nationale de recensement des votes présidée par le magistrat Cheikh Tidiane Diakhaté, le taux de participation s'élève à 34,75 pour cent.

Des campagnes de dénonciation marquées par la diffusion de communiqués, la tenue de conférences de presse et d'interviews dans les radios locales, ont été appuyées par l'Internet pour lancer des pétitions électroniques et envoyer des rapports aux organisations internationales de défense des droits de l'Homme et aux partenaires institutionnels du Sénégal. Un des interviewés rappelle :

Lors de notre arrestation par la Division des investigations criminelles suite à la dénonciation par notre mouvement des propos du président de la république, Me Abdoulaye Wade sur les éventuelles réparations en lien avec l'esclavage et la colonisation, une forte mobilisation internationale a eu lieu grâce aux pétitions électroniques.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est saisi du dossier et finalement le gouvernement sénégalais a reculé dans sa tentative de museler les voix discordantes.

Son interpellation en juillet 2007 et les déclarations du ministre de l'intérieur du Sénégal indiquant que « les organisations de droits humains telles que la RADDHO n'ont plus de droit d'être »¹⁴⁴ ont également suscité une forte mobilisation des organisations internationales saisies très rapidement. Un interviewé relève :

Notre équipe pour alerter l'opinion internationale et faire pression sur le gouvernement sénégalais a automatiquement saisi grâce à l'Internet toutes les organisations internationales affiliées, les structures de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations unies impliquées dans la défense des droits de l'Homme.

¹⁴⁴ Déclaration faite le 18 juillet 2007 lors d'un point de presse suite à la découverte d'armes stockées au siège de la RADDHO après l'organisation d'une campagne de sensibilisation en 2004 et 2005 contre la circulation des armes légères en Afrique de l'Ouest. La RADDHO avait obtenu ces armes de l'État-major des armées pour organiser ses séances d'animation et de sensibilisation.

Au Sénégal, les radios FM ainsi que les sites des quotidiens et périodiques ont largement repris les communiqués et les déclarations fustigeant cette attitude de l'État sénégalais.

Cette campagne de dénonciation a aussi vu la participation d'autres ONG comme le Forum civil qui lutte pour une meilleure gouvernance et un meilleur épanouissement des populations. Dans leur combat, elles se ruent systématiquement vers les nouveaux outils de communication pour saisir directement les bailleurs de fonds et les autres partenaires institutionnels.

Ces derniers conditionnent depuis le sommet franco-africain de la Baule (France) en juin 1990 l'aide économique à la transparence dans la gestion des deniers publics et au respect des principes des droits de l'Homme et du citoyen. Un répondant indique :

Nous nous battons aussi pour que toutes les passations de marché ainsi que les appels d'offres lancés par l'État soient mis sur un site Internet pour permettre à toutes les entreprises intéressées de disposer des mêmes informations où qu'elles puissent se trouver. C'est un élément de transparence.

Dans cette bataille pour un assainissement des services publics, les responsables du Forum civil avouent que toutes les grandes stratégies et actions sont conçues en tenant compte des potentialités offertes par leur site Web. Il permet d'informer tous les partenaires du Sénégal sur l'état de gestion qui a cours dans les services publics et l'utilisation des deniers publics. L'interlocuteur avance : « auparavant nous étions obligés d'envoyer les rapports par la poste avec toutes ses contraintes et lenteurs mais maintenant l'Internet nous permet de les saisir simultanément et d'avoir leurs avis ».

Ces données permettent aux institutions internationales comme Transparency International de mesurer le niveau de corruption dans les différents services et structures publics et privés grâce à des enquêtes menées un peu partout à travers le monde.

Selon le rapport de Transparency International, le Sénégal occupe depuis deux ans la 70-ème place avec une moyenne de 3,3 (la marge s'étend de 10 pour une probité élevée à 0 pour les pays très corrompus) dans l'Indice de Perception de la Corruption 2006¹⁴⁵.

Cette mauvaise gestion des ressources ainsi que l'état endémique de la corruption portent un lourd tribut aux efforts de développement. Sans une lutte efficace contre la corruption et la malgouvernance, tous les efforts de développement sont ruinés, alerte le Forum civil. En 1998 déjà, la Banque mondiale considérait après les résultats d'une étude auprès de hauts fonctionnaires et dirigeants de la société civile, « la corruption dans le secteur public comme le plus grave obstacle au développement et à la croissance économique de leur pays »¹⁴⁶.

Selon un des interviewés, « nos sources qui nous renseignent ne veulent pas être détectées. Nous avons renforcé notre système d'alerte en adoptant de nouveaux canaux de communication grâce aux TIC pour permettre à ces *whistle blowers* de mieux assurer leurs arrières ».

¹⁴⁵ Voir le rapport mondial sur la corruption 2007 publié par Transparency International : http://www.transparency.org/publications/gcr/download_gcr/gcr_french_2007#troi

¹⁴⁶ GRAY Cheryl W. et KAUFMANN Daniel, « Corruption et développement » in *Finances & Développement*, Banque Mondiale, mars 1998.

4.2.5 Limites des TIC en milieu urbain

Les entrevues organisées avec les animateurs des ONG ainsi que les observations faites sur le terrain ont montré la place de plus en plus importante des TIC dans leur dispositif. Toutefois, plusieurs obstacles comme pour les organisations en milieu rural freinent cette nouvelle dynamique.

Les ONG ne sont associées par les pouvoirs publics à aucune politique visant le renforcement des capacités pour un meilleur usage des TIC. L'absence de vision intégrée limite les nombreux efforts fournis par les ONG.

Un répondant d'un observatoire chargé des TIC déplore : « on a l'impression que chacun tire de son côté. L'État doit redéfinir toute sa politique à ce niveau pour qu'il y ait une appropriation réelle des TIC par les usagers et les populations à la base. »

En effet, malgré la mise en place de structures comme l'ARTP, aucune politique cohérente et concertée impliquant les différents usagers des TIC n'a été lancée. Les différentes initiatives mises en place ne se limitant qu'à « doter le secteur des télécommunications et des postes d'un cadre réglementaire et efficace transparent (...), favoriser la création d'emplois et assurer toute mission d'intérêt public que pourrait lui confier le gouvernement »¹⁴⁷.

Ses différentes missions n'incluent aucune dimension sociale ou culturelle permettant de favoriser un usage optimal des TIC par les populations et les acteurs à la base. Aussi, aucune démarche visant à intégrer les usages et les processus de transformation sociale et culturelle n'est-elle mise en œuvre.

¹⁴⁷ Voir la rubrique Missions sur le site de l'ARTP : www.artp-senegal.org

Un répondant avance : « on ne sent aucune politique institutionnelle nous facilitant l'accès aux TIC et parfois l'acquisition de matériel informatique ne serait pas possible sans le soutien de nos partenaires étrangers ».

Les différentes ONG sont obligées de s'adapter la plupart du temps pour assurer une meilleure exploitation de leurs outils. Selon une de nos sources évoluant à Dakar :

Nous sommes condamnés à travailler malgré cet environnement défavorable à l'expansion des TIC. Aujourd'hui si on devait faire l'arbitrage entre les outils traditionnels et les TIC en termes financier, d'efficacité et de portée de nos actions, la balance pencherait fortement pour les TIC.

Cette absence de politique intégrée incluant les différents acteurs, les promoteurs industriels, l'État et les populations rappelle la démarche adoptée dans les années 1960 au niveau économique. Elle avait déjà consacré la faillite des modèles de développement. En réduisant les acteurs à de simples consommateurs, l'État et ses structures freinent en grande partie, leur capacité potentielle d'innovation. Au cours d'une rencontre avec la presse à laquelle nous avons participé, un membre de l'ARTP dit :

Il revient, dès lors, à l'État et à l'ARPT de faire en sorte que les services de télécommunication soient disponibles partout au Sénégal et pour tout le monde. Nous irons même plus loin en veillant à ce que la qualité accompagne cette offre. Également que le contenu réponde à leurs préoccupations, ainsi ils pourront bénéficier de la télé enseignement, la télé éducation et du commerce électronique.

C'est donc un package qui sera fait pour développer les Tic partout au Sénégal. Ce qu'on regrettait jusque-là, c'était l'absence d'un décret qui organise cela. Or, ce décret vient d'être signé et sera bientôt publié. Ce qui nous permettra de disposer de tous les outils pour mettre en œuvre le programme universel d'accès aux télécommunications.

En ne définissant aucun processus d'adaptation ou d'innovation, l'État faillit à une de ses missions qui est d'accompagner vers une construction sociale intégrant ces outils dans le vécu des populations et pour le développement de leurs territoires.

Ces lacunes institutionnelles sont exacerbées par d'autres problèmes structurels comme les coupures intempestives d'électricité¹⁴⁸ ainsi que la déficience du réseau de la téléphonie mobile.

Une déficience qui a poussé l'Agence de régulation des télécommunications et des postes à infliger à la SONATEL une amende de 3,2 milliards de francs CFA (environ 6,4 millions de dollars canadien) le 26 janvier 2007. L'ARTP a brandi la « permanence des interruptions prolongées de service » pour justifier cette mesure qui était inédite dans l'histoire de la réglementation de la téléphonie mobile au Sénégal.

4.2.6 Les TIC au cœur des schémas d'intervention des ONG

En milieu urbain, l'appropriation sociale des TIC par les ONG et acteurs sociaux suppose aussi que les six critères définis par Serge Proulx et évoqués plus haut soient remplis.

Ainsi, l'accessibilité aux TIC se pose avec moins de difficultés par rapport au monde rural. En effet, les ONG évoluant en milieu urbain demeurent l'une des composantes les plus importantes connectées au réseau. Il faut rappeler que dès 2001, elles géraient déjà plus de 22 pour cent des sites recensés. Ces organisations disposent aussi

¹⁴⁸ L'OFFICE, *coupures intempestives d'électricité : les populations manifestent leur mécontentement*, Dakar, 25 avril 2007, voir le site du journal : www.loffice.sn

d'outils comme le téléphone portable et s'appuient dans le cadre de leurs activités de promotion sur les radios FM et les sites informatifs développés par les médias et les journalistes.

Naguère des sources d'information, les ONG deviennent des diffuseuses d'informations en relayant sur leurs sites leurs propres communiqués et rapports ainsi que leurs bulletins périodiques. Autant d'actions qui supposent une maîtrise technique d'outils comme l'Internet, le fax, le téléphone et l'entretien des pages web par les animateurs des ONG. Le profil (les deux ONG ciblées en milieu urbain sont dirigées par des universitaires) des animateurs montre leur niveau d'instruction et témoigne ainsi de leur capacité à utiliser ces outils.

Cette bonne connaissance technique des outils par ces acteurs qui disposent dans leur effectif d'un chargé de la communication, permet aux organisations ciblées de contourner parfois l'ostracisme de certains médias publics sur des questions décriant la mauvaise gestion des deniers publics. Les TIC deviennent un élément intégré dans le fonctionnement des ONG. Elles ont permis aux ONG de s'ajuster en modifiant leur stratégie de communication. Les ONG joignent directement leurs cibles par leurs propres supports de communication. Il faut cependant relever qu'elles continuent à collaborer avec les médias classiques (presse écrite et audiovisuelle).

Devenue une voie obligée pour mener leurs activités, les TIC font désormais partie du décor quotidien des ONG. Elles ont permis aux acteurs ciblés en milieu urbain de définir de nouvelles stratégies d'intervention pour assurer une meilleure visibilité de leurs actions. Les communiqués traditionnels envoyés par la poste ou par des agents de bureau sont de plus en plus supplantés par les courriers électroniques transmis instantanément aux partenaires locaux et étrangers. Outre le volet informatif, les ONG utilisent les TIC pour exercer des pressions sur les gouvernements et autorités publiques.

Elles deviennent ainsi un élément intégré pour assurer une meilleure gouvernance des deniers publics et le respect des droits des citoyens.

Pour arriver à leurs fins et contourner parfois la censure dans certains médias, les acteurs sociaux en milieu urbain ont fait preuve d'imagination et de créativité. Les élections législatives et présidentielles de février et mars 2000 ont permis l'émergence d'un nouveau support de contrôle instantané : le téléphone portable. Son usage aura permis aux ONG et surtout aux médias de mener à bien leurs activités pour une meilleure transparence des élections en livrant en direct les résultats des élections, bureau de vote par bureau de vote. Ce détournement d'usage aura fait des émules et la quasi-totalité des scrutins organisés depuis cette date ont été pareillement suivi par ces acteurs.

L'usage généralisé d'outil technologique à des fins citoyennes n'est pas l'exclusivité d'une seule ONG. Le partage de ces pratiques fait également recette dans leur univers. Les procédés déployés par un acteur sont rapidement adoptés par les autres, généralisant ainsi sa pratique. En effet, du Forum civil à la RADDHO en passant par d'autres ONG versées dans la surveillance des élections ou la promotion des droits de l'Homme, ces procédés leur permettent de mener efficacement leurs actions.

Concernant la représentation politique, nous pouvons mentionner qu'en milieu urbain les stratégies développées par l'État sont bien perceptibles avec la facilité de connexion notée dans les grands centres urbains (Dakar, Thiès, Saint-Louis, Ziguinchor) contrairement en milieu rural. Les politiques mises en œuvre par le gouvernement sénégalais ne prennent pas en charge cependant la spécificité de ces acteurs. En effet, aucune mesure d'accompagnement n'entoure les politiques destinées à assurer l'accessibilité des TIC. Les plaintes recueillies auprès des animateurs permettent

aussi de relever que les autorités ne font aucune distinction entre les acteurs (public, privé, associatif, commercial) utilisant les TIC.

Toutefois, les appuis apportés par les bailleurs de fonds et les partenaires étrangers permettent aux ONG de mieux s'approprier ces outils technologiques en recadrant leurs initiatives par rapport à leurs attentes.

4.3 Conclusion

Les outils technologiques visés dans notre étude sont bien utilisés par nos acteurs en fonction des territoires ciblés. En milieu rural, le téléphone portable, le GPS, la radio FM sont les outils les plus utilisés par les paysans qui les ont intégrés dans leurs activités quotidiennes. En effet, le téléphone portable ou encore la radio FM ne servent pas seulement à consolider le lien social mais aussi à aider ces acteurs à trouver des pâturages, des marchés plus bénéfiques ou encore les moments les plus propices pour la pêche.

Les usages répétés de ces outils dans le cadre de leurs activités quotidiennes montrent aussi l'apport bénéfique que peuvent avoir ces technologies pour assurer un mieux-être des populations. Il convient de remarquer la constance du téléphone portable et de la radio FM dans le monde rural, car utilisés par tous les acteurs : agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

En milieu urbain, l'Internet, le téléphone portable et la radio FM sont les outils les plus utilisés par des acteurs luttant pour une meilleure gouvernance et le respect des droits de l'Homme et du citoyen. Ces acteurs urbains qui disposent de plus de moyens

que ceux évoluant dans le monde rural, ont tous leur site Web et offrent des canaux d'expressions (bulletins, forums) permettant aux populations d'avoir accès à plusieurs tribunes et de diversifier leur cadre d'expression.

Ces supports technologiques sont en effet systématiquement utilisés par ces acteurs dans le cadre de leurs activités, notamment lors des campagnes de sensibilisation ou de dénonciation (pétitions électroniques par exemple, forums sur le Web).

Nous relevons toutefois que ces acteurs font face à certaines limites, notamment en milieu rural où se dressent plusieurs obstacles liés à une mauvaise répartition des ressources technologiques ainsi qu'à des politiques publiques jugées encore insuffisantes. En milieu urbain, sont également notées des lacunes institutionnelles avec des acteurs qui ne sont pas pris en compte dans la définition des politiques mises en œuvre par l'État.

Ce chapitre nous permet d'apporter les réponses à notre question de départ et de confirmer notre hypothèse de recherche dont la teneur est validée par les données et réponses fournies par nos acteurs des milieux ruraux et urbains. En effet, même s'ils rencontrent des problèmes parfois pour utiliser ces outils, il n'en demeure pas moins que ces nouveaux supports technologiques sont bien intégrés dans leurs activités quotidiennes.

Avec des usages « détournés » parfois, notre recherche montre que les populations, sans pour autant bouleverser leur mode d'organisation traditionnelle surtout en milieu rural, sont parvenues à intégrer ces outils dans leurs activités pour en tirer un meilleur rendement. L'étude de terrain, qui confirme aussi la multiplicité des outils utilisés dans les deux champs de recherche, montre qu'un meilleur encadrement et une

plus grande implication des populations dans les différentes initiatives, permettraient d'optimiser ces ressources.

Au terme de ce chapitre consacré à l'étude faite sur le terrain, la prochaine partie présentera la conclusion générale de cette recherche et retracera les grands points abordés, les insuffisances ainsi que quelques pistes pouvant alimenter des recherches ultérieures.

5 CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de notre étude de terrain, notre conclusion sera articulée autour d'un rappel des principaux chapitres. Nous allons ainsi procéder à un résumé des usages des TIC dans nos deux champs de recherche (milieu rural et urbain). Il s'agit de relever les particularités ainsi que les capacités d'adaptation des populations face à des outils technologiques étrangers à leur environnement immédiat.

Nous évoquerons aussi les limites de l'étude réalisée avant de dégager de nouvelles pistes qui pourraient être explorées dans le futur.

Nous avons essayé dès l'entame de notre étude de déterminer la nature de nos acteurs qui évoluent dans deux cadres territoriaux différents. Il ressort, à la lumière des contributions des auteurs retenus, qu'ils se rapprochent plus, de par leur nature, des nouveaux mouvements sociaux. Ce sont des ONG et des associations et organisations paysannes qui luttent pour un meilleur respect des droits des populations et pour bonifier les activités économiques et sociales des paysans.

L'accent a ensuite été mis sur la nature des TIC utilisées par ces acteurs ainsi que la percée de ces outils au Sénégal, pays qui dispose d'infrastructures assez intéressantes dans ce domaine. Leur rôle pour améliorer le sort des populations a été aussi abordé. Nous nous sommes également intéressé au processus d'appropriation des TIC pour montrer que l'introduction de ces outils technologiques n'était pas un épiphénomène, mais bien une réalité intégrée aux activités des populations.

Nous avons évoqué aussi notre méthodologie de recherche en justifiant le caractère exploratoire de notre recherche. Les acteurs rencontrés sur le terrain ont accepté de répondre aux questions posées à travers plusieurs formes d'entrevues. D'autres informations ont pu être obtenues grâce à des documents obtenus au siège de ces organisations et associations.

5.1 Pour un usage concerté des TIC

Outils complexes, les TIC ont généré grâce à l'interactivité de nouvelles formes d'usage. Leur intégration dans la vie active des populations a débouché sur une réorganisation du travail aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural où sont relevées une adaptation des modes de socialisation ainsi qu'une apparition de nouveaux champs de sociabilité.

L'appropriation des nouveaux outils par les populations n'était pas évidente au départ. En effet, la plupart des TIC comme l'Internet ou le téléphone portable répondent à des logiques ciblant l'individu comme consommateur. Les usages sociaux et collectifs de ces outils, par les ONG et les associations paysannes, témoignent d'une certaine capacité d'adaptation et d'appropriation des technologies nouvelles.

En milieu urbain, l'usage des TIC a connu une progression fulgurante au niveau de nos acteurs qui en ont rapidement fait un outil stratégique pour mener leurs activités. Des campagnes de dénonciation des abus politiques, de la mauvaise gestion des deniers publics et de défense des libertés publiques ont été menées grâce aux TIC. Même si nous ne disposons pas de mesure véritable pour déterminer leur rôle dans ces opérations, il demeure évident que des outils comme le téléphone portable et l'Internet ont été fortement utilisés et en permanence.

En milieu rural, les populations intègrent de plus en plus les TIC dans leurs activités économiques. Le téléphone portable, la radio communautaire voire l'Internet, y sont devenus des outils de travail incontestables. En effet, les TIC leur permettent de disposer en temps réel d'informations stratégiques comme la fixation des prix des céréales, la localisation des marchés hebdomadaires et des pâturages, les heures de marée ainsi que de débarquement des produits de pêche.

Ces usages économiques contribuent d'une certaine manière à accroître le rendement des acteurs et à réorganiser la chaîne de production de certaines activités économiques. Néanmoins, les retombées dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ne peuvent encore être mesurées de façon exhaustive.

Il faut dire que sans aucun encadrement institutionnel, ces acteurs regroupés dans les associations paysannes, plus de la moitié de la population active, semblent nouer de nouveaux liens grâce à ces canaux électroniques. Les TIC leur permettent de développer de nouvelles opportunités économiques.

Ainsi, l'information circule entre acteurs partageant les mêmes activités. Les expériences menées par MANOBI n'ont été abandonnées qu'après la décision de la société d'exploitation de faire payer les paysans. Ces derniers n'étaient pas suffisamment préparés à une telle option. Une expérience reprise par l'Agence publique sénégalaise de promotion des exportations (ASEPEX) qui a lancé deux nouveaux services, « Prix de marché » et « Alertes de marchés », destinés à renseigner les exportateurs économiques sur les tendances quotidiennes des marchés locaux et internationaux¹⁴⁹.

Toutefois, une réelle appropriation des TIC par les acteurs du monde rural passe d'abord par l'institution de politiques publiques plus audacieuses et concertées entre les paysans, les opérateurs économiques et l'État. Aussi, un renforcement des politiques d'accessibilité aux ressources technologiques s'avère-t-il nécessaire pour une domestication des TIC par les populations.

¹⁴⁹ Le Quotidien, Technologie – Information aux exportateurs : l'état du marché par SMS, paru le 11 avril 2008, Dakar, Sénégal.

En fonction des territoires ciblés par l'étude, la nature et la finalité des TIC varient. Leur usage intégré à certaines activités économiques des populations des régions contribue déjà à une meilleure utilisation des ressources locales, tant au niveau des agriculteurs que des pêcheurs et des éleveurs. Toutefois, un usage optimal passe par une redéfinition des politiques sectorielles de développement de la part des autorités publiques et locales.

De nouvelles stratégies devront donc être développées par les opérateurs de télécommunication ainsi que par l'État pour tirer parti de ces démarches innovantes. Les TIC ne doivent plus être des outils exotiques ou réservés à une certaine élite. Leur généralisation auprès des populations rurales permettra une meilleure circulation des informations et des données (prix des marchés, données météorologiques, état des routes en hivernage) nécessaires au développement des collectivités.

L'étude révèle aussi des limites qui risquent de réduire la portée de l'usage fait des outils technologiques. En effet, le manque de ressources, surtout dans le monde rural, ainsi que la déficience du réseau téléphonique dans certaines zones des deux milieux étudiés, peuvent être des freins importants à toute activité intégrant les TIC.

La non-implication des acteurs non étatiques dans la définition et l'adoption des politiques liées aux TIC devrait être corrigée également. L'État sénégalais qui garde toujours son emprise sur le secteur des télécommunications devrait intégrer cette dimension pour assurer une meilleure utilisation de ces ressources technologiques comme outils de développement pour les collectivités locales.

La non-maitrise de l'environnement technologique de ces outils pose aussi les risques d'une nouvelle acculturation de type technologique qui pourrait rendre ces localités et ces régions tributaires des innovations faites ailleurs, notamment dans les pays développés.

5.2 Quelques pistes de réflexion

Notre étude, qui a mis en évidence les enjeux pour le développement des collectivités et pour la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance, ouvre de nouvelles perspectives.

En effet, si notre recherche a permis de relever les premières incidences de l'usage des TIC dans les activités d'acteurs des milieux rural et urbain, nous pouvons nous demander si leur usage prolongé pourrait favoriser l'apparition de nouvelles formes d'organisation collective. Aussi, la multiplication des associations et ONG ainsi que de leurs partenaires, le plus souvent d'origine étrangère, ne devrait-elle pas impliquer des actions et stratégies concertées pour une plus grande efficacité des mesures entreprises?

L'intégration de la dimension spatiale ne devrait-elle pas être une donnée constante dans l'élaboration de toute politique de développement pour assurer aux populations une utilisation optimale des TIC adaptées à leurs activités quotidiennes?

La recherche pourrait être poursuivie à ce niveau en mettant surtout l'accent sur les acteurs ruraux qui commencent à intégrer ces outils technologiques dans leurs activités économiques et sociales. Il s'agira de pousser la réflexion et poser les jalons de l'intégration de cette dimension technologique dans les politiques d'aménagement des territoires.

BIBLIOGRAPHIE

- ALVERGNE, C. 2002. « Pour une renaissance des politiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest », *Territoires 2020*, numéro 6, p. 97-110.
- ALTER, N. 2000. *L'innovation ordinaire*. Paris : PUF, 278 p.
- BARRY, P., DIOP, H. 2002 L'impact d'Internet sur le fonctionnement des moyennes et grandes entreprises, *Le Sénégal à l'Heure de l'information. Technologie et société*, sous la direction de Momar Coumba Diop, Paris : KARTHALA, UNRISD, p. 97-119.
- BÉRARD, D. 2002. *Impact des TIC sur le travail et son organisation*, Montréal : Bogue.
- BOYER, J.-P. 1994. « Information publique et communication sociale : enjeux démocratique et pol-éthique à l'aube du 21^e siècle », *Nouvelles technologies de l'information et société : un débat sur l'intelligence à notre époque*, sous la direction de Danielle Lafontaine, Rimouski : GRIDEQ, p. 145-159.
- BRADSHAW, Y. et WALLACE, M. 1991. "Informing generality and explaining uniqueness: the place of case studies in comparative research", *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 32, p. 154-171.
- CASTELLS, M. 2001. *La galaxie Internet*, Paris : Fayard, 324 p.
- CASTELLS, M. 1998. *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris : Fayard, 600 p.
- CASTELLS, M. 1998. *Fin de millénaire*, Paris : Fayard, 492 p.
- CHÉNEAU-LOQUAY, A. 2001. "Les territoires de la téléphonie mobile en Afrique", *Revue NETCOM*, vol. 15, p. 121-132.
- CHOMSKY, N. et EDWARD S. H. 2003 [1988]. *La fabrique de l'opinion publique*, Paris : Le Serpent à Plumes, 331 p.
- DE CERTEAU, M. 1980. *L'invention du quotidien, tome1 : Arts de faire*, Paris : Gallimard, 347 p.
- DIOP A. B. 1981. *La société Wolof, Tradition et Changement*, Paris : Karthala, 262 p.
- EMMANUEL, A. 1981. *Technologie appropriée ou technologie sous-développée ?*, Paris, PUF, 190 p.

FALL, A.S., FAVREAU, L. et LAROSE, G. 2004. *Altermondialisation, développement et démocratie : la contribution des organisations de coopération internationale (OCI)*, Gâtineau : CRDC, Séries comparaisons internationales, n° 10, 30 p.

FALL, A. S. et GUÈYE C. 2000. *Derem ak ngerem : le franc, la grâce et la reconnaissance, les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest*, Gâtineau : UQO, CRDC, p. 97-112.

FREUD, C. 1997. *L'arachide au Sénégal. Un moteur en panne*. Paris, Harmattan, 166 p.

GLÉONNEC, M. 2003. *Communication et changement organisationnel : le concept de chaîne d'appropriation*, communication prononcée à la Première conférence internationale francophone en sciences de l'information et de la communication, Bucarest.

GRAY, C. W. et KAUFMANN, D. 1998. « Corruption et développement » in *Finances & Développement*, Banque Mondiale.

HABERMAS, J. 2000. *Après l'État-nation*, Paris : Fayard, p. 13- 39.

HALIMI, S. 1997. *Les nouveaux chiens de garde*, Paris : Liber/Raisons d'Agir, 110 p.

HENDERSON, S., GILDING, M. 2004. "I've never clicked this much with anyone in my life", Trust and hyperpersonal communication in online friendships", *New Media and Society*, p. 487-506.

JEAN, B. 2007. « Du développement régional au développement territorial durable : vers un développement territorial solidaire pour réussir le développement des territoires ruraux. », *Coloquio internacional de Desenvolvimento Territorial Sustentavel*, USFC, Florianopolis, 21 p.

JEANTET, A. 1998. « Les objets intermédiaires dans la conception. Éléments pour une sociologie des processus de conception », dans *Sociologie du travail*, numéro 3, p. 291-316.

LACOUR, C. 2000. « Les territoires, nouvelles ressources du développement ? », *Recherches pour et sur le Développement territorial*, Symposium de Montpellier, INRA, p. 9-25.

LACROIX, J.G., TREMBLAY, G. 1995. *Les autoroutes de l'information. Un produit de la convergence*, Sainte-Foy : PUQ, 555 p.

- LAULAN, A. M. 1985. *La résistance aux systèmes d'information*, Paris : Retz, 161 p.
- LAULAN, A. M. 1984. « Assumer le paradoxe », in *Inforcom 84*, Quatrième Congrès national des sciences de l'information et la communication.
- LEMIRE, M. 2002. « La mondialisation économique et la société de l'information à travers l'analyse du mouvement social contre l'AMI », *Citoyenneté et participation à l'ère de l'information*, sous la direction de Manjunath Pendakur et Roma Harris, Montréal : Saint-Martin, p. 408-424.
- LEMPEN, B. 2003. *La démocratie sans frontières*, Lausanne : l'Âge d'Homme, 231 p.
- LERNER, D. 1958. *The passing of traditional society*, New-York : Free Press, 466 p.
- LOUSTAU, G. 2001. *Le développement de l'Internet en Afrique au travers de l'exemple sénégalais : identification des acteurs, des infrastructures et des sites web*. Maîtrise en géographie, UPPA, 130 p.
- MELUCCI, A. 1983. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, n°10/50, p. 13-30.
- MELUCCI, A. 1995. « Individualisation et globalisation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 24, p. 185-207.
- PASQUIER, D. 2001. "« La famille c'est un manque ». Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées", *Réseaux*, numéro 107, p. 181-208.
- PERROUX, F. 1969. *L'économie du XXe siècle*, Paris : PUF, 764 p.
- PETRELLA, R. 1996. « Urgence : re-crée la citoyenneté », *L'État aux orties? : Mondialisation de l'économie et rôle de l'État*, sous la direction de Sylvie Paquerot, Montréal : Écosociété, p. 17-32.
- PROULX, S. (dir.). 1988. *Vivre avec l'ordinateur : les usagers de la micro informatique*, Montréal, G. Vermette Inc., 168 p.
- PROULX, S. 2001. « Usages de l'Internet : la « pensée-réseaux » et l'appropriation d'une culture numérique », *Comprendre les usages d'Internet*, sous la direction de E. Guichard, Paris : Édition Rue d'Ulm, p. 139-145.

PROULX, S., Julien, R., Nicolas, L. 2007. « Une appropriation communautaire des technologies numériques de l'information », *Site de Faculty of information studies de l'Université de Toronto*, [En ligne], <http://www3.fis.utoronto.ca/research/iprp/cracin/publications/pdfs/final/Proulx,%20Rueff%20et%20Lecomte%20-%20Rapport.pdf>.

PROULX, S. 2004. *Les communautés virtuelles construisent-elles du lien social*, Communication faite au colloque international "L'Organisation média. Dispositifs médiatiques, sémiotiques et de médiation de l'organisation", Lyon.

RIST, G. 1996. *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 483 p.

ROSTOW, W. W. 1963. *Les étapes de la croissance économique*, Paris : Coll. Points, Le Seuil, 305 p.

ROY, S. N. 2004. « L'étude de cas », *Recherche Sociale, de la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier, Sainte-Foy : PUQ, p. 159-184.

SACHS, W. et ESTEVA, G. 1996. *Des ruines du développement*, Montréal : Les Éditions Écosociété, p. 13-22.

SAGNA, O. 2001. *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal, un état des lieux*, Genève, UNRISD, 61 p.

SAVOIE-ZAJC, L. 2004. "L'entrevue semi-dirigée", in GAUTHIER Benoît (Sous la direction de), *Recherche Sociale, de la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy : PUQ, p. 293-316.

SCHRAMM, W. 1964. *Mass média and national development*, Stanford : Stanford Press University-UNESCO, 333 p.

SEMBÉNE, O. 1960. *Les bouts de bois de Dieu*, Paris : Pocket, 368 p.

SOMMIER, I. 2001. *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris : Flammarion, 128 p.

SRIVASTAVA, L. 2005. *The Internet of things, ITU Internet reports 2005*, Genève, UIT, 130 p.

TALL, S. M. 2002. « Les émigrés sénégalais et les nouvelles technologies de l'information et de la communication », in DIOP, Momar Coumba (dir.), *Le Sénégal à l'heure de l'information, Technologies et société*, Paris, Genève : Karthala-Unrisd, p. 223-261.

TÖNNIES, F. 1977. *Communauté et société, catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris : PUF, 286 p.

TOURAINE, A. 2005. *Un nouveau paradigme, pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Paris : Fayard, 363 p.

TOURAINE, A. 1997. *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Paris : Fayard, 395 p.

TOURAINE, A. 1984. *Le retour de l'acteur*. Paris, Fayard, 349 p.

TOURAINE, A. 1978. *La voix et le regard*, Paris : Seuil, 309 p.

TUDESQ, A. 2002. *L'Afrique parle, l'Afrique écoute*, Paris : Karthala, 315 p.

TUDESQ, A. 1998. *L'espoir et l'illusion : actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Bordeaux : MSHA, 260 p.

VACHON, B. 1993. *Le développement local. Théorie et pratique*, Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur, 331 p.

VEDEL, T. 1994. « Sociologie des innovations technologiques et usagers : introduction à une socio-politique des usages », *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*, sous la direction d'André Vitalis, Rennes : Éditions Apogée, p. 13-43.

WOLTON, D. 2003. *L'autre mondialisation*, Paris : Flammarion, 212 p.

ANNEXES

A. Schéma d'entrevue avec les ONG en milieu urbain

I. IDENTIFICATION

ORGANISATION : -----

Taille de l'organisation : -----

Nom de l'interlocuteur : -----

Fonction de l'interlocuteur : -----

Combien de personnes sont membres de votre organisation?

Les personnes impliquées se situent-elles sur le même site géographique?

Oui Non

Si non, explicitez :

II. MOYENS DE COMMUNICATION

a) Typologie des moyens de communication utilisés

Quels sont les moyens de communications que vous avez instaurés pour échanger de l'information sur vos activités?

Moyens de communications	Fréquence d'utilisation	Niveau de satisfaction (1 à 5)
Réunions		
Médias (communiqué)		
Téléphone		
Email		
Autres		

b) Fréquence d'utilisation de l'Internet

Disposez-vous d'un site web?

Comptabilisez-vous le nombre de visites quotidiennes?

Vos agents utilisent-ils fréquemment l'Internet? Si oui à quel rythme et à quelle fin (personnelle ou professionnelle)?

Quel outil technologique vous semble le plus adapté pour votre action sur le terrain?

Avec quels partenaires (locaux ou étrangers) utilisez-vous plus les TIC?

III) IMPACT DES TIC

c) Changement au sein de votre organisation

L'Internet a-t-il modifié votre façon de fonctionner avec vos membres?

Avez-vous remarqué des changements parmi vos collaborateurs qui utilisent les TIC?

Quels changements avez-vous constatés depuis que vous avez commencé à utiliser les TIC comme outils de sensibilisation?

Avez-vous changé de stratégie de communication avec ces nouveaux outils? Si oui, dans quel sens?

Pourrez-vous vous en passer actuellement dans le cadre de vos activités de sensibilisation et de dénonciation?

d) Effets des TIC

Pouvez-vous mentionner certaines actions où l'utilisation des TIC a été décisive?

Avez-vous jugé les actions menées avec les TIC particulièrement efficaces ou non par rapport aux médias traditionnels (radio, presse écrite, télévision)? Si oui, lesquelles?

Au regard des différentes actions menées, quel nouvel outil technologique semble le plus adapté à votre terrain et à vos préoccupations?

Vos actions ont-elles été, après les évaluations que vous avez faites, menées plus efficacement avec les TIC?

Les effets escomptés sont-ils atteints plus rapidement?

Pensez-vous que l'utilisation des TIC influence la portée de vos actions sur le terrain?

IV) Les limites

e) Les obstacles à l'usage des TIC

Quels sont les principaux obstacles auxquels vous faites face dans l'utilisation des TIC?

Existe-t-il une politique nationale vous permettant de pouvoir résoudre ces difficultés?

Comment entrevoyez-vous l'avenir de votre ONG au cours des prochaines années sur ce terrain?

V) Divers

Autres questions non couvertes et pouvant être soulevées par les réponses apportées?

B. Schéma d'entrevue avec les ONG en milieu rural**I. IDENTIFICATION**

ORGANISATION : -----

Taille de l'organisation : -----

Nom de l'interlocuteur : -----

Fonction de l'interlocuteur : -----

Combien de personnes sont membres de votre organisation?

Les personnes impliquées se situent-elles sur le même site géographique?

 Oui Non

Si non, explicitez :

II. MOYENS DE COMMUNICATION**a) Typologie des moyens de communication utilisés**

Quels sont les moyens de communications que vous avez instaurés pour échanger de l'information sur vos activités?

Moyens de communications	Fréquence d'utilisation	Niveau de satisfaction (1 à 5)
Réunions		
Médias (communiqué)		
Téléphone		
Email		
Autres		

b) Fréquence d'utilisation des TIC

Dans le cadre de vos activités quel outil technologique vous semble le plus utile (téléphone, GPS, Internet)?

Comptabilisez-vous le nombre d'usages quotidiens?

Vos membres utilisent-ils fréquemment les TIC? Si oui à quel rythme et à quelle fin (personnelle ou professionnelle)?

Avec quels partenaires (locaux ou étrangers) utilisez-vous plus les TIC?

III) IMPACT DES TIC

c) Changement au sein de votre organisation

Les TIC ont-elles modifié votre façon de fonctionner avec vos membres?

Avez-vous remarqué des changements parmi vos collaborateurs qui utilisent les TIC?

Quels changements avez-vous constaté depuis que vous avez commencé à utiliser les TIC comme outils de travail et de sensibilisation?

Avez-vous changé de stratégie de communication avec ces nouveaux outils? Si oui, dans quel sens?

Pourrez-vous vous en passer actuellement dans le cadre de vos activités de sensibilisation et de dénonciation?

d) Effets des TIC

Les TIC vous permettent-elles de mieux écouler vos produits sur les marchés?

Pouvez-vous mentionner certaines actions où l'utilisation des TIC a été décisive?

Avez-vous jugé les actions menées avec les TIC particulièrement efficaces ou non par rapport aux procédés traditionnels (bouche à bouche, annonce ou communiqué)?

Au regard des différentes actions menées sur le terrain, quel nouvel outil technologique semble le plus adapté à votre terrain et à vos préoccupations?

Vos actions ont-elles été, après les évaluations que vous avez faites, menées plus efficacement avec les TIC?

Les messages passent-ils mieux avec les nouveaux outils de communication?

Les effets escomptés sont-ils atteints plus rapidement ? Pensez-vous que l'utilisation des TIC influence la portée de vos actions sur le terrain?

IV) Les limites

e) Les obstacles à l'usage des TIC

Quels sont les principaux obstacles auxquels vous faites face dans l'utilisation des TIC?

Existe-t-il une politique nationale vous permettant de pouvoir résoudre ces difficultés?

Comment entrevoyez-vous l'avenir de votre ONG au cours des prochaines années sur ce terrain?

V) Divers

Autres questions non couvertes et pouvant être soulevées par les réponses apportées.

C. Schéma d'entrevue avec les partenaires publics et privés

I) IDENTIFICATION

ORGANISATION : -----

Type d'organisation : -----

Champ d'intervention : -----

Nom de l'interlocuteur : -----

Fonction de l'interlocuteur : -----

II) LES PROGRAMMES DE VULGARISATION DES TIC

a) Accessibilité

Quelles sont les initiatives mises en œuvre pour permettre une plus grande percée des TIC et réduire la fracture numérique?

Jusqu'à quel niveau l'usage des TIC est effectif?

Pouvez-vous faire un tableau ou une comparaison entre les milieux urbain et rural?

Le coût élevé des nouveaux outils ne risque-t-il pas de réduire la portée des actions?

L'usage commun et partagé des TIC (télécentre, centre multimédia communautaire, cybercafé...) semble bien coller aux réalités locales. Comment entendez-vous l'optimiser?

Existe-t-il un programme spécifique en faveur du monde rural où le taux de pénétration est plus faible? Si oui, état des lieux de la situation?

Quelle place les ONG et associations paysannes occupent-elles dans votre politique de vulgarisation des nouveaux outils technologiques ?

Quelle proportion occupent les ONG et les associations paysannes connectées par rapport à la population totale de la Toile au Sénégal?

b) Adhésion des acteurs

Comment les populations ont-elles accueilli les différents programmes mis en place pour favoriser l'accessibilité des TIC (Centre multimédia communautaire, radios locales...)?

Leur usage est-il accessible aux populations des régions rurales où l'analphabétisme domine?

Quel médium vous semble le plus approprié pour les populations rurales :

- les agriculteurs (téléphone, radio, Internet)
- les pêcheurs (téléphone, radio, Internet, GPS)
- les éleveurs (téléphone, radio, Internet)

Métiers / Outils	Téléphone	Radio	Internet	GPS et autres
Agriculteur				
Éleveur				
Pêcheur				

III) Enjeux de l'usage des TIC

c) Apport des TIC

Quels sont les apports constatés avec l'utilisation des TIC par les ONG et les associations paysannes?

Des changements ont-ils été observés avec l'usage des TIC par ces associations et organisations?

Des évaluations ont-elles été faites pour mesurer les apports réels des TIC dans le quotidien de ces associations et ONG?

IV) Limites des programmes et projets mis en place**d) Taux de pénétration toujours faible**

Quels sont les principaux obstacles institutionnels à surmonter pour favoriser une plus grande accessibilité des TIC pour les ONG et les associations paysannes?

Quelles sont les initiatives prises pour que le taux de pénétration des TIC soit plus élevé pour les associations paysannes?

Existe-t-il un (des) programme (s) concerté (s) entre l'État et ses partenaires extérieurs (UNESCO, CRDI, UIT, Agence Francophonie) pour renforcer la pénétration des TIC dans les territoires défavorisés?

V) Divers

Autres questions non couvertes et pouvant être soulevées par les réponses apportées.